



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Vous le *votre référence*

On le *Notre référence*

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

COMPRENDRE LA PENSÉE POLITIQUE DE GEORGES-EMILE LAPALME

par

Harold BOIES

Thèse déposée à
l'École des études supérieures et de la recherche
en vue de l'obtention de
la maîtrise ès arts en science politique

Directrice: professeure Caroline Andrew

© Harold Boies, Ottawa, Canada, 1992



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file - Votre référence

Our file - Notre référence

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-315-85819-2

Canada



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

TABLE DES MATIERES

RESUME	1
REMERCIEMENTS	2
INTRODUCTION	3
<u>Présentation de Georges-Emile Lapalme</u>	9
Chapitre I: <u>Sculpture de la pensée politique de Georges-Emile Lapalme</u>	17
1. Les parents	18
2. L'école et le milieu de l'éducation	21
3. Le métier d'avocat et la politique	31
Chapitre II: <u>L'action politique: la scène fédérale</u>	41
1. La pensée sociale du Parti libéral du Canada	46
2. Projet de réforme parlementaire à Ottawa	47
3. Le rapatriement de la Constitution canadienne	49
4. La fondation du Joliette-Journal	51
Chapitre III: <u>Chef de l'opposition à Québec (1950-58)</u>	56
1. L'environnement du Parti libéral de 1950	57
2. Lapalme, le démocrate	60
3. Lapalme et la culture étatique	73
Chapitre IV: <u>Culture, langue et gouvernement libéral (1960-64)</u>	94
1. Les réformes du Parti Libéral du Québec de 1960	95
2. Lapalme et ce qu'auraient dû être les réformes libérales de 1960 à 1964	102
CONCLUSION	110
BIBLIOGRAPHIE	114

RESUME

Comme son titre l'indique, cet ouvrage vise la compréhension de la pensée politique de Georges-Emile Lapalme, député libéral fédéral de Joliette-L'Assomption-Montcalm de 1944 à 1950 et par la suite chef du Parti Libéral du Québec de 1950 à 1958. En premier lieu nous étudions les effets de socialisation ayant amené Lapalme en politique active. Ceux-ci sont les parents, l'école et le milieu de l'éducation et la profession d'avocat de campagne.

Ensuite, nous décortiquons l'implication de Lapalme en politique active en trois périodes distinctes: le passage au fédéral qui ne le marque pas mais où il renforce ses convictions nationalistes, réformistes, sociales et culturelles qu'il peut partager et diffuser en créant le Joliette-Journal. En deuxième lieu, l'étape de la chefferie du Parti Libéral du Québec lui permet de mettre en application ses convictions de démocrate à l'intérieur de son parti et de révéler l'Etat comme phénomène culturel. Par la suite, Georges-Emile Lapalme a l'occasion de réaliser son rêve: fonder le Ministère des Affaires culturelles du Québec alors qu'il siège au pouvoir au niveau provincial pour la première fois. Tout le développement étatique devait s'appuyer sur la culture, la langue française et le milieu de l'éducation. Ce n'est pas ce qui se passa et Lapalme démissionna en 1964.

Cette thèse s'attarde à l'étude des principaux thèmes ci-dessus et à leurs interactions façonnant ainsi une vision tout à fait nouvelle et originale du rôle de l'Etat québécois dans la modernisation de la société québécoise. Cet homme, Georges-Emile Lapalme, celui qui fut trop peu lu et étudié.

REMERCIEMENTS

En premier lieu, j'aimerais remercier Madame Caroline Andrew pour son support méthodologique, sa capacité d'écoute, son respect pour mon projet et sa grande patience. Elle a toujours été très disponible pour répondre à mes questions et mes inquiétudes et pour me guider au cours de ces deux années de recherches et d'écriture.

Je ne saurais passer sous silence l'accueil et le dévouement dont j'ai été l'objet au Service des Archives de l'Université du Québec à Montréal. Monsieur Gilles Jeanson, directeur, et Madame Françoise Lindsay, archiviste, ont été des guides indispensables face à cette montagne de documents. Ils ont pris le temps de discuter avec moi et ont su m'orienter vers les sources et documents d'archives nécessaires à la conclusion de ma thèse.

Merci également à mon épouse Isabelle pour m'avoir encouragé, écouté, supporté et aidé à faire de ce projet ce qu'il est aujourd'hui. J'adresse aussi des remerciements à l'endroit de Monsieur Alain Charron et Monsieur Alain Lafleur pour avoir pris le temps de lire et de commenter la première version de ce travail. Merci les gars!

INTRODUCTION

Comment pouvons-nous comprendre la pensée politique de Georges-Emile Lapalme? Avant d'entrer dans les considérations davantage reliées au contenu précis du travail, nous devons spécifier le type d'approche choisi dans le traitement du sujet. Nous avons choisi de traiter le thème de la pensée politique de Georges-Emile Lapalme et sa compréhension dans l'optique biographique. Dans son ouvrage sur André Laurendeau, Denis Monière justifie le choix d'une telle perspective pour saisir l'idéologie politique d'un individu.

"Faire le voyage dans la vie d'un homme et plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'un homme public, c'est aussi entreprendre un voyage dans l'histoire de son pays. L'exploration de la relation dialectique entre l'individuel et le collectif mène à la découverte des composantes du subconscient collectif. Qui dit relation n'implique pas à priori une identité totale entre l'individu et son milieu, cela suggère plutôt une différence costructurante."¹

Nous vous proposons un voyage dans l'univers de Georges-Emile Lapalme, univers qui se divise en deux parties distinctes: celle de l'enfance, des études et du début de la carrière d'avocat s'étalant de 1907 à 1944 et la période de vie marquée par l'implication politique et publique qui s'échelonne de 1945 jusqu'à sa mort en 1985. Qu'est-ce qui motive le choix de Georges-Emile Lapalme précisément? Tout d'abord, sa pensée, son idéologie et ses valeurs politiques qui en firent un des hommes les plus importants de son époque marquée, à son zénith, par l'éclosion de la Révolution tranquille. Deuxièmement, l'absence d'ouvrages traitant spécifiquement de sa pensée politique

et de la compréhension de celle-ci dans l'optique de la relation dynamique entre un individu et sa collectivité. En effet, comprendre la pensée politique de Georges-Émile Lapalme ne peut faire omission du milieu dans lequel il représenta un observateur d'abord puis un acteur politique de premier plan. C'est pour souligner cette perspective que nous commençons la thèse avec une brève présentation de l'homme. De plus, son rôle à la tête de l'opposition au gouvernement unioniste dans les années '50 ne l'empêcha pas de faire un cheminement de pensée politique sur l'idéale société québécoise des années '50 et '60.

Dans un premier temps, nous étudierons la façon dont s'est forgée la personnalité de Lapalme l'amenant vers la politique active, période durant laquelle nous pouvons voir ressortir quatre grands thèmes.

Premièrement, les réformes sociales et la démocratisation du système politique. Deuxièmement, l'émergence d'un nationalisme basé sur l'affirmation nationale et les traits distinctifs de la nation canadienne-française en Amérique. Troisièmement, l'importance essentielle de la langue et de la culture françaises et le rôle de l'État québécois dans cette affirmation nationale. Et, finalement, la place de l'éducation dans cet effort de prise de conscience nationaliste.

Dans notre travail, action et environnement politiques seront interactifs. La pierre angulaire de tout ce travail se retrouve dans l'expression, la définition et le développement d'un certain nationalisme québécois. D'où l'importance de l'interaction entre Lapalme et la collectivité québécoise. Le premier élément du travail vise la

compréhension des idées politiques de Lapalme. Comme le décrit si bien Monière dans son ouvrage sur Laurendeau :

"L'univers idéologique de l'individu est constitué par des couches successives d'effets de socialisation. Les multiples appartenances sociales laissent des traces qui se combinent pour former une individualité. Pour comprendre un destin individuel, il faut donc remonter la chaîne de ces influences qui ont façonné sa trajectoire en commençant par ses antécédents familiaux."²

Par rapport à notre travail, les éléments de socialisation retenus seront les parents, l'école et le milieu de l'éducation et la profession d'avocat de campagne et son lien avec la politique. Ceux-ci auront une influence certaine sur les actions ultérieures de Georges-Émile Lapalme dont la première sera de prendre la décision de s'impliquer dans la politique active. Il est à noter ici que, pour cette partie décortiquant les éléments de socialisation de Lapalme enfant, adolescent et jeune adulte, la thèse est très largement basée sur le premier tome de l'autobiographie de Lapalme. Nous verrons, en introduction de la première partie du travail, les limites que ce choix nous imposent.

Dans la seconde partie, Lapalme passe d'observateur à acteur politique et sa pensée se verra par la suite profilée par son passage à Ottawa comme député fédéral où il goûtera à la pensée sociale du Parti libéral du Canada. C'est à ce moment-là que nous découvrirons le côté réformiste de Lapalme puisqu'il fera partie de groupes de députés réclamant une réforme de la procédure parlementaire à Ottawa et le rapatriement de la Constitution canadienne. Puis, pour s'exprimer sur ses deux passions, la culture et la politique, il fonde le Joliette-Journal qu'il rédige presque complètement lui-même.

Dans le cadre d'une troisième partie, nous verrons que Lapalme se laisse attirer par le défi de reconstruire l'aile québécoise du Parti libéral. Et c'est là qu'il est sujet aux influences réformistes et sociales des frères Gagnon, Jean-Louis et Guy, et de Jean-Marie Nadeau. Avec leur aide et celle de plusieurs autres, il dirige le mouvement de démocratisation de la politique en ouvrant la base de son parti aux militants. Et, le plus important, il trouve les appuis nécessaires dans son parti pour faire accepter son idée du rôle de l'Etat dans la promotion de la culture.

Enfin, la dernière partie nous présente le Parti Libéral de 1960 au pouvoir et Georges-Emile Lapalme, député, ministre et vice-premier ministre. Les réformes décrétées par le Parti Libéral du Québec seront-elles celles qu'auraient ardemment souhaitées Lapalme?

Dans le cadre de notre recherche, il nous semblait important de retourner dans le temps pour découvrir les thèmes ressortant le plus des écrits de Lapalme ainsi que les raisons motivant l'émergence de tels thèmes. Cela avait pour but de trouver les réponses face à l'ambiguïté que Georges-Émile Lapalme aura laissé planer sur son oeuvre politique. Pour nous, il est primordial de chercher à remettre la pensée de Lapalme dans une perspective globale plutôt qu'analytique ou comparative comme la plupart des observateurs du temps ont tenté de le faire. Prise dans sa globalité, il nous est possible de montrer ce que sa pensée, en théorie, aurait pu et voulu réaliser. Nous voulons dégager les grands thèmes de cette pensée pour ensuite identifier les liens logiques entre ceux-ci.

Nous nous devons d'avouer qu'il y a peu d'effets palpables "Lapalme" dans la société québécoise. Par ailleurs, nous pouvons dire qu'il y a davantage d'effets

subtils découlant d'une pensée que nous avons décortiquée pour en arriver au résultat que vous avez sous les yeux. Bien que peu de personnes crurent en lui, nous maintenons que si Lapalme avait su vulgariser et vendre ses idées, il aurait connu plus de succès en politique provinciale. En définitive, sa pensée représentait la seule alternative au régime de Maurice Duplessis.

Nous osons croire que notre effort de recherche aidera à saisir la pensée politique de Georges-Emile Lapalme et toute l'importance de l'influence des éléments de socialisation sur la sculpture de cette pensée politique. Au moment où le Québec reprend de nouveau tout un débat sur la place de la culture et les subsides gouvernementaux dont elle devrait disposer, il serait bon de retourner au tout début dès la création d'un ministère des Affaires culturelles au Québec pour voir quelles étaient les raisons soutenant l'institution d'un tel ministère.

REFERENCES

- 1- Denis Monière, André Laurendeau, Québec-Amérique, Montréal, 1983. p.13
- 2- Ibid. , p.15

Présentation de Georges-Emile Lapalme

Georges-Emile Lapalme est né le 14 janvier 1907 à Montréal de l'union de Euclide Lapalme et de Valéda Bazinet. Fait marquant dans la vie de Lapalme, la naissance du Devoir, trois ans après la sienne. Laissons son fils, Michel Lapalme nous décrire l'importance du journal dans l'environnement familial:

"Georges-Emile Lapalme allait très tôt élargir l'éventail de ses lectures, mais on devrait s'arrêter un instant à cette particularité: son père et lui, en complément, n'ont pas manqué un seul numéro du Devoir pendant 75 ans! Au début, à Saint-Esprit, puis à Joliette à partir de 1914, cette lecture témoignait, du moins de la part de son père, d'un choix politique. Lire Le Devoir, c'était appuyer le nationalisme d'Henri Bourassa. Non seulement y avait-il, pour cet enfant, la lecture quotidienne du Devoir, mais on pouvait se fier à son père pour en faire une seconde lecture, commentée celle-là. Un environnement ne fait pas le destin, mais on peut s'interroger sur le rôle indirect de ce père, qui animait sa cuisine de discours inlassables, à partir de sa berçante, juste à côté du poêle à bois."¹

Après avoir débuté ses études primaires à l'école paroissiale de Saint-Esprit dans le comté de Montcalm, il les termine à Joliette et entreprend ses études classiques, en 1917, au Séminaire de Joliette où il obtient un baccalauréat ès arts. Faire son cours classique dans ces années-là, c'est accepter l'enseignement professoral des prêtres et un environnement où la religion et la tradition se veulent les fondements d'un système d'éducation basé sur le grec et le latin.

Georges-Emile Lapalme a également beaucoup de difficulté à s'habituer à son statut de "pensionnaire" et ce, même s'il demeure près du Séminaire. Rigueur et discipline sont de mise et Lapalme, doté d'une constitution fragile en souffre beaucoup. Grand lecteur, c'est à ce moment-là que Lapalme, guidé par quelques professeurs de valeur, commence à lire les grands auteurs français et prend conscience de la beauté de la langue française.

C'est à Montréal que Georges-Emile Lapalme a l'occasion d'être en contact fréquent et privilégié avec la Culture et la vie trépidante de la "vraie" ville: théâtre, cinéma et littérature moderne sont à portée de la main. Il en profite pour approfondir ses connaissances littéraires, particulièrement celles de la France, motivé par le surprenant degré de libération intellectuelle dont il bénéficie. Pendant cette période universitaire, il est secrétaire du célèbre journal étudiant de l'Université de Montréal "Le Quartier latin" en 1926-27, et prend contact avec l'art oratoire lors d'assemblées politiques.

Il gradue comme bachelier en Droit en 1928, et est admis au Barreau le 10 janvier 1929. Puis vient le temps de la pratique du Droit: la crise économique fait rage, et le jeune avocat trouve ardues ses premières années de pratique. Il se forge cependant une excellente réputation grâce à des causes populaires où ses talents d'orateur lui font remporter plusieurs combats de loi. Le 22 juillet 1935, il épouse Maria Langlois avec laquelle il fonde une famille composée de sept enfants: cinq garçons et deux filles. En 1939, pour des raisons organisationnelles et matérielles, il s'associe en étude légale avec le député fédéral du comté de Joliette-L'Assomption-Montcalm, Me C.E. Ferland, par l'entremise duquel il a ses premiers rapports avec le monde de la politique. Demandes de faveurs, de services, la population assaille littéralement le bureau de Lapalme qui doit composer bien souvent avec les nombreuses absences de son associé. C'est le premier contact de Lapalme avec le patronage. Sa première réaction a été de se jurer de ne jamais mettre les pieds en politique. Mais il est également attiré vers le milieu politique.

En 1945, il se présente candidat libéral fédéral dans le comté Joliette-L'Assomption-Montcalm assurant ainsi la succession de son associé. Il dit qu'il devient

politicien par "amour propre". En effet, son véritable adversaire est Antonio Barrette même si le candidat conservateur est Paul Brien. Le défi: face à Barrette et à l'Union Nationale, comment conserver ce giron libéral? Lapalme remporte son pari en devenant député fédéral le 11 juin 1945. Il est tout de même désappointé de sa majorité de 2 250 voix. A Ottawa, il est déçu de son premier mandat: non pas en tant que député mais plutôt en tant que Québécois car il prend conscience du peu de considération accordée au français à la Chambre des Communes, au sein de la fonction publique et dans l'environnement politique fédéral en général. Se sentant tout à fait étranger dans ce bain anglo-saxon, il s'initie quand même à la politique sociale du gouvernement MacKenzie King qu'il trouve avant-gardiste et empreinte de justice. Il s'illustre de plus lors d'un débat sur un projet de réforme parlementaire et est un de ceux réclamant des changements constitutionnels visant à actualiser le document royal. Lors de ces années, il fonde le Joliette-Journal, hebdomadaire dont il assume la direction politique et littéraire et qui permet à Lapalme de faire connaître sa grande facilité quant à l'expression écrite et il publie, en 1949, une série d'articles qui furent diffusés dans Le Canada de Montréal, Le Soleil de Québec, Le Canada français de Saint-Jean, L'Avenir du Nord de Saint-Jérôme ainsi que dans plusieurs autres journaux mieux connus sous le titre "La Politique canadienne". Il s'agit de reproductions intégrales et régulières visant à propager l'idéologie libérale fédérale pour l'élection de 1949.

Entre-temps, Louis St-Laurent est élu chef du Parti Libéral du Canada et le bilinguisme fait des gains importants. Mais ce n'est pas suffisant pour convaincre Lapalme de se représenter. C'est là que le député de Joliette-L'Assomption-Montcalm fait la connaissance d'Edouard Simard, grand bailleur de fonds du PLC à l'époque. Tout d'abord, Simard lui fait comprendre que s'il abandonne, il sera marqué au fer

rouge par l'organisation libérale. Lapalme brigue de nouveau les suffrages et remporte l'élection du 27 juin 1949 avec une grande facilité. Le même Simard, le sachant malheureux à Ottawa, l'appelle et lui fait savoir qu'il y a un poste pour lui à Québec comme chef du Parti Libéral du Québec. Il organise un rassemblement à Joliette où de nombreux partisans réclament sa présence à Québec. Lapalme l'avoue lui-même: à partir de cet instant, il se croit le sauveur de la province. Il est élu chef, par acclamation, le 20 mai 1950.

Aussitôt installé dans ses nouvelles fonctions, Lapalme découvre l'ampleur de la tâche: le PLQ, à cette époque n'a ni organisation, ni programme et il est dirigé par un groupe de notables. Dès son élection et selon ce que le congrès libéral a décidé, Lapalme part évaluer les forces libérales à travers la province et partout il constate la force du régime duplessiste et l'absence du PLQ. Celui-ci ne compte que huit députés en chambre. On adopte alors le thème de la justice sociale comme base du programme politique et, suivant l'organigramme du Parti Libéral du Canada dans Joliette-L'Assomption-Montcalm, Lapalme tente de reproduire cette organisation dans chaque comté de la province. Le but ultime est de redonner le parti à ses membres par la création de la Fédération Libérale du Québec. D'ailleurs, cette décision aura un impact sur le problème aigu de la caisse électorale puisqu'il est décidé d'imposer une cotisation minimale pour chaque membre!

Lapalme perd ses élections face à son adversaire Antonio Barrette le 28 mai 1952 mais le PLQ fait élire 22 députés. Le soir même de l'élection, le député d'Outremont meurt subitement ce qui se révèle être la porte d'entrée de Lapalme à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1953, lors d'une élection partielle où l'Union Nationale déploie toute sa panoplie de tactiques douteuses dans l'espoir de voir le chef de l'Opposition

trébucher. Le PLQ perd de nouveau en 1956 et Lapalme ramène, avec lui, 18 collègues au sein de l'Opposition. Peu de temps après, découragé de la tournure des événements, il rédige une lettre de démission mais l'exécutif de la Fédération Libérale du Québec, mise sur pied en 1955, lui demande de rester pour le bien-fondé du parti ce à quoi il acquiesce. A partir de ce moment-là, les événements se précipitent: en octobre 1957, la Fédération des jeunes libéraux demande la tenue d'un congrès au leadership, Lapalme annonce qu'il sera sur les rangs puis se ravise et abandonne son poste en mars 1958 voyant tous ses appuis glisser vers la candidature de Jean Lesage. Il livre son meilleur discours politique lors du congrès à l'investiture libérale, dénonçant les nombreuses tractations dont il aura été victime et sommant les libéraux de se mettre au service du parti. Tout au long du congrès, il demeure neutre.

En 1959, Lapalme, libéré de ses obligations de chef du PLQ, écrit ce qui devait devenir le programme du parti tout au long de la Révolution tranquille et qui est mieux connu aujourd'hui sous le titre de "Pour une politique", genre de synthèse idéologique d'une longue période de réflexion et de pratique quotidienne de la politique. Par cet essai, Lapalme fait le tour de la situation de l'appareil gouvernemental québécois d'alors et propose un ensemble de mesures visant la modernisation de l'Etat québécois. Le 22 juin 1960, le Parti Libéral du Québec remporte l'élection provinciale et Lapalme est réélu facilement dans Outremont avec plus de 15 000 voix de majorité. Le 9 juillet de la même année, il est assermenté procureur-général en plus de coiffer le titre de vice-premier ministre. Les changements se déroulent très rapidement: l'Etat québécois se voit définir un rôle précis d'instrument d'intervention autant économique que social. Lapalme incarne le niveau culturel et il accorde la priorité d'action au rapprochement France-Québec, à la qualité et à la propagation de la langue française (sans oublier toutes les autres formes de culture). Il rencontre son idole, André

Malraux, à l'automne de 1960 qui l'influence et l'inspire de par l'importance de la culture en France. Il est conquis par la liberté dont bénéficie le titulaire des Affaires culturelles et surtout par la vision malrauesque du rapport entre la culture et le développement de la société. Le gouvernement Lesage crée, le 8 mars 1961, le ministère des Affaires culturelles et nomme Georges-Émile Lapalme premier titulaire de ce ministère.

L'année 1962 reste longtemps gravée dans la mémoire de Lapalme. Lui, le grand amant et défenseur de la langue française est choisi pour remplacer à l'Académie Septentrionale de France l'illustre Paul Claudel qui vient de décéder. C'est la première fois qu'un Canadien est appelé à faire partie de ce cercle littéraire fondé à Paris au début des années '30. Puis vient le temps de la seconde élection provinciale portant sur le projet de nationalisation de l'électricité. Autre victoire le 14 novembre 1962 et trois semaines plus tard, il est assermenté aux mêmes fonctions que dans le gouvernement précédent. Mais, par la suite, les interminables et épuisants combats pour l'augmentation des crédits budgétaires accordés au ministère des Affaires culturelles minent considérablement l'enthousiasme de Lapalme jusqu'à le réduire à néant. Fatigué du pouvoir, des demandes de faveurs et des batailles budgétaires, il démissionne officiellement le 3 septembre 1964 après avoir remis sa lettre de démission au Premier ministre Lesage huit mois auparavant.

Ensuite, comme le dit si bien son fils Michel dans la biographie qu'il écrit dans le volume "Pour une politique", Lapalme prend une semi-retraite qui lui permet d'écrire ses Mémoires en trois volumes. Il est successivement commissaire à Terre des Hommes, juge à la Cour de la citoyenneté, président de la Société canadienne de développement de l'industrie du cinéma et président de la Commission des biens

culturels du Québec, poste qu'il occupe de 1972 à 1978. En 1979, le ministre des Affaires culturelles d'alors, Denis Vaugeois, le nomme président d'une commission chargée d'enquêter sur la disparition de biens culturels, tâche qu'il mène à terme. Cela représente la dernière de toutes ses implications publiques. Georges-Emile Lapalme meurt le 5 février 1985 à l'âge de 78 ans.

REFERENCES

- 1- Georges-Emile Lapalme, Pour une politique, VLB Editeur, 1988. p. 17

Chapitre I

Sculpture de la pensée politique de Georges-Emile Lapalme

Lorsqu'on travaille sur la biographie d'un homme, il faut nécessairement retourner dans le temps pour cerner les influences pouvant avoir forgé les idées et retracer leurs origines. Ce chapitre s'attaque à cette tâche en scrutant de près l'influence parentale dans un premier temps puis celle de l'école et du milieu de l'éducation pour conclure sur les effets de socialisation du métier d'avocat de campagne et son lien avec le monde politique.

Cependant il est important de noter, dès le début de ce chapitre, certaines limites qui découlent des sources utilisées pour écrire celui-ci. D'une part, nous ne nous fions qu'à Lapalme lui-même et ses Mémoires pour mieux comprendre ses idées et leurs origines. Georges-Emile Lapalme nous rappelle dans ses Mémoires, en guise d'avertissement sur la fiabilité de la mémoire des souvenirs d'enfance et de début de vie que ceux-ci ne sont guère clairs et que ceux qui le sont se voient déformés par l'imagination. Il ajoute que la fausseté naît tout autant de l'oubli et du silence que de l'affirmation.¹

Bien avant l'action politique, il y eut pour Georges-Emile Lapalme la période de vie allant de sa naissance jusqu'à la pratique du droit, ce métier qu'il choisit presque par défaut. Dans ce chapitre, nous verrons la façon dont Lapalme en est venu à devenir un politicien et également un homme public avec de grandes idées pour moderniser un

Québec qui se cherchait. C'est à partir de la petite enfance que cet homme fut influencé, en contact avec des gens qui façonnèrent sa pensée et son développement intellectuel. En premier lieu, nous scruterons les faits et personnes qui ont pu l'influencer en commençant par ses parents, ensuite ses professeurs, collègues, le milieu universitaire et celui du Droit. Nous couvrirons ici les années 1907 à 1944.

1. Les parents

Dans le premier tome de ses Mémoires, Le Bruit des choses réveillées, Lapalme décrit de manière éloquente son environnement familial. De son père, il dira qu'il appartenait à une famille libérale, fédérale surtout, ne se sentant pas du tout attirée par les idées politiques de Taschereau et du PLQ. Un point est cependant à retenir de la pensée de son père: il était le plus ardent partisan de Henri Bourassa dans la circonscription de Montcalm. Bourassiste convaincu, Lapalme nous apprend que son père devint, au fil des ans, plus nationaliste que Bourassa lui-même.² Laissons-le à cet égard nous décrire la situation:

"Il y eut dans la maison la photo de Sir Wilfrid Laurier mais il y eut surtout celle de Bourassa. Quand il lui était possible d'assister à une assemblée du chef nationaliste, mon père s'y rendait et en reparlait longtemps."³

Par ailleurs, le père de Georges-Emile Lapalme et son grand-père maternel ne s'entendaient pas très bien au niveau politique bien que les deux soient de farouches libéraux. Le grand-père avait été un organisateur libéral chevronné mais Lapalme nous explique qu'il mourut libéral impénitent sans avoir lu *Le Devoir*. Cela explique tout car le père de Lapalme fut l'un des premiers abonnés du journal nationaliste.⁴ Du côté paternel, il nous révélera aussi cet amour des paysages québécois, ces "beaux

points de vue" comme il le disait si bien lui-même... Cela eut certainement une influence sur Georges-Émile Lapalme lui-même qui raconte souvent dans ses Mémoires sa fascination pour le fleuve St-Laurent, ce canal "chargé d'histoire". 5

Son père lui légua aussi ce goût de la lecture, lui qui passait ses nuits entières à lire. Il tentait, sans grand succès, de s'approvisionner, pendant la guerre 1914-18, des dernières revues françaises pour se tenir à la fine pointe de l'actualité. Un jour il l'amena et lui acheta Le Pauvre Blaise de la comtesse de Ségur. Pour Lapalme, ce fut la première oeuvre française d'une série qui ne s'arrêta jamais. A neuf ans, il lisait déjà Le Devoir tous les jours et était étonnamment bien informé sur la situation mondiale de l'époque.⁶ C'est son père qui, avec Le Devoir, le renseigna sur la guerre, cette terrible guerre mondiale, et davantage sur le contenu politique de celle-ci dans un pays comme le nôtre. Lapalme se souvient de cette ségrégation sentie dans notre propre armée, des soldats passant par Joliette et d'avoir vu de nombreux membres de notre défense nationale faisant des exercices matinaux sur la pelouse de l'Arsenal. Pour décrire un trait de personnalité de son père, que Lapalme retint à titre de nationalisme francophone, il raconte ce qui suit:

"Souvent, dans l'après-midi, le commandant donnait une conférence à ses hommes étendus dans l'herbe autour de lui, près du bassin du parc. Un caporal canadien-français, la poitrine marquée de six trous de balles de mitrailleuse, traduisait. Cet officier n'avait jamais vu le front et il était colonel. L'autre, le grand blessé, n'était que caporal. Mon père, avec le réflexe instinctif des gens de notre race, expliquait tout cela: "C'est bien simple, l'un est Anglais, l'autre Canadien français". Il n'avait pas tellement tort. N'avait-on pas vu, du jour au lendemain, des Canadiens anglais, commis de bureau, devenir lieutenants? La guerre ne servait certainement pas l'unité nationale."⁷

De sa mère, il parle en terme de première éducatrice, celle qui lui apprit à lire, à écrire et à compter. Le Devoir fut son premier manuel de lecture.⁸ Sa mère, femme

très douce, ne lui refusait rien ou presque. Elle était consciente de la santé fragile de son garçon et l'éleva dans la ouate ce qui explique sans doute sa difficile adaptation à la froide éducation des prêtres... Georges-Emile Lapalme nous apprend aussi que lorsqu'il entra à l'école du village en 1913, on lui fit sauter la "classe élémentaire" grâce aux connaissances que lui avait données sa mère.

De cette période de sa vie que Lapalme décrit lui-même comme étant très heureuse, l'homme retient également cette passion et cet objet de questionnement qu'est la France, la mère-patrie, passion qu'il entretiendra d'ailleurs toute sa vie allant même jusqu'à en faire la référence suprême! Tout cela lui vint de son père qui, initialement, lui indiqua la voie de la lecture de revues et journaux français et qui lui parlait, avec enthousiasme et orgueil, une fois l'an de sa barrique de vin de France. Sans oublier sa mère qui, avec le même orgueil, sortait de ses trésors familiaux la petite bouteille de parfum provenant de France. Puis vint le temps d'étudier l'histoire à l'école et de se faire parler abondamment de la France dont il tira son intérêt pour cette matière scolaire. Pendant la première guerre mondiale, la France était omniprésente: dans les journaux, les revues, les conversations et surtout dans les manuels scolaires!⁹

Parlant de l'école, Georges-Emile Lapalme dira ce qui suit:

"J'y fis la découverte de l'histoire du Canada en un moment où le patriotisme universel se traduisait par des batailles sanglantes sur terre et sur mer. Dès ce moment, je crois que j'ai eu la passion de l'histoire à cause de la France. (...) Des illustrations à la sépia nous montraient la mère-patrie souffrante mais toujours victorieuse. La Marne, nom mystérieux et incompréhensible pour un enfant, faisait partie du vocabulaire."¹⁰

Voyons maintenant plus précisément en quoi l'école et le milieu de l'éducation influencèrent la personnalité et les choix subséquents de Georges-Emile Lapalme.

2. L'école et le milieu de l'éducation

Georges-Emile Lapalme retint différentes choses de son éducation et du milieu éducationnel qu'il eut l'occasion de fréquenter lors des années 1910-20. Parlons tout d'abord du milieu. Etant habitué à l'éducation en serre chaude des religieuses, ce n'est pas sans souffrance que Georges-Emile Lapalme vécut ses années de collège. A l'automne de l'année 1918, Lapalme fit son entrée au Séminaire de Joliette, un collège qui respectait en tout la représentation que l'on se fait des collèges classiques de l'époque. Il nous décrit ici la situation d'alors :

"Les particularismes de chacun d'eux étaient sans profondeur, l'esprit les imprégnait de la même vocation. Depuis près d'un siècle, les générations d'élèves avaient tellement vécu la même vie qu'elles pouvaient à cinquante ans de distance se raconter les unes aux autres les mêmes histoires, se livrer des impressions identiques et revivre à la même heure leur lever, ou leurs prières, la messe ou la récréation. Mon père, qui fut au collège trente-cinq ans avant moi, parlait un langage qui était le mien; mon fils, lui, ne me comprenait plus. L'idiome avait changé avec les structures nouvelles. Telles qu'elles étaient, ces structures vétustes ne craquaient pas encore."¹¹

Ces séminaires se voulaient de véritables pépinières de professionnels surtout de prêtres, de médecins et d'avocats. C'est là que l'élite de plusieurs générations prit naissance. Lapalme s'aperçut très rapidement que cette forme d'éducation donnée par des hommes était tout à fait différente de celle des religieuses, plus matriarcale et surtout d'avec le type de rapports tout en douceur qu'il entretenait avec sa mère. Ce fut donc le choc! Il se sentit étranger, loin de chez lui dans ce milieu austère peu

accueillant. Un peu plus tard, la maladie (en l'occurrence un vertige oculaire) lui permit de transgresser la règle inflexible du pensionnat.¹²

Pour Lapalme, cette éducation n'était en fait que le paradoxe de sa propre personnalité: habitué à la confiance, il était tourné en ridicule à la moindre occasion. On tentait de lui inculquer l'esprit de compétition auquel il n'était point attiré. D'après lui, c'est là qu'il apprit à cacher ses sentiments, toute sa vie durant.¹³ A vrai dire, ceux qui connaissaient vraiment Lapalme en parlent en termes d'homme très sensible mais qui, en raison de son apparence extérieure austère et bourrue, cachait sa véritable personnalité.

Lapalme conserva un souvenir impérissable de deux de ses professeurs principalement pour deux idées qui le motiveront toute sa vie: le progrès et l'humanisme. En effet, dans ses Mémoires, Georges-Emile Lapalme nous introduit deux prêtres qui retinrent son attention. Le premier, le Père Joseph Latour, devint Supérieur du Séminaire en 1918. Il entreprit la réforme de son collège et surtout développa une attitude beaucoup plus humaine avec la plupart des élèves de l'institution ce qui, dans ces années-là représentait un immense progrès. L'autre personnage dont il conserva un bon souvenir fut le Père de Grandpré. Celui-ci développa une relation privilégiée avec Lapalme, jusqu'à sa mort. Ce bourreau de travail, dispensateur d'une très grande culture, dévoreur de livres et de lectures diverses, recevait les toutes dernières collections françaises qu'il s'empressait de lire pour ensuite les prêter généreusement à Lapalme. Pour celui-ci le Père de Grandpré domina son temps collégial. Il fut l'un des principaux modèles de Georges-Emile Lapalme qui, d'ailleurs, y ressembla beaucoup tout au long de sa vie par son amour pour la culture et son énorme capacité de travail.¹⁴

Au-delà des professeurs qui faisaient des efforts individuels considérables pour mettre à jour leur matériel pédagogique dans un milieu qui était demeuré trop longtemps stagnant au point d'être passablement empoussiéré, c'est à cette époque que Lapalme et ses collègues prirent conscience du plus important problème relié à l'éducation canadienne-française: la qualité de la langue française.¹⁵ Lapalme se livre à l'étude de la question de la langue française dans ses Mémoires, une question qu'il aura à coeur toute sa vie. Il nous décrit à quel point cette langue était massacrée. Bien entendu, peu de prêtres avaient eu l'occasion de faire des stages de perfectionnement en France, ce qui fait qu'il n'y avait aucun expert de la langue française dans les collèges d'alors. De nombreuses brèches restaient ouvertes et inexplicables mais suivant ce que Lapalme nous révèle, la plupart des étudiants étaient parfaitement conscients de leur état. Cette langue qu'on leur enseignait était truffée d'anglicismes et les élèves condamnaient cet état de fait. Point de syntaxe nous dit Lapalme, tout l'accent était mis sur la signification des mots ce qui était tout à fait illogique!¹⁶ Il en résulta un désir de réformer cet état de fait que Lapalme résuma ainsi:

"De cette inquiétude et de cette impuissance verbale est née, quant à moi, un désir jamais éteint de faire quelque chose et lorsqu'enfin j'eus mon mot à dire pendant quelques instants, dans les affaires de la nation, j'ajoutai à la création des Affaires culturelles celle d'un Office de la langue française. En ce faisant, je me retournais vers les années lointaines et je remerciais ceux qui malhablement, mais sincèrement, avaient vaguement entrevu des possibilités de redressement."¹⁷

Ce problème omniprésent de la langue française referra surface lorsque nous aborderons les années universitaires de Lapalme à Montréal. Ce fut sans l'ombre d'un doute le combat de sa vie: cette langue, cette culture québécoise qu'il fallait

développer et surtout qu'il fallait faire pénétrer à l'intérieur de toutes les couches de la population, autant chez les riches que chez les pauvres pour libérer ce peuple en mal d'identité. Nous reviendrons sur cette question plusieurs fois pendant ce travail. Retournons plutôt au Séminaire de Joliette au début des années '20. Lapalme nous apprend alors que c'est là qu'il eut ses premiers contacts avec la culture par le biais du théâtre.

Une troupe vint jouer une pièce au collège et que c'est là que Georges-Emile Lapalme a vu pour la première fois une troupe professionnelle ce qui l'impressionna car il en a conservé le souvenir.¹⁸

Par la suite, en 1919 ou 1920 (Lapalme lui-même ne peut mettre de date sur cet événement), Georges-Emile Lapalme fit connaissance avec l'art oratoire. Le collègue invita un espoir du camp libéral, Athanase David, à donner une conférence dans le cadre d'un congrès des commissaires d'écoles. Lapalme fut séduit par sa prestance, son ton de voix et surtout la teneur de son discours puisque, sur un ton franc et confiant, David prévoyait l'entrée du gouvernement dans les écoles en raison de l'inertie des commissaires d'écoles. Lapalme le comprit très bien, le suivit très bien et devint automatiquement un de ses supporters. Ce style, cette présence sur l'estrade le frappèrent au plus haut point et jamais il ne l'oublia. Ce gars-là était un véritable orateur! Plus tard lorsque son père et son grand-père eurent une discussion sur les candidats libéraux, son père opta pour David parce que c'était "quelqu'un". Lapalme jugea pour la première fois que son père avait raison car il était maintenant apte à juger.¹⁹

Par ailleurs, Lapalme comme tout être humain de 15 ans était à l'écoute de tout ce qui pouvait l'intéresser et était influencé par plusieurs personnes et par leurs actions politiques. D'une part, Lapalme se voulait un fervent partisan de MacKenzie King et d'autre part se disait imbu de "notre mission en terre d'Amérique" soit la libération de ce peuple canadien-français. Et arriva donc en 1922 l'enquête de L'Action française menée par l'abbé Groulx avec l'aide entre autres de Edouard Montpetit, Louis-D. Durand et Antonio Perreault scrutant l'avenir politique du peuple canadien-français, recueil d'articles connu sous le titre de "Notre Avenir politique". Lapalme fut chargé par le Cercle St-Michel, division de l'A.C.J.C. d'en rapporter les conclusions.²⁰ Eveillé au nationalisme canadien-français à la lecture de ce document il déclara alors :

"Dans l'ensemble, un immense espoir se levait à la lecture de ces pages d'un caractère nouveau. Ce n'était plus le Canada qui était en cause, mais le Québec et tout le fait français. La survivance ethnique cédait le pas à la survivance politique. Quel était notre avenir? Que pouvait être notre avenir? En relisant ce livre aujourd'hui, je lui donnerais peut-être une interprétation différente, mais en 1922 et en 1923 les élèves qui avaient suivi le parcours tracé par l'Action française avaient d'un commun accord débouché sur une réalité pour eux inéluctable: l'Indépendance d'un Etat français en Amérique. Au Cercle, nous fûmes tous des séparatistes avant la lettre."²¹

Pour Lapalme, lui et ses compagnons devaient faire l'avenir de ce peuple et même "plier la réalité" pour en arriver au but ultime de l'indépendance. Mais la réalité politique entra dans une période creuse et stagnante avec la venue d'Alexandre Taschereau comme premier ministre du Québec qui mit l'accent sur l'industrialisation au détriment de la politique, de la culture et du domaine social.²² Si bien qu'en théorie, l'abbé Groulx allumait un feu en quelque part chez les plus jeunes mais lorsqu'on regardait les choses d'un oeil plus pragmatique, la situation paraissait assez noire et les espoirs de la jeunesse québécoise se perdaient dans la mer

d'industrialisation. Non, à ce moment-là on ne parlait pas encore d'autonomie provinciale. Mais cela ne saurait tarder...

C'est donc d'espoir et de réalisme que vivait Lapalme. Et la vie estudiantine continuait. A la suite de sa première année de Philosophie, Lapalme dut faire un choix de carrière. Pas question "d'entrer sous les ordres" et ni la médecine ni le droit ne l'attirait vraiment mais il devait se résoudre à choisir une de ces deux options.²³ C'est à ce moment précis de ses Mémoires que Lapalme y alla d'une confidence:

"Inavoué mais persistant, le désir d'écrire me tenaillait depuis le jour où nous avions fait la rencontre de la littérature. Ecrire, mais sur quoi? Et comment? Nous reconnaissions deux historiens: Chapais et l'abbé Groulx. Le primo vivere que nous aurions à affronter nous interdisait de les suivre. La leur n'était pas une carrière pour nous. L'impossibilité d'être un écrivain nous vouait d'avance à l'exercice d'un métier principal à moins que nous nous lancions dans le journalisme. Un seul journal attirait notre attention: Le Devoir. Là encore toutefois, surgissait l'objection: être journaliste, ce n'est pas être nécessairement un écrivain."²⁴

Georges-Emile Lapalme savait pertinemment qu'il y avait quelque chose à bâtir dans ce domaine de la littérature au Québec surtout au niveau du roman; ce genre littéraire resté non exploré par les Québécois lors de ces années-là.²⁵ Je crois que ce fut là sa plus grave erreur: ne pas faire le choix de ses sentiments mais plutôt celui de la raison. Mais malgré toute l'amertume et la nostalgie qui transpirent des pages de ses Mémoires, on peut évaluer positivement l'implication politique de Georges-Emile Lapalme et donc considérer positivement son choix de carrière.

Bref, Lapalme choisit le droit surtout parce qu'il n'avait pas les notes nécessaires pour bifurquer vers la médecine. Ainsi s'achevait le cours classique avec comme préoccupation principale la qualité de cette langue française si belle mais massacrée

de toute part. Cette faiblesse provenait du fait que ceux qui l'enseignaient n'avaient pas la formation nécessaire pour bien la dispenser. Il fallait repenser le système d'éducation au Québec pour lui permettre d'être davantage adapté à la réalité d'alors, bref d'être actuel.²⁶ C'est ainsi que Lapalme termina la deuxième partie du premier tome de ses Mémoires:

"La grande faillite de notre enseignement était là. Elle y est encore. Une langue apprise dans les grands classiques devait normalement s'épanouir. On sait ce qu'elle est devenue. Le sabir de nos bacheliers, de l'élite, est la tache de nos collègues classiques. Quand venait le moment de parler et d'écrire, une cloison nous séparait des oeuvres étudiées et nous retombions dans le dialecte de la rue. Je me rappelle la diatribe d'Olivar Asselin sur un texte du Père Latour et la dénonciation unanime qui frappa la langue dans laquelle les collègues présentèrent un jour leur célèbre mémoire à une commission défunte. L'anglicisme, la syntaxe désaxée, le vocabulaire imprécis et pauvre n'ont fait que se reproduire à la grandeur de l'enseignement classique. Nous étions des produits du classicisme gréco-latin, incapables de parler et d'écrire proprement la langue maternelle. Il est difficile de pardonner cela."²⁷

Conscient de ses faiblesses et des outils dont il dispose, Georges-Émile Lapalme entra donc à l'université au sein de la faculté de droit. De son enseignement universitaire, Lapalme retint peu de choses: il apprit surtout "où trouver la loi". Le vrai sens du droit, l'essence de cette matière ou comment devenir homme de loi, c'est au palais de Justice et au bureau du patron qu'on l'apprenait.²⁸ Plus encore, Lapalme fut à même de constater les carences de l'enseignement universitaire d'alors à la faculté de droit: apprentissage par coeur sans une goutte de logique, professeurs-avocats sans formation pédagogique et percevant leur travail d'enseignant comme bien secondaire à leur carrière, étudiants ne se fiant qu'à leur seule mémoire. Lapalme garde un très mauvais souvenir de ses premiers contacts avec le palais de Justice également: on entendait les causes à un rythme effréné pour en passer le plus

possible ce qui laissait une impression de "débaras", de superficiel. Lapalme donna même un surnom au palais de Justice de Montréal: l'Usine de la Justice.²⁹

Ce premier contact fut tempéré par deux professeurs qui rendirent de façon impeccable deux cours qui captivèrent Georges-Emile Lapalme: Emery Beaulieu et Rodolphe Lemieux respectivement professeurs de droit romain et d'histoire du droit. Et c'est encore par l'histoire que le droit devint intéressant pour Lapalme.³⁰ Il nous dit:

"C'est par le droit romain que l'on comprend notre droit civil et c'est par l'histoire du droit que l'on saisit le cheminement de la conscience humaine.(...) Sans le droit romain, on connaîtrait peu de choses de l'histoire romaine, et toute l'histoire du Canada depuis la cession n'est qu'une longue bataille pour la conquête de nos droits. N'eut été le droit, nous serions presque sans histoire. Dans la Rome antique, il est apparent que l'histoire n'existe qu'en fonction des droits de l'homme. Ce qu'elle raconte, c'est l'évolution des principes parce que chez les Anciens tout était objet et sujet de droit depuis les croyances jusqu'à leur manifestation extérieure. Décrire le droit de Rome, c'est en décrire son âme et son intelligence. Voilà comment en se penchant sur le droit, on se penche inévitablement sur l'histoire."³¹

De par ce lien entre droit et histoire, Lapalme apprit à aimer le droit. Un autre personnage retint l'attention de Georges-Emile Lapalme durant ses années universitaires : l'économiste et homme de droit Edouard Montpetit, professeur d'économie politique.

Il lui reconnaît ce savoir que seuls les grands hommes peuvent donner à la génération subséquente: il arrivait devant la classe et récitait les principes de l'économie politique sans notes, avec passion, désireux de refiler l'éducation qu'il avait reçue de l'Ecole des sciences politiques de France. De plus, il avait été le premier boursier québécois en Europe.³² Cela renforçait certaines idées de Lapalme

sur la supériorité du système d'éducation français et des liens pouvant s'établir avec la mère-patrie. La France encore, notre mère-patrie où tout était plus mûri, pensé: Lapalme déjà à mots à peine couverts semble dire que nous aurions intérêt à nous servir de l'expérience culturelle et du savoir français pour nous donner une richesse historique et sociale que, sans la France, nous ne pourrions nous rattraper ou simplement nous développer comme peuple.

Il y eut aussi pour Georges-Emile Lapalme les activités extérieures au milieu universitaire qui l'intéressèrent au plus haut point surtout qu'en 1926 la question constitutionnelle devint à l'ordre du jour. Lord Bing refusa la dissolution de la Chambre à MacKenzie King et remit le pouvoir dans les mains de Arthur Meighen qui, à son tour, demanda la dissolution de la Chambre, demande à laquelle Lord Bing acquiesça. Ce fut la tornade chez les libéraux fédéraux et les Lapalme, père et fils, furent pris dans la tempête. Des élections furent annoncées et Georges-Emile Lapalme assista avec ravissement à la plupart des débats électoraux dans le comté de Joliette et dans la région du Saint-Maurice où les Lapalme avaient de la parenté. C'est à ce moment-là que Lapalme devint partisan libéral fédéral et qu'il se surprit même à défendre les gestes de MacKenzie King lors de conversations avec des amis de son âge. Sûrement pouvons-nous dire qu'il y eut derrière ce geste une influence familiale puisque le père de Lapalme, suivant les ordres de son maître Henri Bourassa, dénonça vigoureusement également les actions de Lord Bing et de Meighen.³³ Et Lapalme d'avouer:

"Si je m'arrête auprès de mes vingt ans, je constate que je ne suis pas un homme politisé. Au contact de mon père, il est vrai, j'entends le bruit que fait la politique, mais elle n'a pas pour moi l'attrait d'un métier éventuel ni l'importance qu'on veut lui donner. Je prends parti pour MacKenzie King contre Lord Bing de Vimy, mais en ce faisant, je fais comme à peu près tout le monde: je suis momentanément entraîné."³⁴

Au-delà de l'université, de ses cours et du palais de justice c'est toute la culture et l'art que découvrit alors Georges-Emile Lapalme. On l'a vu ci-dessus, Lapalme était avide de découverte culturelle et artistique, grand partisan de ce genre d'événement mais il était aussi limité, jusqu'au collège du moins, à son environnement joliettain. Le fait d'habiter Montréal pour la période des études universitaires lui fit développer ses connaissances littéraires, culturelles et artistiques. Il eut aussi l'occasion de vivre dans la métropole canadienne et dans un environnement beaucoup plus permissif et ouvert à toute manifestation culturelle.

Cette idée première fit vite place à la réalité: bien entendu, côté littéraire, Montréal était formidable et lui permit d'entrer dans l'univers littéraire contemporain: au programme, Duhamel, Proust, Morand, Gide, Mauriac, Bernanos, etc. Lapalme l'avoue lui-même: il dut pédaler très vite pour reprendre le temps perdu et il passa de longues heures à digérer de nombreux auteurs, un temps privilégié pour l'étudiant de droit. Par ailleurs, côté théâtre, c'était le néant ou presque dans la métropole, le fief québécois où l'on devait retrouver normalement la plupart des activités théâtrales. Même situation du côté de la peinture où les expositions étaient totalement absentes du paysage montréalais et à part quelques manifestations d'opérette, l'action n'abondait pas non plus de ce côté. Cette pauvreté culturelle, Lapalme l'acceptait, n'ayant guère le choix, mais elle le laissait perplexe et avec un souvenir de "grisaille" culturelle pour la caractériser.³⁵ De ce côté-là aussi, tout restait à faire. Et Georges-Emile Lapalme en était fort conscient...

Puis ce fut l'heure des examens et Lapalme dut se déplacer à Québec pour remplir les exigences liées au barreau. C'est lors de ce passage qu'il découvrit Québec et

Lapalme fit ses classes historiques avant de mettre les pieds dans la ville la plus chargée d'histoire au Québec. Soucieux du détail et de l'histoire, Lapalme relut le Montcalm de Thomas Chapais et fit le tour complet de tous les chantiers historiques du grand Québec: c'est toute l'histoire de notre peuple qui défilait sous ses yeux. Dès cet instant, Lapalme adora la ville de Québec.³⁶ Imbu et féru d'histoire, il ne pouvait en être autrement lorsqu'on se plonge dans l'enfance de Georges-Emile Lapalme.

3. Le métier d'avocat et la politique

Après avoir gradué en janvier 1929, Georges-Emile Lapalme prit la décision de s'établir à son compte dans sa ville d'enfance, Joliette, plutôt que de travailler pour une grosse étude montréalaise puisque le rythme du droit y était beaucoup trop rapide et que cette pratique du droit ne concordait pas avec la conception qu'il se faisait de son métier. Donc, ce fut le retour au bercail et il s'installa dans de modestes locaux qu'il conserva pendant trois ans. S'ensuivit la crise économique qui plongea tout le monde dans la misère y compris Lapalme lui-même qui vécut quelques années de vaches maigres avant de marquer un point tournant dans sa carrière: la découverte de la "vraie" politique.³⁷ Et cela se produisit un peu par hasard...

En effet, le déblocage menant au Statut de Westminster opéré de main de maître par MacKenzie King et son bras-droit québécois Ernest Lapointe séduisit Georges-Emile Lapalme jusqu'à l'amener aux portes de la partisanerie politique et bien sûr parce que, de l'avis de Lapalme, personne ne pouvait mener le Canada à part MacKenzie King. Sans parler de l'influence paternelle qui lui dictait la voie traditionnelle du cheminement professionnel en campagne québécoise: s'il voulait se faire une clientèle, Georges-Emile Lapalme devait se "brancher" et passer à l'action politiquement parlant.

Examinant sa situation financière et professionnelle qui était fort difficile, Lapalme en vint à la conclusion de sauter dans l'arène politique. Sans le savoir, Lapalme venait de prendre une décision qui influencerait le reste de son existence: il prendrait goût à la politique, il aimerait ses côtés positifs mais entretiendrait une relation ambiguë avec elle pendant toute sa vie.

Tout se tissa pourtant de façon presque naturelle: un nouveau député fédéral venait d'être élu dans le comté de Joliette, Charles-Edouard Ferland, avocat qui remporta une élection partielle en 1929. En 1930, lorsque MacKenzie King lança l'appel au peuple, Ferland demanda de l'aide du côté de Georges-Emile Lapalme et celui-ci accepta pour se faire connaître dans le comté visant ainsi le recrutement de clients potentiels. De son propre aveu, Lapalme ne fit pas grand-chose: travail de comité et quelques discours mais il se surprit à aimer grandement l'expérience. Il faut dire que le comté de Joliette représentait un château-fort libéral et que l'opposition était à peu près inexistante.³⁸ Et il y a plus car, même s'il se dit peu attiré par les sentiments, reste que les applaudissements dont il fut l'objet pendant et à la suite de ses modestes discours lui firent un velours qui l'encouragèrent à persévérer dans la chose politique.

Et en 1931, Georges-Emile Lapalme eut l'occasion de participer à la campagne électorale provinciale de l'intérieur de l'organisation où il prit contact avec le pouvoir. Il fut participant parmi ceux qui décidèrent du programme et de la stratégie à adopter et ce pouvoir, il ne le détesta pas du tout. Pendant ce temps, la crise faisait toujours rage et le métier d'avocat ne rapportait rien de bon à Lapalme sur le plan financier mais il eut du temps, beaucoup de temps pour se faire une imposante bibliothèque et surtout lire son contenu.³⁹

En 1935, Georges-Emile Lapalme fut de nouveau sollicité par le député Ferland pour faire campagne dans le comté Joliette-L'Assomption-Montcalm, trois comtés provinciaux maintenant réunis dans un seul et unique comté fédéral. Une fois de plus, la campagne fut aisée car l'opposition ne fit qu'acte de présence. Lapalme apprit à mieux connaître le milieu de la politique et il parut surpris compte-tenu de son expérience initiale en 1931. Voilà comment il décrit la situation:

"Il faut aussi faire la part de la vanité, car il y en a tellement dans la vie publique. Une bouffée d'amour-propre me faisait aimer ce premier rôle que je jouais sans chaperon et qu'il me fallait abandonner dès que je remettais les pieds dans Joliette. Je pris part, il est vrai, à un grand nombre d'assemblées contradictoires aux côtés de Lucien Dugas, mais je n'y étais que le petit dernier. La férocité du combat qui se livrait là me montrait pour la première fois le visage de la haine politique. Du haut de la tribune, je voyais d'anciens camarades nous conspuer les yeux exorbités et l'injure facile. En moi-même, dans de telles aventures houleuses, je reconnaissais bien mon infériorité, mais, me retrouvant au premier rang dans le comté voisin, je savourais la minute qui passait."⁴⁰

L'année 1935 marqua aussi pour Georges-Emile Lapalme le pire moment de pauvreté professionnelle et financière. Puis la crise économique se dissipa tranquillement et, le temps de quelques causes assez publicisées, la situation se renversa en un peu moins de dix-huit mois. Dans cet intervalle, un personnage qui marquera le reste de la vie de Lapalme fut élu premier ministre du Québec: Maurice Duplessis. Et Lapalme ne demeura évidemment pas insensible aux premiers pas de ce nouveau régime, ce régime qui se fit élire grâce à sa dénonciation du patronage de l'équipe Taschereau. Lapalme a l'honnêteté d'avouer qu'il constata les bons coups et aussi les mauvais du gouvernement Duplessis et qu'il ne retint que les points faibles par instinct.⁴¹ Depuis environ 1930, Lapalme était devenu un partisan libéral tout d'abord fédéral puis identifié libéral provincial par la suite des choses et surtout aux yeux de la population. Lapalme nous dit qu'il se passa des choses pas très catholiques chez les

propagateurs de pureté... Et la conduite publique de Maurice Duplessis n'était pas digne de celle d'un premier ministre; c'est cela que Georges-Emile Lapalme retint des trois premières années duplessistes, on était simplement passé du pareil au même, d'un système de patronage "rouge" à un système de patronage "bleu".

Puis vinrent les élections provinciales de 1939 où, dans Joliette, Lucien Dugas fut de nouveau unique candidat à l'investiture libérale. Lapalme, en raison de querelles internes dans l'organisation libérale de son comté se retrouva sur les tribunes libérales à travailler pour le parti provincial aux côtés de Odilon Duval dans le comté de Montcalm. Lucien Dugas essuya une cuisante défaite dans Joliette et Duval remporta l'élection dans Montcalm.⁴²

Dès la défaite de Lucien Dugas, les "rouges" du comté se retrouvèrent sans défenseur libéral à Québec et prirent d'assaut le bureau de Charles-Edouard Ferland qui fut mandaté par le premier ministre Adélard Godbout de la tâche de s'occuper des libéraux de Joliette-L'Assomption-Montcalm. Débordé, Ferland en vint à la conclusion qu'il lui fallait un associé et c'est alors qu'il pensa immédiatement à Georges-Emile Lapalme. Celui-ci accepta. C'est ainsi que naquit en décembre 1939 l'étude d'avocats

Ferland et Lapalme. Et que Lapalme réalisa jusqu'à quel point il était maintenant impliqué dans la politique; plus besoin d'essayer de convaincre les gens de ses allégeances politiques, tous le voyaient partisan libéral tant à Ottawa qu'à Québec. Lapalme décrit ainsi sa rencontre avec un autre aspect de la politique:

"Ce mois de décembre, la pellicule déposée sur le temps ne l'a pas suffisamment recouvert pour que je puisse en oublier l'effroyable labeur.

En bataillons serrés, les électeurs provinciaux et fédéraux se ruaient sur nous; trop nombreux pour s'asseoir tous, plusieurs attendaient debout et, quand les salles étaient remplies, des délégations quelquefois attendaient dehors au froid. Nous allions manger à trois heures et nous partions à huit ou neuf heures du soir. Devant cet afflux, si j'écarquillais les yeux, j'apprenais aussi tout le sens de cet anglicisme si bien connu des Canadiens français: le patronage. Quand viendra mon tour d'en être victime, j'en parlerai."⁴³

Cette politique, il la laissa pénétrer à l'intérieur de ses tripes et ces épisodes politiques se continuèrent en 1940 lorsque MacKenzie King lança l'appel au peuple et que son associé lui demanda de faire campagne seul avec lui dans le comté fédéral. L'idée ne lui vint jamais de refuser. Bien au contraire, la campagne électorale lui ferait grand bien au niveau professionnel. La victoire fut acquise assez facilement encore une fois. Par ailleurs, son bureau d'avocats s'était transformé en bureau de demande de faveurs politiques. Il devient évident que Lapalme était de plus en plus connu dans les comtés fédéral et provincial et que son associé lui confiait des responsabilités politiques de plus en plus larges. Il fut d'abord invité parmi tant d'autres à aider les libéraux dans leurs différentes campagnes, puis prit part à la planification de la stratégie électorale (parmi tant d'autres également) pour finalement aboutir associé du député fédéral et unique confident de ce même député Ferland. Tout le destinait à une carrière politique.

C'est à ce moment-là de sa carrière que Lapalme en vint à côtoyer des gens défavorisés et qu'il prit conscience de la nécessité de politiques sociales gouvernementales soulageant la misère humaine. Ces politiques donneraient la chance à une couche de la société de vivre avec un minimum vital et humaniseraient leur existence. Au début des années '40, les événements se succédèrent et certains d'entre eux laissèrent leur trace sur Georges-Emile Lapalme, l'homme politique. Du côté du droit, il changea son fusil d'épaule; d'avocat de la poursuite qu'il était, il fit

le saut du côté de la défense sur les recommandations de son associé car quelques clients et électeurs avaient besoin d'être défendus. C'est au niveau de la défense qu'il remporta du succès et devint connu. Il prit goût à la défense des plus faibles de la société et fut invité à siéger sur un comité formé par un certain abbé Pichette visant à articuler une position au sujet des politiques sociales, domaine laissé pour compte lors des années de la crise économique et que la guerre menaçait de reléguer aux oubliettes. Georges-Emile Lapalme prit alors contact avec des représentants de couches sociales qu'il ne connaissait pas: prêtres, leaders syndicaux du comté et membres du milieu politique tentaient d'ébaucher une réforme sociale. Ce mot, réforme, qui ne quitta jamais le vocabulaire quotidien de Lapalme et dont il commença à en saisir toute la signification et l'importance lors de réunions au sous-sol de l'église. Par la suite, une dispute entre la Joliette Steel Company et le conseil municipal amena Georges-Emile Lapalme au coeur d'un conflit ouvrier: il devint représentant de la ville au sein de la commission d'arbitrage et eut l'occasion de côtoyer deux spécialistes de la législation ouvrière qui lui firent changer tout d'un coup ses vieilles idées sur le mouvement syndical. Lapalme appuya le syndicat contre le patronat, les deux autres avocats également et le conseil de ville en fut quitte pour la surprise de sa vie! A partir de là, Lapalme devint un défenseur de toutes les causes sociales, ce qui explique en partie toute la hargne et l'acharnement dont il fit preuve contre le régime duplessiste.⁴⁴ Voilà comment il résumera ce tournant dans sa pensée politique:

"La conduite de Maurice Duplessis a fait de moi un irréductible libéral, un fanatique de la cause qu'il combat. Le temps du dilettantisme est bien fini; celui qui entraîne au-delà du but fixé est déjà commencé. C'est la dernière évolution et si ce n'étaient des détails qui la jalonnent, je pourrais l'immobiliser là et dire qu'il en sera ainsi, jusqu'à l'heure de la retraite."¹⁴⁵

Tout au long de ce chapitre nous avons vu que Lapalme a rencontré et côtoyé des gens qui l'ont influencé à l'importance de l'éducation puis, au sein de celle-ci, à l'importance des traits distinctifs de la société québécoise d'alors. Lorsqu'il devint avocat, Lapalme eut l'occasion d'aider ses compatriotes et de mesurer l'ampleur du besoin de politique sociale au sein de notre société. Le fait que Maurice Duplessis après avoir dénoncé l'inaction et la corruption libérales érigea celles-ci en système répugna à Georges-Emile Lapalme. C'est alors que celui-ci fit le grand saut pour faire sa part pour le Québec et les gens de son comté au niveau fédéral. C'était à Ottawa, pensait Lapalme à ce moment-là, que résidait la plus grande volonté de changement et d'amélioration sociale.

REFERENCES

- 1- Georges-Emile Lapalme, Le bruit des choses réveillées, Montréal, Leméac, 1966.
p. 13.
- 2- Ibid. , p. 27.
- 3- Ibid. , p. 27.
- 4- Ibid. , p. 30.
- 5- Ibid. , p. 80.
- 6- Ibid. , p. 51.
- 7- Ibid. , p. 50.
- 8- Ibid. , p. 31.
- 9- Ibid. , pp. 38-39.
- 10- Ibid. , p. 45.
- 11- Ibid. , p. 85.
- 12- Ibid. , p. 89.
- 13- Ibid. , p. 94.
- 14- Ibid. , pp. 99-102.
- 15- Ibid. , pp. 109-110.

- 16- Ibid. , pp. 114-115.
- 17- Ibid. , p. 115.
- 18- Ibid. , pp. 117-118.
- 19- Ibid. , pp. 130-131.
- 20- Ibid. , p. 114.
- 21- Ibid. , p. 148
- 22- Ibid. , p. 150.
- 23- Ibid. , p. 164.
- 24- Ibid. , p. 164.
- 25- Ibid. , p. 167.
- 26- Ibid. , pp. 177-178.
- 27- Ibid. , p. 178.
- 28- Ibid. , p. 192.
- 29- Ibid. , p. 193.
- 30- Ibid. , p. 194.
- 31- Ibid. , p. 195.
- 32- Ibid. , p. 196.
- 33- Ibid. , pp. 205-206.

34- Ibid. , p. 213.

35- Ibid. , pp. 215-217.

36- Ibid. , pp. 229-230.

37- Ibid. , pp. 233-236.

38- Ibid. , pp. 240-241.

39- Ibid. , pp. 243-245.

40- Ibid. , p. 250.

41- Ibid. , pp. 255-256.

42- Ibid. , pp. 259-260.

43- Ibid. , p. 261.

44- Ibid. , pp. 273-275.

45- Ibid. , p. 276.

Chapitre II

Action politique I: la scène fédérale

Ce chapitre nous introduit à l'action politique fédérale de Georges-Emile Lapalme qui s'étendit de 1945 à 1950. Le sentiment dominant de cette expérience est la déception, déception d'un homme politique provenant de la campagne s'apercevant que la capitale fédérale du Canada fait bien peu de place aux francophones. Par ailleurs, Lapalme retient de ce bref séjour le niveau avancé du gouvernement fédéral au niveau des politiques sociales.

Georges-Emile Lapalme fit le saut dans l'arène politique à l'occasion des élections fédérales de 1945, principalement pour deux raisons: premièrement, par amour-propre puisqu'il était sûr à ce moment-là que le comté Joliette-L'Assomption-Montcalm risquait de connaître les affres de la défaite si la rumeur, voulant que Maurice Breton s'apprêtait à se lancer dans la course à l'investiture libérale, s'avérait fondée. Lapalme avoue dans ses Mémoires qu'il se sentait supérieur à Breton et que pour l'honneur du Parti Libéral fédéral il devait se présenter car, n'avait-il pas été au coeur de l'organisation fédérale du comté en étant associé au député d'alors, Charles-Edouard Ferland?¹ Deuxièmement, il y eut Maurice Duplessis qui aida considérablement Georges-Emile Lapalme à devenir partisan libéral, tant fédéral que provincial. Evidemment, l'attachement partisan de vieille souche familiale dont avait hérité Lapalme bouillait de colère lorsque Duplessis attaquait sans relâche les "fédéraux" et il faut se rappeler que le chef unioniste était redevenu premier ministre

depuis 1944 avec comme pierre angulaire de sa doctrine politique la fameuse "autonomie provinciale", filon qu'il exploita pendant toute sa carrière politique et avec l'aide duquel il défit Lapalme à deux élections provinciales.

Georges-Emile Lapalme donne l'impression, dans ses Mémoires, de brûler d'impatience à l'idée de se mesurer à la machine électorale unioniste, las qu'il était d'être l'objet d'attaques de la part d'Antonio Barrette surtout, ministre du Travail et député de l'Union Nationale dans Joliette. C'est avec la conviction qu'il était l'homme de la situation que Lapalme accepta de se présenter à l'investiture libérale dans Joliette-L'Assomption-Montcalm et qu'il la remporta assez aisément. Grâce surtout aux comtés de L'Assomption et Montcalm, Lapalme l'emporta par plus de 2 000 voix aux élections fédérales de juin 1945 aux termes d'une lutte sans relâche contre Antonio Barrette et l'U.N.

Georges-Emile Lapalme ne tomba pas du tout en amour avec son travail de député fédéral à Ottawa et il n'en retint que peu de choses: tout d'abord, l'interminable été de 1945 qui avait vu son bureau de comté pris littéralement d'assaut par les citoyens de Joliette-L'Assomption-Montcalm, principalement des déserteurs quémendant des postes quelconques. C'est avec grand soulagement et une certaine hâte de dévoiler la situation économique et sociale de son comté que Lapalme se rendit à Ottawa. Il s'aperçut très rapidement que la grosse majorité de ses collègues vivaient le même climat d'incertitude sociale relié à la fin de la guerre.² Parlons donc de ses collègues, une députation québécoise que Lapalme décrivit, à tort ou à raison, comme la plus brillante de l'histoire. Parmi cette "cuvée" de 1945, notons Jean Lesage, Edouard Rinfret, Alcide Côté et plusieurs autres qui déployèrent de multiples efforts pour sortir de l'anonymat qui les destinait au statut de député d'arrière banc: sur un

total de soixante députés québécois, seulement six places ministérielles étaient réservées à toute la représentation francophone du pays!³ Voici l'image que projetait Lapalme dans cet environnement où l'on jouait du coude plus que n'importe quoi d'autre:

"Nous formions un trio: Léon Raymond, le docteur Laurendeau, médecin, député de Berthier-Maskinongé, et moi. Un peu isolés, loin des puissants, nous étions, dans ce parlement où on jouait joliment des coudes, des errants de la politique, un peu éberlués par l'avance rapide que prenait une partie de la jeune députation à laquelle nous appartenions. Serions-nous jamais quelque chose ou quelqu'un?"⁴

Il ne fait aucun doute qu'en arrivant à Ottawa, Georges-Emile se rendit compte de toute la portée (négative surtout) de sa décision de se présenter à l'investiture libérale. Lui qui était connu et apprécié dans son propre comté, il ne représentait qu'un élu parmi tant d'autres dans la capitale fédérale. Nous croyons que dès son premier contact avec la vie politique quotidienne à Ottawa, il se sentit perdu, désorienté comme dans un pays étranger.

Georges-Emile Lapalme, passionné d'histoire et conscient de la valeur de ses origines, était pour un Québec fort dans un Canada fort mais il perdit très vite la plupart de ses illusions, ce qu'il pensait vivre à Ottawa: quand on demeure à Joliette, on se fait une idée de ce qui peut se passer au Parlement du Canada. Bien que Lapalme entretenait de bons rapports avec son associé qui avait l'occasion de se rendre siéger dans la capitale fédérale hebdomadairement, jamais n'avait-il eu la chance de discuter de son emploi du temps et de ses rapports avec l'environnement parlementaire. Lapalme vécut péniblement son contact avec l'entourage du parlement, à commencer par ses rapports avec son chef William Lyon MacKenzie King. Lapalme, rappelons-nous, était devenu partisan libéral fédéral lorsque MacKenzie King fit

preuve de rigidité et d'ouverture vis-à-vis le peuple canadien-français dans l'affaire du Statut de Westminster. A partir de là, Lapalme devint un admirateur de MacKenzie King allant même jusqu'à dire qu'il ne voyait personne d'autre à la tête du Canada. L'homme que Georges-Emile Lapalme eut l'occasion et la chance de voir était bien différent de l'image publique qu'il projetait. Mystique, étrange, bizarre, le premier ministre impressionnait Lapalme au plus haut point, celui-ci se rappelant surtout son passé mais il ne comprit jamais pourquoi il n'entretenait pas de relations avec ses députés. Lapalme confie qu'il ne l'a que vu, de très loin et souligne qu'il en était à ses derniers milles en politique lorsque MacKenzie King débuta son séjour à Ottawa. De plus, Lapalme, tout en gardant un souvenir teinté d'admiration, révèle que lorsqu'il fut témoin de la querelle du choix du drapeau canadien dans le cadre d'une réunion de la députation libérale, il réalisa en observant ce vieil homme, le regard vide, dépassé par les événements que son étoile avait considérablement pâli et qu'il était temps qu'il cède les rênes à quelqu'un d'autre.⁵ Voici dans quel état d'esprit se retrouvait Georges-Emile Lapalme:

"Avec le temps et la perte de l'innocence au contact des réalités parlementaires je défis quelque peu le travail à l'aiguille que j'avais monté comme une tapisserie dont le médaillon aurait représenté MacKenzie King et c'est sur Louis St-Laurent qu'avec mes collègues, je reportais peu à peu mon admiration."⁶

Au-delà du chef, c'est dans le climat qui régnait au Parlement et dans la ville d'Ottawa que Georges-Emile Lapalme perdit ses dernières illusions. Résolument nationaliste, celui-ci le devint encore plus dans ce qu'il décrit comme "cette cathédrale anglicane qui nous sert de parlement fédéral", où il éprouvait toute la difficulté d'être canadien-français, et constatait en côtoyant des gens de partout au Canada le paradoxe des deux cultures qui ne faisaient aucun effort pour se comprendre et se

connaître. C'est là qu'il fit connaissance avec l'aspect dominant que représente la force majoritaire. Cela, Lapalme, fier de ses origines et homme de droit conscient des droits de chacun, ne l'accepta jamais. Lapalme, persuadé de faire partie du parti politique réservant un traitement juste et exemplaire à l'endroit de la minorité canadienne-française, se heurta à ce qu'il appelle "le bloc monolithique anglais". Voir les banquettes se vider lors des discours en français, devoir prononcer ses discours en anglais pour avoir un auditoire décent, apprendre que les grands hommes politiques francophones comme Ernest Lapointe et Henri Bourassa n'avaient pratiquement jamais parlé en français à la chambre des Communes, c'était la fin de toutes les illusions de Lapalme sur le Canada et le palier de gouvernement fédéral.⁷

Dès lors, Lapalme perdit le goût de la politique fédérale, prenant pour acquis qu'il n'y avait rien à faire à Ottawa. Son environnement développa chez lui une corde sensible très nationaliste et c'est finalement en se tournant vers Québec où Duplessis attaquait sans cesse les fédéraux que Lapalme trouva l'inspiration pour continuer. Politiquement parlant, le passage de Lapalme fut tranquille bien que l'on puisse se rappeler de quelques actions qui nous renseignent beaucoup sur l'évolution de la pensée politique du député de Joliette-L'Assomption-Montcalm. C'est d'ailleurs cette période de la vie de Lapalme qui est la plus obscure et la moins traitée par les chercheurs.

L'étude de ses archives personnelles à l'Université du Québec à Montréal nous permet de retenir quatre thèmes majeurs du passage de Lapalme dans l'Outaouais. Premièrement, la consolidation de la pensée sociale du Parti Libéral fédéral, deuxièmement un projet de réforme de la procédure parlementaire à Ottawa, troisièmement, son acharnement à vouloir rapatrier la constitution et, enfin, la

création du Joliette-Journal visant à défendre les politiques libérales fédérales face aux attaques de l'équipe de Duplessis.

1. La pensée sociale du parti libéral fédéral.

Plus on parcourt la vie de Georges-Emile Lapalme, plus on s'aperçoit que toute sa carrière politique fut une réponse donnée au régime Duplessis et à ses nombreuses brèches selon l'interprétation qu'en fait Lapalme. C'est pourquoi celui-ci, suite à ce qu'il avait vécu à Joliette au début des années '40 c'est-à-dire son éveil au monde du travail et aux causes sociales reliées à la misère humaine et à la pauvreté économique, ne put qu'applaudir les réalisations et les efforts de MacKenzie King pour faire avancer la justice sociale au Canada. Liée à tout cela est la question des pouvoirs provinciaux et de l'autonomie provinciale au nom de laquelle Maurice Duplessis se retirait volontairement de plusieurs programmes fédéraux laissant ainsi ses concitoyens dans une situation plus précaire que la majorité de la population canadienne. Ce faisant, il provoquait la colère dans les rangs des députés fédéraux qui voyaient ainsi leur tâche de vendre ces programmes fédéraux considérablement complexifiée. Voir Duplessis couper des programmes fédéraux et surtout diminuer leur apport et leur importance, Georges-Emile Lapalme ne l'accepta jamais. Pour lui, le bien du concitoyen passait avant toute chose y compris la question des juridictions de chaque ordre de gouvernement. Ces considérations politiques ne devaient jamais freiner la progression du bien-être de l'être humain. Le politicien n'était qu'au service de ses concitoyens. C'est pourquoi Lapalme adhéra sans le moindre doute à la doctrine sociale de MacKenzie King parce qu'elle lui paraissait juste et à l'avant-garde de son temps.

Il n'hésita d'ailleurs pas à propager le programme libéral fédéral en matière de justice sociale: protection de la vieillesse, des aveugles et des mères nécessiteuses, salaire familial, aide aux handicapés de toutes sortes et surtout les allocations familiales qui avaient pour but de permettre à la famille rurale d'envoyer un ou deux enfants au couvent ou au collège.⁸ Jamais plus par la suite Georges-Emile Lapalme ne cessera de parler de justice sociale et davantage lorsqu'il sera confronté à Maurice Duplessis qui empêchera à maintes occasions les citoyens du Québec de profiter des programmes sociaux fédéraux au nom de sa fameuse "autonomie provinciale". Lapalme, de par sa sensibilité et son désir d'améliorer le sort de ses concitoyens, réalisa à quel point cette justice sociale était importante et comportait des éléments concrets pour les couches défavorisées de la population.

2. Projet de réforme de la procédure parlementaire à Ottawa.

Aider le plus de citoyens possible en s'inspirant de ce qui se fait ailleurs, même dans les mécanismes parlementaires, résume un aspect de la pensée politique de Lapalme: l'aspect démocratique. Le système parlementaire devait fonctionner à sa pleine mesure pour permettre au plus de gens possible d'en profiter le plus rapidement possible.

Pour Georges-Emile Lapalme, entrer en politique active signifiait aider les plus démunis de la société, réaliser le maximum de choses pour eux créant ainsi une société canadienne plus juste et meilleure. Cela représentait le côté "vocationnel" que donnait Lapalme à sa profession de politicien jumelée à sa formation d'avocat où le droit a préséance sur toute autre chose. Par ailleurs, lorsqu'il arriva à Ottawa Georges-Emile Lapalme découvrit très rapidement l'engorgement impitoyable de la procédure

parlementaire ainsi que la lenteur inhérente au processus politique. C'est ce qui le poussa à présenter en chambre un projet de réforme de la procédure parlementaire.

Georges-Emile Lapalme fonda son argumentation sur le fait que la partisanerie rendait inutile le paquet de beaux discours lus en chambre puisque de toute façon les députés suivaient la ligne de pensée du parti au sein duquel ils se trouvaient. Les longues semaines composées de ces nombreux discours, Lapalme pensa que c'était la population qui les perdait au profit de la "gloriole" personnelle de quelques élus du peuple. Lapalme s'inspira et appuya sa démonstration sur un discours de Louis Saint-Laurent aux Nations-Unies où celui-ci, tout en condamnant la lenteur des procédures parlementaires canadiennes, demandait que l'on ramène la durée des discours de quarante à dix minutes. Il proposa de son côté une solution mitoyenne soit vingt minutes et suggéra d'autres ajustements. Premièrement, lors des discours en chambre, seuls les chefs de parti seraient habilités à outre-passer cette limite de vingt minutes à condition de lire leurs discours déjà préparés réduisant du même coup les hésitations et détours qui n'en finissent plus. Cela altérerait de beaucoup les embouteillages parlementaires.

Deuxièmement, seuls les chefs de partis devraient pouvoir s'exprimer en ce qui concerne le discours du Trône où trop de députés (24) ont le droit de parler pendant quarante minutes alors que tout le monde sait que leurs discours ne changent en rien l'action gouvernementale. Troisièmement, lors de l'étude détaillée des projets de loi en comité parlementaire, un député a le loisir de discourir pendant 39 minutes s'il le veut, peut prendre une petite pause (le temps de s'asseoir) et reprendre pour un autre trente-neuf minutes. Georges-Emile Lapalme déclara qu'il serait préférable de limiter le temps des discours ou commentaires à dix minutes et qu'un même député ne

pourrait s'exprimer qu'une seule fois pour chaque article du projet de loi. De plus, Lapalme ajouta que les questions de technicalité en chambre devraient être inexistantes et n'ont pas leur place dans une chambre de représentants élus par et pour le peuple. Quand la conversation prend un ton familier et que l'orateur doit ramener les députés en chambre pour résoudre l'impasse, c'est toute la composante démocratique du système politique canadien qui s'en trouve ternie.⁹ Georges-Emile Lapalme conclut en mettant l'accent sur le besoin de couper les discours de moitié réduisant du même coup les heures de tous les débats :

"J'ai déjà suggéré de ramener la durée des discours de 40 à 20 minutes. j'ajouterai à cette dernière une autre coupure et d'importance celle-là. La Chambre devrait limiter la durée totale des débats. Ainsi, après avoir permis aux chefs de partis de parler aussi longtemps qu'ils le veulent la Chambre devrait ensuite décréter que les députés auront un certain nombre d'heures pour discuter le discours du Trône et le discours du budget: disons 20 ou 30 heures. Après quoi, l'Orateur, de lui-même, poserait la question à la Chambre. Pour les autres débats, la durée totale ne devrait pas excéder 10 ou 20 heures."¹⁰

Ce projet de réforme resta lettre-morte: Lapalme comme bien d'autres avant lui apprit rapidement qu'on ne change pas certaines institutions et leurs traditions aussi vite qu'on le veut.

3. Le rapatriement de la Constitution canadienne

Autre domaine où Georges-Emile Lapalme se fit remarquer lors de ses années à Ottawa, marquant ainsi son intérêt pour les mécanismes de la démocratie, celui de la Constitution et plus spécifiquement le rapatriement de celle-ci. Tout d'abord, Lapalme fut toujours intéressé par la "chose" constitutionnelle comme nous l'avons d'ailleurs vu plus haut au premier chapitre. Il admirait la manière avec laquelle

MacKenzie King et Ernest Lapointe avaient agi lors de l'épisode du Statut de Westminster. Au contact du programme politique du Parti Libéral du Canada, Georges-Emile Lapalme eut l'occasion de se familiariser et de comprendre toute la signification de ce vieux papier et surtout les problèmes de nature anachronique qui lui étaient inhérents. Le simple fait de s'intéresser à la Constitution canadienne valut à Lapalme une invitation de la part de Roland Beaudry, député de Montréal-Saint-Jacques, pour participer à une assemblée publique visant à préconiser certaines mesures nécessaires au renouvellement du Canada. Au programme: le choix d'un drapeau canadien, l'abolition des Appels au Conseil Privé, la diminution des impôts, la justice au sein du fonctionnarisme et le pouvoir par le Canada d'amender sa propre constitution. Outre Beaudry et Lapalme, un certain Jean Lesage, vedette montante du Parti Libéral du Canada et député de Montmagny-L'Islet était de la partie ainsi que quelques autres.

Ainsi Georges-Emile Lapalme parla du possible et nécessaire rapatriement de la constitution canadienne. L'argumentation de celui-ci était bien simple: en 1867, le Parlement impérial nous donna une constitution. Celle-ci fit du Canada un demi-pays puisqu'en effet cette loi nous régissait au point de vue national et provincial mais avant de lui faire toute modification, nous devons demander la permission de Londres. Or, aujourd'hui (en 1948) la situation est encore la même. Cela pouvait fonctionner en 1867 car tout le train de vie était plus lent, le Canada était peu de choses et donc la constitution de 1867 se voulait un acte de naissance politique. En 1948, rien n'avait changé. Et c'est ce que Lapalme déplora. Après avoir fait l'historique des différents épisodes constitutionnels entre 1867 et 1948, Georges-Emile Lapalme souligna que les quatre choses qui restaient à acquérir pour faire du Canada un pays indépendant,

c'était le drapeau canadien, un gouverneur canadien, les appels en dernier ressort à notre Cour Suprême et le droit d'amender notre constitution.

Par ailleurs, comme Londres amende maintenant tout ce qu'Ottawa lui demande d'amender, et que souvent les provinces s'en trouvent désavantagées, Lapalme en arrive à la conclusion qu'Ottawa n'aurait d'autre choix que de s'entendre avec les provinces quant à la formule d'amendement de la constitution et que cette façon de procéder assainirait le climat politique canadien.¹¹

4. La fondation du Joliette-Journal

Dernier fait saillant du passage de Georges-Emile Lapalme à Ottawa, et non le moindre, la fondation du Joliette-Journal représente un vieux rêve réalisé pour l'auteur et le politicien qu'était Lapalme. Le contexte était le suivant: après l'échec de la conférence fédérale-provinciale de 1946 où Maurice Duplessis quitta Ottawa précipitamment sans donner quelque explication, le Canada, son gouvernement central et ceux des provinces, se retrouvèrent de nouveau dans l'impasse sur la question du partage des pouvoirs au niveau de la taxation et d'éventuels subsides fédéraux. A partir de ce moment-là, Duplessis se lança dans une incroyable croisade contre le gouvernement fédéral de MacKenzie King et celui-ci demeura étonnamment passif, trop au goût de Georges-Emile Lapalme qui, conscient que sa force politique dans son comté reposait sur ses batailles quotidiennes contre Antonio Barrette, décida de réagir. D'ailleurs, au même moment, MacKenzie King laissa s'éteindre la Fédération Libérale et toute l'organisation sous-jacente ce qui représenta une bourde stratégique selon ce qu'en dit Lapalme dans ses Mémoires. Il entreprit alors le renforcement de son association de comté pour la rendre quasi-invincible: organisation de nombreuses

réunions et assemblées ayant pour but la propagation de la doctrine libérale où Lapalme se servit de ses contacts personnels pour inviter un grand nombre de conférenciers, membres de la députation libérale fédérale et provinciale. Parmi ceux-ci, notons Adélard Godbout, chef du PLQ, Douglas Abbott, Jean Lesage et Sarto Fournier. Georges-Emile Lapalme fit un succès de ses assemblées où on devait refuser des gens à l'entrée quelquefois.

Puis vint le second volet de ce plan de restructuration du comté soit la création du Joliette-Journal qui fit connaître le nom de Lapalme dans l'ensemble du Québec. Autre instrument visant à populariser les idées du Parti Libéral du Canada, le Joliette-Journal était non seulement sous la direction politique de Lapalme mais sous sa direction littéraire également. Donc, en plus d'écrire sur le programme politique du PLC, le député de Joliette-L'Assomption-Montcalm en assumait les chroniques littéraires aussi puisque, parallèlement à sa carrière politique, Georges-Emile Lapalme n'en avait pas pour autant délaissé sa véritable passion pour la littérature contemporaine.

Les textes de Georges-Emile Lapalme obtinrent une grande popularité et ils furent repris dans plusieurs hebdomadaires à travers le Québec ainsi que dans une plaquette de 54 pages intitulée "La politique canadienne" qui fut diffusée à 100 000 exemplaires au Québec. Lapalme était maintenant une figure connue des militants libéraux. Il se donna entièrement pour battre l'Union Nationale aux élections provinciales mais il subit là son plus dur échec et celui qu'il eut le plus de difficulté à accepter. Déjà peu enclin à se représenter à Ottawa aux élections de 1949, Lapalme fut convaincu du contraire par Edouard Simard de Sorel. On lui dit de remporter le comté et qu'après il serait libre de démissionner à sa guise. Il remporta la victoire aisément par plus de

4 000 voix. Quelques jours plus tard, il reçut un appel de Simard encore qui le convoqua à son bureau de Sorel. Les deux frères Simard (Edouard et Ludger) lui demandèrent de se présenter au congrès à la chefferie du Parti Libéral du Québec en l'assurant que la victoire lui était acquise. Lapalme décrit ainsi les sentiments qui s'emparèrent de lui:

"Ainsi naissent insidieusement les désirs et les rêves. Vous n'aviez pas songé à ce qui jusque-là vous avait paru hors de portée et il suffit d'une parole soufflée à votre oreille pour que vous sentiez monter en vous, lentement mais sûrement, une nouvelle et agréable appréciation de vous-même. On peut bien, comme ce fut mon cas, en recevant pour la première fois cette invite, avoir un haut-le-corps et démanteler tout l'arsenal des arguments, mais une fois que le poison a été distillé, le virus fait son travail de sape contre la logique et la volonté. Autour de vous, le nombre de ceux qui vous veulent du bien augmente et, avec le bruit régulier d'une horloge, vous parvient la lancinante cantilène des éloges, des mérites, des talents que soulève la rumeur de votre candidature possible. On finit par croire en soi-même et en sa mission."¹²

C'est dans cet état d'esprit que Georges-Emile Lapalme voyait poindre à l'horizon le nouvel appel que lui faisaient les libéraux provinciaux. Et, de toute façon, n'était-il pas devenu un spécialiste de la politique provinciale avec ses écrits ayant pour but de répondre aux attaques de Maurice Duplessis? Il avait suivi depuis longtemps ce qui se passait au Québec et était au courant des enjeux de la plupart des grands dossiers entre le fédéral et Québec. Ce dont Lapalme ne se méfia pas suffisamment fut sa connaissance de sa propre famille libérale fédérale. Ce n'est qu'une fois impliqué trop à fond dans la campagne à la chefferie qu'il découvrit toutes les tractations politiques entre le PLC et l'Union Nationale et le tas de pactes de non-agression qui existait entre ces deux formations politiques. Dans toute sa naïveté, Lapalme comprit pourquoi personne ne voulait de la chefferie du PLQ lorsqu'il prit connaissance de l'ampleur de la collaboration UN-PLC. Georges-Emile Lapalme devint chef du Parti

Libéral du Québec le 20 mai 1950 et ce, par acclamation provoquée par le ralliement des deux autres candidats, Jean-Marie Nadeau et Horace Philippon.¹³

Les quatre faits d'arme de Lapalme montrent bien quel genre de politicien et d'homme il était à cette époque et nous donnent un fidèle reflet de sa pensée politique. Tout d'abord, l'homme était un homme de justice, droit et qui croyait dans la justice sociale pour soulager la misère humaine frappant les plus démunis de la société. Lapalme était aussi innovateur actif et pragmatique et prenait au sérieux son rôle de député, de serviteur de ses électeurs qui n'en avait que faire des querelles verbales. Sa connaissance de la constitution et du droit lui permit d'en venir à la conclusion que les deux ordres de gouvernement principaux ne tireraient que des avantages du rapatriement de la constitution. Il n'appréciait guère l'immobilisme politique et l'attachement au pouvoir pour le pouvoir. Le décorum et la procédure parlementaire au détriment des Canadiens, c'était inacceptable à ses yeux. De plus, il percevait un attachement au pouvoir de la part du Parti Libéral du Canada et c'est pourquoi il décida d'agir seul dans son comté pour contrer l'immobilisme des gens d'Ottawa. Et, finalement, personne n'a davantage combattu l'Union Nationale. Au moment où il se dirige vers Québec, Georges-Emile Lapalme apparaît comme un anti-duplessiste, décidé à entreprendre un mouvement de réforme sociale et démocratique. De plus, Lapalme tient en haute estime sa passion personnelle: la culture. Il cherche encore le moyen de l'inclure à l'activité étatique.

REFERENCES

- 1- Georges-Emile Lapalme, Le bruit des choses réveillées, Montréal, Leméac, 1966. pp. 278-279.
- 2- Ibid. , p. 288.
- 3- Ibid. , pp. 289 à 291.
- 4- Ibid. , p. 292.
- 5- Ibid. , pp. 293 à 296.
- 6- Ibid. , p. 296.
- 7- Ibid. , pp. 297-298.
- 8- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Le rôle des allocations familiales à la campagne, Le Canada, Montréal, le 12 septembre 1946. p. 1.
- 9- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours sur la réforme parlementaire, Ottawa, le 4 février 1947. pp. 2 à 7.
- 10- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours sur la réforme parlementaire à Ottawa, Ottawa, le 4 février 1947. p. 7.
- 11- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours sur les changements constitutionnels possibles, Joliette, le 28 novembre 1948. pp. 1 à 14.
- 12- Georges-Emile Lapalme, op. cit. , pp. 336-337.
- 13- Georges-Emile Lapalme, Ibid. , pp. 308 à 349.

Chapitre III

Chef de l'opposition à Québec (1950-58)

Georges-Émile Lapalme trouvera à Québec au sein du Parti Libéral du Québec les appuis et un environnement propices à l'implantation de mesures concernant la démocratisation du système politique, la culture et la langue française. C'est au fil de débats aussi bien avec des membres de son parti qu'avec Maurice Duplessis qu'il finit par faire accepter sa pensée mûrie par huit années passées à la tête des libéraux du Québec. Cette pensée sera le principal guide des artisans de la Révolution tranquille.

Trois grands axes se profilent dans l'analyse de la pensée politique de Georges-Émile Lapalme; l'effort de démocratisation dans la politique, la culture et sa revitalisation par l'Etat et finalement la promotion et la défense de la langue française. C'est par le biais de ces deux derniers thèmes, traits distinctifs d'une nation, que Lapalme vécut aussi un nationalisme basé sur l'affirmation nationale. D'ailleurs ces trois thèmes sont des signaux tangibles du passage de Lapalme dans l'histoire politique québécoise. Ils englobaient pour Lapalme tout le reste des questions politiques, comme nous le verrons dans ce chapitre. Par ailleurs pour situer l'action et les acteurs d'alors, ce chapitre débute par une brève description de l'environnement partisan et politique québécois de Lapalme pour ensuite traiter des trois thèmes énoncés plus haut.

1. L'environnement du Parti Libéral du Québec en 1950

Georges-Emile Lapalme hérita d'un parti politique complètement désorganisé et ravagé par les luttes internes émanant non seulement de Québec mais aussi d'Ottawa. Lui qui arrivait de la capitale nationale fut immédiatement identifié par Maurice Duplessis comme étant le "commis-voyageur" d'Ottawa, un genre de marionnette contrôlée par le chef national d'alors M. Louis Saint-Laurent. Il ne faut point se le cacher, Lapalme fut élu simplement parce que personne ne désirait être élu chef du PLQ, à l'exception de Jean-Marie Nadeau que la vieille garde du parti disait trop "à gauche" et Horace Philippon dont les appuis étaient minimes. Appuyé par Adélar Godbout et plusieurs députés fédéraux, Lapalme accéda à la direction du Parti Libéral du Québec le 20 mai 1950. Perçu à Québec comme un représentant du fédéral et à Ottawa comme un homme très malléable avec trop peu d'envergure pour faire des vagues et connaître du succès contre Duplessis, Georges-Emile Lapalme arriva avec peu d'appuis réels. Il avait la conviction qu'il pouvait faire quelque chose pour relancer le Parti Libéral du Québec et déloger Duplessis de son poste de premier ministre. Emporté par un élan d'enthousiasme il accepta cette tâche gigantesque. Puis il réalisa jusqu'à quel point il s'était embarqué dans une galère où il avait tous les titres à l'exception de celui de capitaine, de leader. Il tenta tant bien que mal de s'adjuger ce titre.

Il se retroussa les manches mais simultanément donna des munitions à ses adversaires. Par exemple, dès son premier discours comme chef, il n'hésita pas à proclamer bien haut que le PLQ se devait d'être dorénavant un parti indépendant de celui d'Ottawa, avec tout ce que cela implique: organisation indépendante, financement proprement québécois, structure idéologique mise en place séparément,

etc. Frappé d'un réalisme soudain concernant la situation libérale québécoise Lapalme s'engagea sur la même voie que Duplessis: celle de l'autonomie. Mais, à ce moment-là, le Parti Libéral était ni plus ni moins qu'un parti de notables avec tout ce que cela implique. Comme le dit Robert Boily:

"Parti inchangé, dans la mesure où le profil traditionnel de ce parti de notables qui était, dès le début, celui du Parti libéral continuait de prévaloir: toute-puissance du chef et des grands organisateurs, financement occulte, aile parlementaire constituant le seul élément visible et quelque peu permanent, relations électeurs, militants et parti relevant du clientélisme. Au fond, un parti non seulement peu différent de celui de Taschereau, mais aussi de celui de l'Union Nationale."¹

Ajouter à cela un discrédit populaire en raison des dernières années du régime Taschereau, une caisse électorale à sec, aucune organisation de comté, permanences de Québec et de Montréal désertées et en complet état de désuétude, huit députés mais trente-huit pour cent d'appui populaire, et vous obtenez le portrait de la situation qui règne au sein du Parti Libéral du Québec au début de l'année 1950.² De plus, dès le lendemain du congrès, Lapalme fit de Jean-Louis Gagnon et de Jean-Marie Nadeau ses plus fidèles acolytes et dès lors il fut identifié à une idéologie de "gauche" partagée par ses collaborateurs ce qui lui coupa les liens essentiels du monde de la finance. D'ailleurs, il s'agit de retourner à ce congrès et de lire le discours de Jean-Marie Nadeau pour s'apercevoir jusqu'à quel point Lapalme fut influencé par l'aile réformiste du parti d'alors. En effet, Nadeau déclarait dans son discours que le leader du Parti Libéral du Québec ne devait pas être un dictateur ni s'imaginer en propriétaire du parti et qu'il fallait libérer les institutions de régie interne du parti, les cadres et les comités du fédéral. Ce chef devait faire concilier tous les points de vue et opinions et prendre des décisions en toute honnêteté et conscience.³

Arrivant d'Ottawa à la tête d'un parti perçu comme étant moribond en raison de son manque d'organisation et de la main-mise de Maurice Duplessis sur la province, Georges-Emile Lapalme fut attaqué par tous. C'est pour cette raison qu'il répliqua vigoureusement avec un plan d'organisation visant l'autonomie du Parti Libéral québécois face à son frère fédéral, l'absence de division au sein des troupes évitant ainsi la perte de l'électorat et des libéraux en général.⁴ Justement, c'est cette présence de division qui ruina le Parti Libéral provincial d'alors puisque jamais Lapalme ne réussit à faire l'unanimité et créer un consensus autour de lui et de ses collaborateurs. Il avoue même qu'il y eut de nombreuses erreurs commises par le chef dont la plus manifeste fut sa décision de briguer la direction du Parti Libéral du Québec en 1950.⁵ Malgré tout, disons simplement que son manque d'appui en matière de pensée et sa direction quotidienne du parti (surtout en raison du manque de fonds et de personnel compétent) ainsi que l'incroyable force duplessiste d'alors amenèrent plusieurs de ses députés à comploter et à annihiler les efforts constants de Lapalme visant à relever la formation politique. Il y eut aussi ce combat visant l'autonomie de l'aile québécoise. Depuis toujours, on était rouge à Ottawa comme à Québec au niveau des politiciens tant provinciaux que fédéraux et Lapalme suggéra soudainement que, dorénavant tout geste d'Ottawa ne serait pas nécessairement obtempéré par le parti québécois. Cette déclaration, bon nombre de libéraux influents ne l'acceptèrent jamais de la part d'un ex-député fédéral et s'organisèrent pour qu'il rencontre quelques embûches. Le plus dur coup provint de Louis Saint-Laurent lui-même qui approuva la politique de richesses naturelles mise de l'avant par Duplessis au détriment de la crédibilité de Lapalme qui la décriait depuis 1950. Georges-Emile Lapalme lui dit poliment de se mêler de ses affaires et il en ressentit les contre-coups jusqu'à la fin de sa carrière politique.⁶ Difficile à réaliser, cette transition en parti indépendant fut perçue ensuite à juste titre comme un succès. En 1959, en regardant

derrière lui et en faisant le résumé de ses huit années passées à la tête de la formation politique libérale provinciale, Lapalme écrit dans ce qui sera son testament politique et les premières lignes du programme du PLQ lors des élections de 1960 que toute action politique au Québec doit reposer sur trois piliers: la vie nationale, la vie culturelle et le fait français.⁷ C'est précisément sur ces trois points que nous concentrerons notre recherche puisqu'ils résument la pensée politique de Georges-Emile Lapalme.

2. Lapalme, le démocrate

La vie nationale s'est affirmée chez Lapalme à travers la recherche d'une société plus juste, d'un Québec modernisé dans ses structures paralysées par le gouvernement d'un seul homme et surtout d'un gouvernement égal pour tous, par et pour le peuple. On pourrait résumer ces quelques phrases par le mot démocratie parce que Georges-Emile Lapalme a véritablement tenté de démocratiser la façon de gouverner québécoise. Et faute de pouvoir le faire comme chef de l'Etat québécois, c'est dans son propre parti qu'il a tenté d'implanter une structure démocratique qui redonnerait le pouvoir aux simples militants. Dès la fin du congrès à la chefferie de mai 1950, Georges-Emile Lapalme savait qu'il devait reconstruire le Parti Libéral du Québec à partir et avec l'aide de la base et du peu de militants que cela représentait en renforçant les liens entre la base et les dirigeants du parti.

a. Création de la Fédération Libérale du Québec

Pourquoi avoir créé cet organisme? Trois raisons motivèrent l'action de Georges-Emile Lapalme. Tout d'abord cette volonté de démocratisation qui allait à l'encontre

de tout ce que pouvait prêcher et mettre en application Maurice Duplessis. Selon Lapalme, même si Duplessis prétendait le contraire, sa façon de gouverner était loin de faire l'unanimité dans toutes les couches de la population, celle-ci étant plutôt prise en otage dans un tourbillon politique où l'octroi discrétionnaire régnait en maître sur le statutaire. En mettant au monde la fédération, Lapalme voulait redonner le goût de la politique aux gens en les impliquant directement dans le choix de politiques et ce, au sein d'un parti politique provincial, le Parti Libéral du Québec.

Deuxièmement, en disant tout haut sa volonté de voir naître un organisme qui serait l'épine dorsale d'un parti et qui appellerait la base militante à l'action politique, Georges-Emile Lapalme reliait cet objectif fort noble à la reconstruction complète d'un parti en ruine, appelé à manifester son autonomie face à son vis-à-vis fédéral ainsi que toutes ses infrastructures. Donc, tout en voulant faire d'un parti de notables un parti de masse, l'objectif de cet exercice visait à couper l'herbe sous le pied du grand frère fédéral et de toute cette "clique" d'hommes politiques qui pensaient avoir le contrôle à Québec. Et même si ces hommes aidèrent énormément Lapalme à se faire élire à Québec, celui-ci se rangea derrière les Nadeau et Gagnon et clama à hauts cris le besoin d'autonomie du Parti Libéral du Québec.

Finalement, en raison de ses prises de position qualifiées de "sociales" par les uns et de "communistes" par les autres, Lapalme se mit à dos les financiers de la province ce qui fait qu'il tenta d'utiliser la base militante comme principal bailleur de fonds du parti. Cela représentait la seule façon pour Lapalme et ses associés politiques de se sortir du marasme financier dans lequel était plongé le parti et qui le réduisait à un rôle de porte-parole du Parti Libéral du Canada.

La Fédération Libérale du Québec ne vit le jour qu'en 1955. Pourquoi? En raison du manque de support financier qui menaça le parti et surtout le chef qui dut emprunter de l'argent pour subvenir à ses propres besoins et à ceux de sa famille et des batailles intestines qui ravagèrent la plupart des comtés québécois. Puisque les fédéraux ne voulaient pas perdre le contrôle de la grosse majorité des comtés et faisaient systématiquement opposition à toutes les politiques du parti provincial. Peu importe la provenance de ces politiques, les députés fédéraux faisaient régner la peur et ils menaçaient les "petites gens" de représailles. Par ailleurs, dans plusieurs comtés provinciaux, les libéraux fédéraux et l'Union Nationale avaient conclu des pactes de non-agression ce qui plaçait bien des gens du Parti libéral fédéral dans l'embarras et ce, depuis l'élection provinciale de 1948 qui avait laissé le parti provincial sans leader ni organisation.

C'est à Georges-Emile Lapalme que revient l'idée de fonder un organisme visant l'implication de la base militante. Aussitôt son élection à la tête du Parti Libéral du Québec, il lança l'idée et donna son aval à la création d'un comité chargé de mettre sur pied des statuts et règlements qui définiraient cet organisme. Tout cela représentait une innovation politique des plus importantes et une première dans l'histoire politique canadienne: la démocratisation d'un grand parti politique.⁸ Deux groupes furent formés: un à Québec et l'autre à Montréal composés de penseurs et actifs militants. Quelle était leur mission? Définir et motiver les raisons d'être de la Fédération Libérale du Québec au moyen de statuts et règlements précisant les constituantes, implications, buts, etc. de la dite fédération.

"Le projet de constitution que l'on devait adopter au congrès de 1955 dessinait la forme pyramidale que devait prendre la Fédération et définissait clairement le caractère, la forme, le rôle et le but des cellules, des corps devant constituer le grand organisme provincial."⁹

Puisque Lapalme ne siégeait pas encore au parlement en 1950-51, il décida de faire une tournée provinciale qui s'échelonna sur 18 mois et où il visita avec son leader de l'opposition M. George Marler, tous les comtés à la recherche de militants intéressés à mettre sur pied des associations de comtés vitales à son projet de fédération. Ce travail procura certains dividendes puisque le nombre d'associations de comté passa de trois qu'il était en 1950 à une trentaine lors des élections de 1952. Ce chiffre doubla au moment du congrès de fondation de la Fédération Libérale Nationale.

Quand on jette un coup d'oeil au document de présentation de la Fédération en marge du congrès d'inauguration, on voit très bien les résultats des recherches des penseurs libéraux:

"Les buts de la Fédération sont de promouvoir le progrès politique, économique et culturel du peuple de la province de Québec en assurant la diffusion de la doctrine libérale et en coordonnant l'action politique des militants du Parti libéral provincial."¹⁰

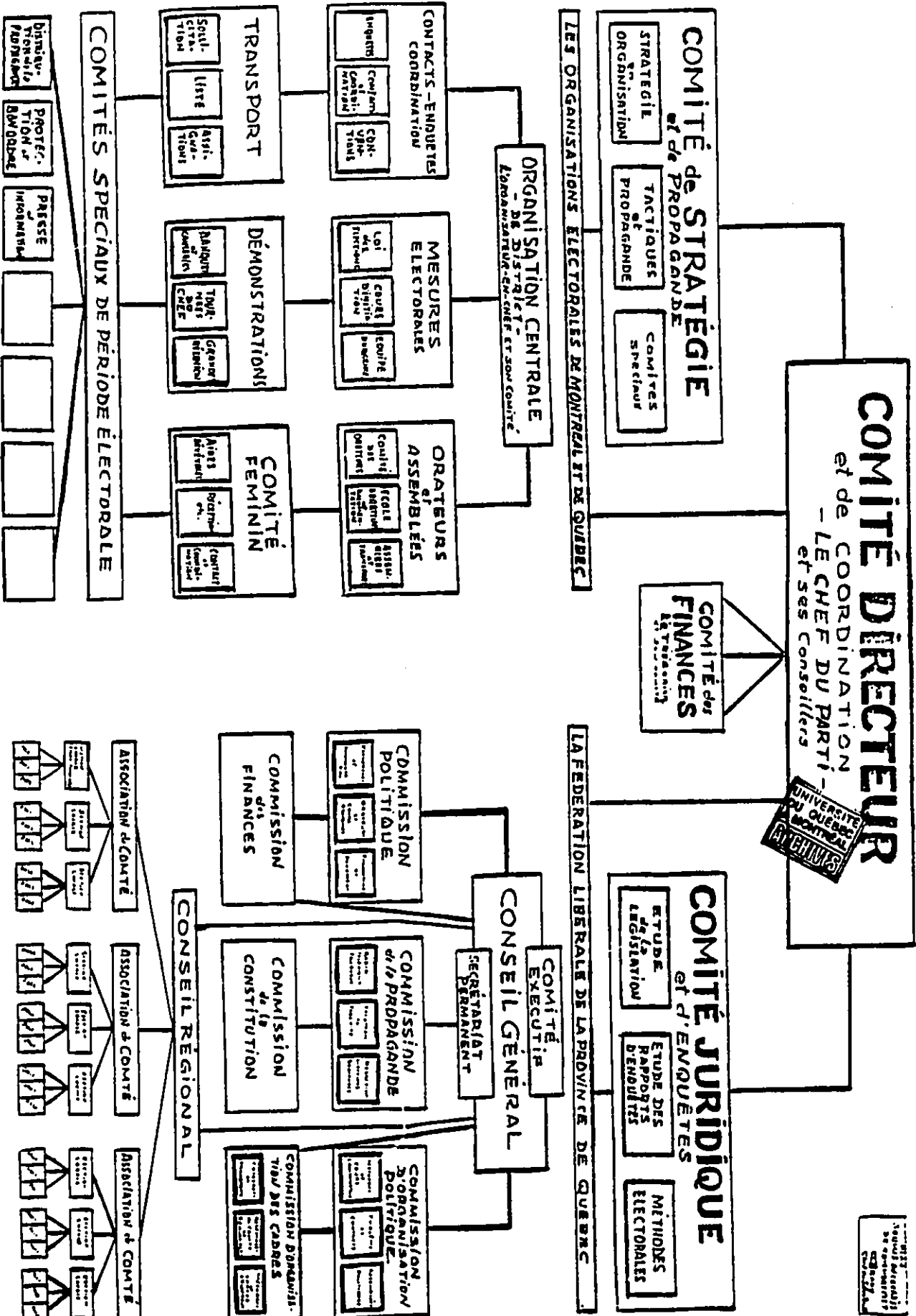
Le document en question nous révèle également que la Fédération doit fournir au parti des cadres permanents tout en donnant aux militants un moyen d'action et une arme de combat. Dans une seconde phase, elle doit permettre à ses membres de participer à l'élaboration d'un corps de doctrine qui représentera l'ensemble des tendances politiques s'exprimant à la base.¹¹ A de nombreuses reprises, Georges-Emile Lapalme rappela aux militants que la Fédération fut créé dans le but d'assurer la permanence de l'action politique du parti et pour permettre à la base militante de faire entendre sa voix, d'influencer l'orientation et la pensée du parti.

Scrutons maintenant plus en profondeur l'organigramme de la Fédération Libérale nationale. La base se veut l'association libérale locale de chaque municipalité formée

d'au moins cinq membres cotisants dans cette municipalité donnée qui, elle, doit élire son conseil qui sera appelé à s'affilier au comté. Celle-ci compte toutes les associations locales municipales comprises à l'intérieur des limites d'un comté en particulier. Cette association de comté s'affilie à son tour au conseil régional (au nombre de vingt-quatre dans la province) qui sera formé d'un représentant ou délégué des associations de comté. Par la suite, ce conseil régional désignera un représentant au sein du conseil général de la Fédération. Celui-ci élira ensuite des membres devant siéger au sein des différentes commissions issues et sous la juridiction du conseil général.

Par ailleurs, trente jours avant la tenue du congrès annuel, chaque association de comté sera appelée à nommer un délégué prêt à siéger sur chacun des comités à être mis sur pied. Seuls ces délégués officiels auront droit de vote dans ces comités.¹² L'organigramme (voir tableau 1) de tout le parti y compris la Fédération Libérale du Québec démontre la place de choix au plan décisionnel de la base du parti et donc l'importance accordée par Lapalme à l'idée de l'imputabilité politique. Or, c'est cette place de choix réservée aux militants que Georges-Emile Lapalme a toujours voulu privilégier.

De plus, pour démontrer l'importance que Lapalme accordait aux idées écrites, un instrument de propagation de la doctrine politique et de diffusion des idées pour que celles-ci pénètrent toutes les couches de la population (et aussi en réponse à la fermeture par le Parti Libéral du Canada du journal "Le Canada" en 1953), Lapalme mandata Jean-Louis Gagnon de mettre sur pied un journal, "La Réforme" qui vit le



jour en même temps que la Fédération Libérale du Québec. Et juste pour illustrer tout l'impact de Lapalme sur le Parti Libéral dans son entier, voici comment on présente "La Réforme":

"Journal politique, "La Réforme" est aussi un hebdomadaire culturel parce qu'à notre avis un peuple qui ne pense, qui n'a aucune préoccupation d'ordre intellectuel, est incapable d'une action politique réfléchie et fructueuse. Comme l'a déjà souligné M. Georges Lapalme, la grandeur d'un Etat tient beaucoup moins au nombre de briques qu'on utilise dans la construction d'une école qu'à la qualité de l'enseignement donné aux jeunes élèves qui y font leurs études."¹³

Démocratisation d'un parti, certes mais aussi démocratisation de la politique d'un parti. Cela représentait les deux objectifs principaux de Georges-Emile Lapalme. Diverses innovations furent initiées par la Fédération comme cette campagne du "Fonds de la libération" où la plupart des familles de tous les comtés furent visitées et invitées à souscrire au parti. De plus, on implanta la formule dite des dîners-bénéfiques qui ouvrirent les portes de la classe politique à la base militante. C'est d'ailleurs ce qui amena ces quelques phrases dans la déclaration de principes du programme libéral en vue des élections de 1956:

"Héritier d'une tradition qui a toujours valu à la province de Québec le respect de ses droits et l'avancement de toutes les classes sociales, le Parti libéral provincial, respectueux de la volonté populaire, entend rétablir dans son intégrité le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple."¹⁴

b. L'échec de la Fédération Libérale nationale

Il y a, bien entendu, tout un monde de différences entre la théorie et la pratique. Comme nous venons de le voir, la structure théorique de la Fédération Libérale nationale répondait à toutes les interrogations des militants et leur réservait un rôle

de choix en son sein. Georges-Emile Lapalme a toujours prétendu qu'elle avait atteint ses buts et objectifs et qu'il la considérait comme l'autorité suprême du parti pendant qu'il dirigeait les libéraux. Dans tout parti politique, la tension entre l'aile parlementaire et l'aile militante est inévitable. En effet, cette organisation fut sans cesse à la remorque de l'aile parlementaire du parti et du bon vouloir du chef à lui octroyer un statut spécial. Robert Boily, dans le cadre de l'ouvrage réunissant les actes du colloque sur Georges-Emile Lapalme, fait ressortir que dès sa fondation, les dirigeants du parti avec à leur tête Lapalme durent choisir arbitrairement plusieurs délégués de comté pour composer de toutes pièces certaines associations car il y avait une pénurie de militants voulant s'identifier au parti rouge de la province et cela en raison de la crainte de Maurice Duplessis et de certains libéraux fédéraux qui tentaient de minimiser l'impact de cette fédération aux yeux de la base libérale. Cela fait partie du jeu de la politique.

La cotisation monétaire minimale de deux dollars fut très mal accueillie par les militants ce qui fait qu'au lieu de perdre de l'argent et des membres, on devint très tolérant sur ce point précis de la constitution de la Fédération et bon nombre de membres ne donnèrent jamais un "cent" au parti. Lapalme souligne même dans ses Mémoires que plusieurs militants accueillirent cette prise de position des dirigeants de la fédération par la question: "il faut payer maintenant pour être libéral?". On se heurta aussi à tous les éléments de culture politique qu'implanta Maurice Duplessis dans le système politique. En voulant trop se différencier, les choix de Lapalme demeurèrent incompris par plusieurs. Les militants et l'aile parlementaire étaient tellement impatients et affamés de pouvoir que toutes les tactiques employées par Duplessis servaient de référence aux membres et parlementaires libéraux. On aurait voulu un chef criard qui dénonçait plutôt qu'un chef qui construisait des politiques

visant le mieux-être du Québec à court, moyen et long terme. Dans les réunions et assemblées de comté, on élisait tel ou tel délégué pour le récompenser plutôt que de suivre l'idée de départ des dirigeants qui désiraient aligner des gens qui pourraient véhiculer le message réformiste de la pensée politique du parti et du chef. Lapalme afficha son découragement dans ses Mémoires :

"Par des informations et des regroupements divers, nous nous dirigeons vers des compétences qui parfois acceptaient, si elles étaient choisies par une convention locale, de porter le drapeau. Commençaient alors, avec les dirigeants du comté, les palabres désespérantes. "Oui monsieur X est le meilleur homme, mais les libéraux n'en voudront pas. Il n'est pas un gagnant. Comme un tel qui devrait être candidat." Et nous nous trouvions devant un gros Jean de la politique de clocher, ignare ou à peine dégrossi, mettant de l'avant avec orgueil ses 25 ans de libéralisme actif et sa mainmise totale sur l'organisation du lieu. Les vieux militants, partisans de l'immortalité, rompus aux vieux trucs de la guerre des tribus, gardant pour eux seuls les secrets du parti, invoquaient leur passé pour pouvoir du haut d'un siège de député participer à la curée et reprendre le temps perdu."¹⁵

Mais l'analyse de Boily insiste sur l'écart entre les objectifs de la Fédération et la réalité. La Fédération Libérale nationale se voulait l'entité démocratique permettant aux militants d'avoir une voix au sein du parti. Parallèlement à celle-ci, l'aile parlementaire et le conseil général composés d'experts détenaient véritablement le pouvoir et se servait de ce pouvoir pour influencer l'ensemble de l'organigramme et tous les comités inhérents à celui-ci. Lors des moments importants où l'aile parlementaire devait prendre des décisions, la principale tâche de la Fédération Libérale Nationale était d'entériner celles-ci.

Georges-Emile Lapalme lui-même confirmera cette analyse lors d'une entrevue accordée à un journaliste au lendemain de sa démission comme chef du parti en 1958 où il mentionna que, même s'il a toujours voulu que la Fédération soit le parti, la

vérité s'apparentait davantage au fait que le chef, c'était le parti. Il trouve même inacceptable et mauvais pour l'image du parti et sa continuité que cette caractéristique duplessiste soit une règle du style et de l'action politique et populaire du chef du Parti Libéral québécois aussi et cela en raison de la demande en ce sens de la base militante. Dans un discours lors du cinquième congrès plénier de la Fédération Libérale Nationale au mois d'octobre 1959, Georges-Emile Lapalme condamna le culte du chef et l'équation politique populaire selon laquelle le chef du parti équivaut à la voix de son parti. Le chef, poursuivait Lapalme, en vient à représenter dans sa seule personnalité tout le parti et c'est ce qui crée les difficultés que l'on a à démocratiser les partis et la politique.¹⁶ S'agissait-il là d'une condamnation de l'impact de ses propres actions lors de son séjour à la tête des libéraux québécois? Je le crois. Mais c'était aussi un rappel à tous les membres du parti de l'importance de penser en fonction du bien-être collectif. Les militants, pense-t-il, devraient cesser de vouloir le pouvoir pour le pouvoir aveuglément et ce au prix de n'importe quelle action répréhensible.

c. La vraie démocratie dans la politique gouvernementale ou l'implantation du statutaire au détriment du discrétionnaire

En plus de faire de grands efforts pour démocratiser son parti politique, Georges-Emile Lapalme esquissa aussi une série de mesures visant à démocratiser la politique québécoise des années 1950. Homme de loi, connaissant celle-ci et la respectant, Georges-Emile Lapalme a mené un combat quotidien contre l'élément discrétionnaire de la politique duplessiste. Lors de la rédaction de ce qui allait devenir le volume Pour une politique, il mentionnait ceci:

"Si la démocratie doit être le gouvernement du peuple par le peuple, il me semble que la première condition impérative n'existe pas ici. Le peuple qui se donne un gouvernement ne peut être fractionné de façon injuste

et les individus qui le composent doivent avoir des droits égaux dans l'élection et la formation de ce gouvernement."¹⁷

Cette citation montre bien de quelle manière Lapalme entrevoyait la façon de gouverner de Maurice Duplessis. Aucune règle ne régissait l'appareil décisionnel gouvernemental québécois, seulement le jugement du premier ministre et sa caisse électorale. A cet égard, le projet de loi 34 instaurant le régime de l'énumérateur unique choisi par le gouvernement et mis en application lors de l'élection partielle d'Outremont pour ainsi défaire Lapalme et l'empêcher de siéger au parlement n'était qu'un des nombreux projets de loi qui n'avaient pour but que la main-mise et le maintien au pouvoir d'un parti politique aux dépens de l'Etat québécois.¹⁸ Il nous dira que des lois, on en adoptait plus que notre part à chaque session parlementaire mais que des lois "humaines" et justes sans que l'on sente qu'elles serviraient aux intérêts gouvernementaux, cela n'existait pas. Ce que Duplessis avait implanté en système, cela ressemblait à un ensemble d'ordres et de prohibitions épurés de tout principe. Aucun principe ni logique ne semblait guider le législateur: Lapalme souligne que l'on aurait dû s'inspirer fortement du Code civil qui lui est individualiste mais humain. Il conclut sa réflexion en disant que sous un gouvernement libéral, la bonté des lois, leur valeur humaine et leur impartialité seront les lignes directrices et que ce n'est point par la quantité que la législation atteindra les buts que se sera fixés le gouvernement. Une fois au pouvoir, les libéraux devront défaire ou détruire une bonne partie de ce que l'équipe gouvernementale unioniste aura fait car la règle sera universelle et il n'y aura plus de place dans la loi pour la composante d'exception ni pour celle discrétionnaire qui amène chaque citoyen à avoir sa propre petite loi. Tout le monde sera régi par la même loi égale sans aucune espèce de discrimination.¹⁹

Georges-Émile Lapalme énonça bon nombre de mesures visant la démocratisation de la politique québécoise qui se réalisèrent dans les années '70 et '80. Parmi celles-ci notons le remaniement de la carte électorale pour redonner au droit de vote la même importance quel que soit le comté où l'on exerce son devoir de citoyen. Lapalme fait référence ici au fait que, dans certains comtés, comme dans Bagot, il fallait 10 000 électeurs pour élire un député, 30 000 pour faire élire le premier ministre dans Trois-Rivières et que dans la grande région montréalaise, par exemple dans Laval, 140 000 personnes avaient droit de vote pour élire leur député. Ainsi donc, le poids de chaque vote était inégalement réparti et ne reflétait donc pas la réalité démographique et du même coup, démocratique de la province de Québec. De plus, il fallait donner droit de vote aux citoyens de 18 ans et plus plutôt que les 21 années nécessaires dans les années '50. Lapalme nous dit que tout citoyen peut conduire un véhicule automobile à partir de 16 ans et qu'il est possible qu'il y ait possibilité d'homicide en cas d'accident, alors pourquoi ne pas faire voter les gens à partir de 18 ans. Parallèlement à tout cela, et pour éviter toute tentative de fraude du système électoral, Lapalme suggère l'introduction d'une carte électorale prouvant l'identité de toute personne apte à voter dès qu'elle aura atteint ses 18 ans.

Le chef du Parti Libéral du Québec aborde ensuite la relation entre finance et démocratie. Il propose que soit instauré sous forme de loi un mécanisme définissant les limites de dépenses électorales en publiant la provenance de toute souscription financière ainsi qu'un montant maximum pour chacun des comtés provinciaux. Et de plus, Lapalme suggérerait que l'Etat soit responsable des mécanismes électoraux (comme le choix des scrutateurs, des greffiers, etc.) pour ainsi éviter les problèmes dus à l'argent qui empêche les électeurs de faire un choix démocratique. Il nous apprend aussi que plusieurs ministres influents de l'Union Nationale dépensaient d'énormes

sommes d'argent puisées dans leur gousset personnel ou à même l'argent de leurs différents ministères. C'est pour éviter que le Québec soit jugé comme une pseudo-démocratie que Georges-Emile Lapalme a écrit ses quelques pages. Et comme il le disait si bien :

"Une nation où un homme pauvre ne peut être élu parce qu'il est pauvre n'est pas une nation démocratique. Une nation où un homme pauvre ne peut être élu que grâce à l'apport de la finance, d'où qu'elle vienne, est une nation qui joue à la démocratie."²⁰

C'est ici que Lapalme fait le lien entre démocratie et éducation, cette éducation qui devrait permettre à tous de s'abreuver de culture, de notre culture. La démocratie pour Lapalme, cela veut dire le droit égal pour tous à la même qualité d'éducation. Dans un document rédigé et rendu public dans le cadre des élections de 1956 et intitulé Les octrois statutaires- Pourquoi?, sous la direction de Georges-Emile Lapalme, on retrouve dès le début une attaque en règle de celui-ci contre les octrois discrétionnaires versés pour la plupart dans le domaine de l'éducation et limitant le développement des municipalités, des commissions scolaires, des maisons d'enseignement secondaires ainsi que des universités de la province. Il y a deux buts à la politique d'octrois statutaires de Lapalme et du Parti Libéral du Québec: premièrement, affranchir l'enseignement à tous ses degrés du joug des octrois discrétionnaires et deuxièmement, faire en sorte que l'éducation à tous ses degrés soit accessible à toutes les classes de la société. Cette préoccupation de nature éducationnelle visant la hausse du degré de scolarisation des jeunes Québécois et l'accessibilité au système d'éducation aura été un enjeu important tout au long du passage de Lapalme à la chefferie du Parti Libéral provincial.

Rappelant sans cesse quelques statistiques ayant rapport à l'éducation au Québec, Lapalme attirait l'attention sur les points suivants: au Québec en 1956, 70% des adolescents de 15 à 18 ans ne fréquentaient plus l'école, de 15 582 jeunes Canadiens ayant opté pour une carrière scientifique depuis 1947, 812 étaient de langue française ou 5,1% et aucun ne graduèrent en génie mécanique, administratif, aéronautique, agricole et céramique et comme ingénieur-physiciens. Une loi édictant la gratuité scolaire fut adoptée lors des années libérales de 1939 à 1944, loi qui fut abolie par l'Union Nationale et qui imposa l'achat par les parents des manuels scolaires. Le Parti Libéral suggérait que le droit à l'éducation gratuite était fondamental et que pour favoriser cette gratuité au-delà de la septième année, il fallait que le gouvernement s'engage à verser une allocation annuelle de 150 dollars aux parents et un prêt universitaire pour le montant entier des frais de scolarité et de résidence pour les étudiants universitaires. Finalement, pour favoriser l'épanouissement de chacune des commissions scolaires dans le respect de leurs particularités, Lapalme et son équipe préconisait leur autonomie complète pour les retirer de la tutelle de l'Etat.²¹

Voilà ce qu'était la vraie démocratie pour Lapalme et surtout la concrétisation de celle-ci à travers les paliers de pouvoir qu'il a été en mesure d'influencer. Passons maintenant au second volet de sa pensée, la culture et le rôle de l'Etat.

3. Lapalme et la culture étatique

Chronologiquement, le concept de culture suit celui de démocratie et ce n'est qu'après avoir perdu les élections de 1952 que Georges-Emile Lapalme insiste autant

sur le thème de la culture. Par ailleurs, la conception du rôle de l'Etat par rapport à la culture fut l'idée clé et représente l'originalité de la réflexion politique de Lapalme. Original car il en fut l'initiateur, avec son bras-droit de l'époque Jean-Louis Gagnon. Le rapport langue-culture-Etat s'avéra l'élément-clé du programme libéral de 1960.

Rappelons-nous que dès son enfance, Georges-Emile Lapalme montrait un goût évident pour la culture que ce soit par le biais des livres, des grandes oeuvres théâtrales, de la peinture, de la sculpture et de toutes les autres formes d'art reliées à la civilisation française. Mais voilà, tel que nous l'avons vu plus haut dans ce texte, tout amateur de culture du 19e siècle et début 20e constatait la difficile existence culturelle du Québec de ce moment-là et sa peine à s'exprimer et à s'inspirer du contexte contemporain.

Pourtant, comme l'écrivait Georges-Emile Lapalme dans le Paris-Match en 1962, ce minuscule îlot français appelé le Québec avait réussi à survivre, à conserver sa langue et sa culture françaises malgré la présence d'innombrables facteurs défavorables autant à l'épanouissement qu'au maintien de ces caractéristiques propres à ce peuple. Mentionnons simplement l'entourage anglophone, la présence d'une élite économique anglophone au haut de la hiérarchie qui représentaient diverses menaces assimilatrices. Mais pour Lapalme, le plus surprenant dans cette survivance du peuple québécois était l'absence totale de liens avec la mère-patrie, la France. Aussi tôt que lors de son passage au collège de Joliette et évidemment plus tard à l'université, Lapalme, constatant le pauvre état de notre langue française et surtout les moyens utilisés pour l'enseigner aux jeunes générations, posa de nombreuses questions dont

celle-ci : pourquoi les gens en charge du système d'éducation ne faisaient pas appel au savoir-faire et à l'expertise françaises pour montrer la langue française aux enfants du Québec? De là ses nombreux appels à l'immigration massive de maîtres français en sol québécois lors des différentes confrontations qu'il eut avec Maurice Duplessis à partir de 1953-54. Nous y reviendrons plus loin dans cette partie du chapitre.

Dès les premiers contacts avec la France, les mouvements littéraires contemporains du romantisme et du symbolisme poétique trouvèrent leur écho au Québec avec les oeuvres de Crémazie et Fréchette puis celles d'Emile Nelligan. Ces premières manifestations furent suivies de prix musicaux par l'Académie de Musique de Québec en 1911, de la fondation de la première troupe de théâtre Les Compagnons du Saint-Laurent en 1935 puis le début de l'oeuvre du peintre Alfred Pellan au Québec après de fructueux séjours à Paris. On assista ensuite à l'émergence de Gabrielle Roy dans le monde de la littérature francophone et à la création du Conservatoire de Musique en 1942.²² Tous ces succès, selon Lapalme, sont la preuve que la culture et la langue seules peuvent sauvegarder toute civilisation, elles en sont le coeur, l'organe vital. En 1959, Lapalme était persuadé que ces seuls facteurs, langue et culture, expliquaient la survivance de tout un peuple et c'est sur l'exemple de la France que nous devons nous baser pour revitaliser et actualiser les visages culturel et linguistique du Québec. Lapalme, se référant à l'exemple de la France, avait la conviction que la langue et la culture nous avaient conduits là où nous en étions et que dorénavant, on devait prendre tous les moyens possibles pour les améliorer et réunir toutes les conditions menant à leur épanouissement.

Il était grand temps d'instituer un organe gouvernemental qui chapeauterait toutes les sphères de la culture québécoise et qui devrait aussi voir à la protection, l'affirmation et à l'amélioration de la langue française. Cette partie du travail nous situera les phénomènes intrinsèquement reliés de la culture et de la langue française dans la pensée politique de Georges-Emile Lapalme, nous fera comprendre le lien Etat-culture essentiel à l'épanouissement de la société québécoise selon Lapalme pour ensuite proposer une vision interprétative de ces liens.

a. Un Québec français s'appuyant sur la culture

Les documents d'archives de Georges-Emile Lapalme démontrent que celui-ci considérait la langue française et la culture comme indissociables et qu'il ajoutait une troisième pièce à celles-ci, l'Etat. Tentons de faire l'analyse de ces trois composantes pour comprendre les liens dynamiques les unissant.

Georges-Emile Lapalme, lorsqu'il était interrogé sur cette question et qu'il avait à définir la culture, s'inspirait de la définition que donnait Pasteur Valléry-Radot de l'Académie française:

"C'est un ensemble de connaissances et de réflexions, dans les domaines les plus variés, qui nous ont été inculquées dans notre jeunesse, qui ont dégrossi notre esprit et qui nous permettent de raisonner et de sentir comme ont raisonné et senti les hommes du passé, comme raisonneront et sentiront les hommes de l'avenir, parce que ces connaissances et ces sentiments sont le propre de la nature humaine. La culture, c'est un ensemble de souvenirs, de choses apprises et oubliées. C'est ce qui nous a façonnés, sans même que nous nous en doutions. Comme le pays où l'on vit peut avoir de l'influence sur notre corps, la culture agit lentement mais sûrement sur notre esprit."²³

Mais la langue en était l'élément essentiel. Lapalme pensa toute sa vie durant que la culture représentait le seul élément capable de porter le peuple québécois au sommet de ses possibilités et que la langue était le seul vrai véhicule de la culture. Toujours à la lecture de ses nombreux écrits, invariablement on se bute à principalement deux noms qui ont influencé la pensée et le schème de développement étatique auquel a travaillé publiquement Georges-Emile Lapalme: Edmond de Nevers et André Siegfried. Pour nous replacer dans le contexte de la pensée politique de Lapalme, souvenons-nous qu'il étudia l'économie politique à l'Université de Montréal avec un maître qui l'impressionna au plus haut point de par sa profonde connaissance de la matière d'une part et sa vision différente des phénomènes politiques du temps, M. Edouard Montpetit. Or, il se trouve que M. Montpetit fit découvrir à ses étudiants d'alors deux oeuvres particulièrement importantes et qui amenèrent les étudiants vers la réflexion nationaliste d'un côté et le concept de culture et langue françaises de l'autre: l'oeuvre complète d'Edmond de Nevers et " Le Canada puissance internationale" de Siegfried.

Français d'origine, Edmond de Nevers vint au Canada-français autour de 1900 pour étudier sur le terrain ce fameux phénomène des Canadiens-français survivant malgré l'absence totale de liens avec la France. Premières observations: la caractéristique fondamentale de cette province, c'est le fait français. Aussi cette présence française commençait-elle à s'atrophier de par le grand pouvoir assimilateur de la masse anglophone, la force du nombre. De Nevers remarqua que la langue française du Canada-français était truffée d'expressions syntaxiques anglaises, que les gens semblaient vivre dans le passé, avec le souvenir qu'ils avaient une mission à accomplir, sauver cette race mais en ne dérangeant pas trop l'ordre établi, en restant chez eux sans créer de remous pouvant relancer quelque conflit. Par ailleurs,

l'auteur français ne croyait pas à la disparition du français en Amérique et tenta de faire comprendre au peuple français du Québec le besoin de sortir de sa léthargie, de vivre avec son temps, de s'impliquer dans les affaires, de produire des oeuvres, d'avancer en tant que peuple qui se tient debout et qui a la volonté de se développer. Il renchérit que cette seconde option était possible à la condition que ce peuple canadien-français fasse de la langue française son outil de travail et de culture.

Mais, selon Lapalme, en 1959 le problème de la qualité de la langue française était pire qu'en 1900 car à cette époque, de Nevers nous dit que nos ancêtres arrivèrent ici avec un vocabulaire d'environ 1 600 mots alors que Lapalme constata qu'à la fin des années '50, un de nos meilleurs dialoguistes fit parler ses personnages au long de dix pages n'employant pas plus de 1 000 mots. Le reste se composait de faux canadianismes, d'anglicismes et de mots anglais. Lapalme rappela que le seul avantage que nous ayons par rapport au peuple canadien-français du début du siècle, c'était la force du nombre et une culture et une langue qui, sans aucune mesure de renforcement et d'amélioration, vivaient tant bien que mal. Encore en 1959, celui qui maîtrisait la langue française au Québec était perçu comme un spécialiste alors que c'était la norme en France.²⁴ Dans l'esprit de l'ancien chef du PLQ, des mesures devaient être prises et comme il avait beaucoup réfléchi et étudié la culture, sa pensée, dans ce domaine, devint rapidement celle de son parti.

Dans l'esprit de Lapalme, cette langue française et cette culture représentent les pièces manquantes du Québec pour en faire un peuple contemporain, vivant et dynamique. Ce sont les deux problèmes majeurs des Québécois à la fin des années '50. Et il faut davantage qu'un ministère de l'Éducation c'est-à-dire un ensemble d'infrastructures sans grand contenu selon ce que réalisera Paul Gérin-Lajoie pour

pallier la faiblesse culturelle et linguistique du peuple québécois. La province de Québec a un ministère de l'Instruction publique depuis fort longtemps, mais la qualité de la langue ne s'en trouve pas amélioré pour autant.

Par ailleurs, c'est dans un système d'éducation efficace que réside l'élément premier de la culture: l'enseignement de la langue française puisque, sans celle-ci, point de culture. Peu importe si on construit 200, 300 ou 1 000 écoles, cela ne nous amène à rien puisque l'essentiel réside dans la transmission de notre culture à la population étudiante. Il faut un contenu culturel essentiel davantage que la nécessité de construire des écoles. Nous croyons que Lapalme voyait le système de l'éducation comme un véhicule faisant pénétrer l'essence même de la culture et de la langue française à l'intérieur de toutes les masses de la population du Québec. Et ici cela rejoint le côté démocratique de la pensée politique de cet homme politique qui tentait de faire profiter de ses connaissances toute la force populaire québécoise. Têtu et peut-être un peu idéaliste, Lapalme avait réussi, dans son propre parti politique du moins, à faire accepter son cheminement personnel au niveau de la culture: celle-ci lui avait enseigné de grandes choses qu'il voulait maintenant transmettre à l'ensemble du peuple québécois. Et pour démontrer la véracité de son point, Lapalme employait des citations indestructibles: "La langue est le véhicule de la pensée", "Le verbe coïncide avec l'esprit"(Paul Valéry), "La culture, c'est l'organisation d'une force qui monte vers la conscience et non pas le résidu d'une force qui tombe"(Saurat), "La culture, c'est le développement harmonieux de l'homme", "La culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié"(Herriot), "Une culture, c'est un témoin qui ne meurt pas alors que toutes les civilisations sont mortelles"(Paul Valéry). Mais, selon ce que nous rappelle Lapalme, pour avoir une culture il faut d'abord pouvoir l'exprimer sans

faillie avec l'outil ultime: une langue. "Il faut être capable de décrire ses rêves d'une façon compréhensible". Et Lapalme conclut:

"Voilà pourquoi j'affirme, citant tous les penseurs de tous les temps, que la priorité doit aller à la culture, qu'on doit la placer au-dessus de tout car il s'agit, en définitive, d'aider "au développement harmonieux de l'homme" du Québec et d'organiser "une force qui monte vers la conscience".²⁵

Georges-Emile Lapalme avance même que cette langue française, ce fait français peut contenir la force canadienne-française en se basant sur les écrits de Siegfried:

"Mais il faut, pour que les Canadiens français profitent de toute leur chance, qu'ils se montrent capables de mettre sur pied une culture qui leur soit propre; autrement leur nombre seul, et quand bien même il deviendrait impressionnant, ne peut suffire à leur donner la réalité du pouvoir. Cette culture, on en voit les éléments éventuels: française et catholique par la tradition, américaine par la géographie, anglaise par le cadre de ses institutions."²⁶

Donc, spécifiquement, après avoir défini le problème il fallait appliquer la solution au Québec des années '60. La question reste à savoir comment s'y prendre ou de quelle manière transformer un repli sur soi en ouverture sur le monde. Il n'existait qu'un seul instrument avec lequel il était possible de réaliser toutes ces mesures et c'était l'Etat québécois par l'entremise duquel le gouvernement pouvait intervenir dans les affaires de la nation.

b. L'Etat du Québec, instrument d'intervention

Appliquer la solution au Québec des années futures, c'est l'exercice précis auquel Lapalme se prêta entre 1957 et 1959 dans son document Pour une politique. Le concept de l'Etat fait son apparition ici dans la mesure où Lapalme ne voit que celui-ci pour

implanter toutes ses politiques contenues dans ce qui deviendra le programme du Parti Libéral du Québec de 1960. D'une part, de par sa composante interventionniste, le gouvernement pouvait établir et mettre en place les liens nécessaires à l'établissement d'une politique basée sur la culture et la langue mais englobant plusieurs autres domaines comme l'éducation, l'immigration et le tourisme entre autres. Nous reviendrons sur ces domaines et leur rapport avec culture et langue plus loin dans le travail. D'autre part, l'Etat représentait l'agent premier chapeautant tous les éléments de la culture tout en les coordonnant et les concertant. Et le meilleur moyen de réaliser ces deux fonctions, Lapalme le réclamait depuis fort longtemps: la création d'un Ministère des Affaires culturelles.

Quels seraient ses fonctions, ses principaux rouages et composantes, sa dimension et les principaux domaines qu'il coordonnerait? C'est à ces questions précises que Lapalme répondit lors de sa réflexion politique sur l'Etat du Québec qu'il débuta véritablement avec une remise en cause de son leadership à la suite des élections de 1956. Bien sûr, il eut davantage le temps d'y songer et d'en écrire les grandes idées lorsque Jean Lesage prit la tête du PLQ en 1958 ce qui fait que son effort de réflexion et sa connaissance des principaux problèmes incitèrent ce dernier à demander à l'ancien leader du Parti Libéral du Québec de mettre sur papier ce que devrait être les lignes directrices de la pensée du PLQ pour les prochaines élections. Lapalme eut cette pensée lorsque lui fut confié ce mandat:

"Pour parodier une phrase de quelqu'un qui s'est identifié au Parti libéral au point d'être la cible unique de 1956, je dirai: "Le moment est venu de concevoir politiquement l'Etat provincial du Québec comme un phénomène culturel." Jean-Louis Gagnon, lui, avait écrit: "Le moment est venu de concevoir l'autonomie comme un phénomène culturel." (Le Devoir, 4 mai 1959.) C'est la synthèse de ce qu'a écrit Siegfried et, avant lui, Edmond de Nevers."²⁷

Lapalme a toujours été attiré par ces phrases parlant de culture mais celle-ci eut la plus grande importance dans la vie politique quotidienne de Lapalme et lui permit de traverser plusieurs épreuves et de garder en tête l'objectif de concevoir l'Etat québécois comme un phénomène culturel. Et il n'y a pas seulement que Lapalme et le PLQ qui firent des tentatives de sonner le réveil des Québécois. Tant au Devoir qu'à la Commission Tremblay, l'idée de se servir de l'Etat provincial québécois pour redéfinir la culture canadienne-française et examiner le rôle de chaque composante gouvernementale et de faire de l'Etat un instrument de progrès humain, d'épanouissement et d'affirmation du fait français commencèrent à se gagner des adeptes.²⁸ Et, à côté des André Laurendeau, Richard Arès et autres, Georges-Emile Lapalme se voulait un acteur important de par sa pensée politique réunissant réformisme, modernisation, vision à long terme, culture et langue françaises. Ces éléments furent les piliers qui soutinrent les idées avancées par Lapalme, qui y vit l'occasion de faire passer au sein de la plate-forme idéologique d'un parti politique aspirant au pouvoir la réflexion idéologique et personnelle de toute une vie ou presque. Et c'est la culture et la langue qui en seraient les vedettes.

Georges-Emile Lapalme proposa en tout premier lieu la création d'un Ministère des Affaires culturelles. Comme la langue se veut la manière dont on véhicule et propage cette culture, c'est d'elle que l'on devait traiter en premier lieu. Il avoue en 1959 que le Parti Libéral du Québec n'a pas d'expérience ni de passé en ce qui concerne la culture et la langue française et, qu'en ce domaine, le terrain était libre et que le PLQ devait se l'approprier tout en le plaçant à l'avant-scène. Pour se différencier, le parti devait mettre l'accent sur la restauration de la langue française, la vraie, la polir et la rendre vivante.

Au niveau de la première étape, le Parlement se devait de montrer le bon exemple et se voir doter d'un "bureau de la législation française" ayant pour but de filtrer l'état du français écrit dans tous les documents passant par les deux chambres (car il y avait une chambre haute au Québec à ce moment-là). De plus, Lapalme suggérait aussi la mise en place d'une section au sein du même bureau pour réviser toutes les publications officielles comme celles de l'Office du tourisme ou de l'Hydro-Québec. De ce fait même, tous les domaines d'expression de la langue française au sein du Gouvernement du Québec seraient couverts et régis par ce bureau.

Par ailleurs, en ce qui concerne le grand public, Georges-Emile Lapalme proposait l'instauration d'un Office de la linguistique devant défendre et créer la langue française. Celui-ci avait pour tâche de réviser en profondeur le langage écrit et parlé au Québec et d'assurer une diffusion adéquate de ces travaux: radio, télé, journaux, conférenciers dans tous les types d'écoles bref cet office devait être omniprésent dans la vie de la population du Québec. Et à cela, Lapalme ajoutait même qu'il devait faire du bruit à l'aide de grands concours de français. Par exemple, les entreprises mettant l'accent sur l'amélioration du parler français se devaient d'être récompensées, les futures villes du Québec devaient être obligées de choisir un nom d'appellation française, certaines règles devaient aussi régir la publicité et l'affichage dans le secteur privé pour ainsi montrer notre vrai visage: celui d'une province française.

Egalement, de cet organisme dépendra tout le réseau de bibliothèques qui devraient être, elles aussi, omniprésentes sur le territoire entier du Québec visant à donner à toute la population l'occasion de consulter et étudier les instruments de culture. Culture et langue demeurent inséparables.²⁹ Et encore une fois on peut faire ressortir ce côté démocrate chez Lapalme qui appuyait ses réformes sur l'implication

du plus grand nombre possible et de toutes les couches de la société. Conscient qu'il s'agissait d'un grand projet de société, ces politiques ne s'adressaient pas seulement à quelques classes de la société mais plutôt à son ensemble.

La suite est toute logique pour Lapalme car après avoir suggéré l'implantation du bureau de la linguistique pour pallier aux difficultés du "véhicule de notre culture", il fallait continuer à mettre l'accent sur cette distinction culturelle française qui avait un visage représenté, celui-là, par l'architecture des bâtiments. Georges-Emile Lapalme avait maintes fois entendu son maître, Edouard Montpetit, répéter qu'il restait au Québec son visage, c'est-à-dire une langue et des lambeaux d'architecture. Et c'est pour faire en sorte que refasse surface la culture française dans l'urbanisme et l'architecture que l'on doit avoir un "Bureau provincial d'urbanisme" qui aura pour but de conseiller les entrepreneurs quant à leurs plans architecturaux et de coordonner le développement urbain du Québec. Tout ce qui concerne l'architecture officielle comme les différents édifices provinciaux, municipaux et scolaires ainsi que les travaux de voirie devrait relever de ce bureau. Et non seulement devrait-on s'inspirer de l'architecture française mais aussi tenter de créer un style architectural québécois, adapté à notre milieu pour ainsi pouvoir dire, lorsque nous verrons la nouvelle architecture québécoise, que cela représente la Province de Québec. La culture est multidimensionnelle, très large et elle renferme aussi un côté matériel qu'il ne faut pas négliger.

Ce bureau devrait, de plus, avoir le pouvoir de classer certains sites historiques, ceux chargés d'histoire, et de voir à ce qu'une fois classés, les municipalités en collaboration avec ce bureau les entretiennent pour qu'ils conservent leur attrait pour toujours. Autre question importante, et encore toute contemporaine, l'affichage dont

ce bureau de l'urbanisme doit s'occuper pour freiner cet élan d'américanisation. Pouvoirs draconiens qui auront pour but de restituer le panorama, "l'apparence extérieure" française au Québec des années '60.

Et Lapalme n'arrêtait pas ici son analyse. En soulignant que les arts et lettres étaient pratiquement ignorées du gouvernement provincial, il réclamait la création d'un théâtre national et la véritable mise en fonction de la Cinématographie provinciale pour lancer le théâtre et le médium du film entre autres. Et c'est finalement le Ministère des Affaires culturelles qui devrait coordonner ces diverses activités. A sa tête, un homme au faite de la culture et de la langue alliant aussi des talents indéniables au niveau de l'organisation de la vie française.

Le ministère représentait l'instrument du rayonnement de la langue et de la culture françaises et celles-ci les assises de la renaissance de l'Etat québécois, élément-clé du développement de toute une société. C'est ce qui fait que Lapalme pensa que cet objectif de rayonnement devait rassembler tous les Canadiens-français de l'Amérique du Nord et pas seulement ceux du Québec. Pour cette raison, il suggéra la création, au sein du Ministère des Affaires culturelles, d'un "département du Canada français d'outre-frontière" qui aurait pour but d'établir des liens et de soutenir culturellement les francophones du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du reste du Canada ainsi que de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-Orléans. Georges-Emile Lapalme le justifie ainsi:

"Il est tout à fait naturel que la province de Québec, avant de rayonner sur les groupes ethniques de l'Amérique du Nord, doive commencer par étendre son influence sur tous ceux qui sont issus d'elle. Au sein du ministère des Affaires culturelles, il doit y avoir un département du Canada français d'outre-frontière qui serait le pôle d'attraction de toutes ses populations éparses et qui tendrait à fondre en une seule et même

culture, quelle que soit l'étendue du territoire, la population de tous les groupes français d'Amérique."³⁰

Et ce rayonnement culturel ne doit pas seulement s'en tenir à la création de liens avec les gens de même souche que nous mais aussi se transformer en capacité d'accueillir les personnes desiruses d'enrichir notre population. Dans l'esprit de Georges-Emile Lapalme, le gouvernement de Duplessis a joué autant avec la question de l'immigration reliée à la sauvegarde de la pureté de la race qu'avec la religion ce qui a transformé le Québec en terre peu accueillante pour les immigrants. Ayant besoin d'une présence française accrue numériquement, le Québec devrait faciliter les modalités d'immigration aux gens de France spécifiquement car ils pourraient nous aider à atteindre un prestige culturel et linguistique qu'ils ont depuis longtemps cultivé dans leur pays. Le ministère des Affaires culturelles devrait donc s'occuper du domaine de l'immigration pour ainsi concilier tous ces domaines d'intervention logiquement reliés.

Finalement, dernier domaine d'intervention relié à la langue et à la culture, le domaine de l'éducation. Celui-ci doit être réformé de fond en comble pour soutenir l'effort culturel et linguistique dans lequel le Québec devrait se lancer le plus tôt possible. Georges-Emile Lapalme insistait sur la nécessité de créer un ministère de l'Instruction publique qui aurait pour but de remettre l'éducation et son immense tâche entre les mains de véritables pédagogues. Parallèlement à la Commission Tremblay, il mettait l'accent sur la nécessité d'une réforme totale du système d'éducation au Québec au niveau des structures juridiques, administratives et financières qui résulteraient en la fin de la main-mise unique de l'Eglise sur toute l'éducation publique. Tôt ou tard, ce choix de société devait se faire au service de la qualité de la langue française au Québec.

Et un des premiers principes prônés par Lapalme au sein de ce ministère serait la gratuité scolaire à tous les paliers du système, qu'ils soient primaire, secondaire ou universitaire. D'ailleurs ce principe rejoint la thèse de la démocratie dont nous avons déjà parlé plus haut: accessibilité aux services éducatifs pour la population entière où qu'elle soit sur le territoire québécois avec la même qualité d'éducation et de personnel qualifié. Résumons ici la pensée de Lapalme en terme d'éducation et nous verrons le lien s'établissant entre langue, culture et éducation. Le fait français, comme nous l'avons vu plus haut dans le texte, représente le caractère unique et essentiel différenciant la culture canadienne-française de celle du reste du continent nord-américain. Etant en situation minoritaire, le Québec, comme l'ont dit de Nevers et Siegfried notamment, est un cas spécial. Pour survivre en Amérique du Nord, les francophones doivent compter sur la puissance de la fonction pénétrante de l'éducation pour améliorer puis consolider leur culture propre car celle-ci pourra être propagée par un système d'éducation touchant la force future du Québec partout, peu importe son emplacement.

L'Etat, par l'entremise de son gouvernement, doit faire en sorte que les enfants, adolescents et adultes du Québec soient stimulés à aller le plus loin possible dans leur quête de savoir en leur garantissant la gratuité à tous les niveaux, en leur fournissant les outils rendant fertiles leurs efforts d'apprentissage (ce qui implique la gratuité des manuels scolaires et des autres instruments pédagogiques pour tous).

C'est en donnant davantage de marge de manoeuvre aux commissions scolaires que l'éducation atteindrait son but premier soit la pénétration de tout le territoire pour servir la cause du plus grand nombre. Plutôt que de restreindre leur mandat au niveau élémentaire, elles devraient pouvoir rivaliser avec le secteur privé (collèges

classiques religieux) au niveau secondaire également. D'où une accessibilité accrue. L'Etat devrait aussi favoriser une évaluation permettant le drainage des meilleurs "cerveaux" de la province par le biais de concours provinciaux et visant à instituer un réseau de bourses de comté récompensant les étudiants les plus méritoires. De même, l'Etat prendrait sous son aile ses éléments les plus prometteurs et leur donnerait tout le support requis pour mener à bien leurs études. C'est cette catégorie d'étudiants qui redonnerait au Québec sous forme d'expertise le centuple de ce que celui-ci aurait investi pendant leurs années d'études.

Dernier point à considérer et non le moindre: Georges-Emile Lapalme considérait essentiel, du moins pour une certaine période de temps, période où le Québec formerait une génération de pédagogues, que l'on réalise une immigration massive de pédagogues provenant de la France. C'était pour Lapalme le seul moyen d'améliorer la qualité de la langue française au Québec rapidement, sans attendre tout en permettant au système d'éducation d'atteindre une certaine qualité essentielle à la bonne marche de l'implantation des politiques énumérées par Lapalme. Finalement, celui-ci terminait en disant que les instituteurs à tous les niveaux devaient être rémunérés selon des tarifs de professionnels dûment payés. L'instituteur doit être un scientifique et perçu comme tel au Québec au même titre qu'un avocat car il fera se propager chez nous la pureté de la langue, véhicule de la culture.¹¹

En guise de conclusion à ce chapitre, revenons brièvement sur les composantes de cette partie du travail. Evidemment, cet effort de réflexion de Georges-Emile Lapalme ne s'est pas fait en seulement deux ans (1958-59) mais fut plutôt le résultat de ses influences de socialisation telles que nous avons analysées dans le premier chapitre. Et ce que je retiens de cette espèce de "testament politique" que Lapalme aura légué

au Parti Libéral du Québec, c'est ce désir d'affirmation nationale qui ressort de chaque point précis discuté dans ce chapitre. Affirmation nationale d'abord sous forme d'inclusion du peuple aux mécanismes de participation politique au sein d'une formation politique désirant s'ouvrir à la population puis, tout en guidant les gens à travers une politique établie, en redonnant à la langue et à la culture représentant l'essence même du fait français en Amérique du Nord la place qu'elles devraient occuper dans les préoccupations du gouvernement du Québec. Et l'Etat devient donc, à ce moment-là, l'acteur privilégié de cette affirmation nationale car sa capacité d'intervention procure au gouvernement la force nécessaire pour implanter ces changements.

Lapalme fut amené à l'université à étudier des penseurs tels de Nevers, Siegfried, Groulx et Montpetit qui lui firent découvrir ses souches et lui donnèrent le goût de s'impliquer. Lapalme s'impliqua dans le champ de la politique où il s'y défendit à sa manière. La politique représentait pour Lapalme la seule manière de faire avancer ses idées. C'est un véritable travail d'éducation et de participation populaire que réalisa Georges-Emile Lapalme tout au long de ses vingt années en politique active.

Longtemps, nous nous sommes demandés si Lapalme était nationaliste; lorsqu'un homme parle de traditions, de l'importance des traits distinctifs d'une population donnée sur un territoire défini, d'aspirations nationales, nous croyons que l'on peut affirmer que cela représentait une forme de nationalisme. Nationalisme par ailleurs ouvert sur ses compatriotes français du reste du Canada, un nationalisme mettant l'accent sur la progression de la langue et de la culture françaises qui devaient rayonner au-delà de la politique. Lapalme était davantage un pro-civilisateur français, il se sentait la tâche de faire avancer la cause de sa langue et de sa culture

qui originaient de la France et c'est pourquoi il référerait constamment à celle-ci. Le prochain chapitre du travail tentera d'examiner comment cette pensée politique de Lapalme a été mise en application par le gouvernement libéral après sa victoire de 1960.

REFERENCES

- 1- Robert Bolly, La transformation du Parti Libéral du Québec sous Georges-Émile Lapalme (1950-1958), dans Georges-Émile Lapalme, sous la dir. de Jean-François Léonard, Presses de l'Université du Québec, Québec, 1988. p. 222.
- 2- Ibid. , p. 223.
- 3- AUQAM, Fonds Georges-Émile Lapalme (109P), La réforme du Parti libéral, par Jean-Marie Nadeau, Montréal, 1955. p. 4.
- 4- Georges-Émile Lapalme, Pour une politique, VLB Editeur, Montréal, 1988. p. 164.
- 5- Ibid. , p. 34.
- 6- Georges-Émile Lapalme, Le vent de l'oubli, Mémoires vol. II., Leméac, Ottawa. p. 85.
- 7- Ibid. , p. 287.
- 8- AUQAM, Fonds Georges-Émile Lapalme (109P), Historique de la F.L.Q., Parti Libéral du Québec, 1962. p. 2.
- 9- Service des Archives de l'UQAM, (AUQAM), Fonds Georges-Émile Lapalme (109P), Historique de la F.L.Q., Parti libéral du Québec, Montréal, 1962. p. 3.
- 10- AUQAM, Fonds Georges-Émile Lapalme (109P), Congrès de la Fédération libérale provinciale, Parti Libéral du Québec, 1955. p. 9.
- 11- AUQAM, Fonds Georges-Émile Lapalme (109P), Congrès de la Fédération libérale provinciale, Parti Libéral du Québec, Montréal, 1955. p. 8.
- 12- AUQAM, Fonds Georges-Émile Lapalme (109P), Projet de constitution et règlements, Parti Libéral du Québec, Montréal, 1954. pp. 1 à 6.

- 13- Ibid. , p. 11.
- 14- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Lapalme au pouvoir, Parti Libéral du Québec, 1956. p. 1.
- 15- Georges-Emile Lapalme, Le vent de l'oubli, Mémoires vol. II., Leméac, Ottawa, 1970. p. 109.
- 16- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours de Lapalme au 5e congrès de la FLN, Fédération Libérale Nationale, 1959. pp. 6 et 7.
- 17- Georges-Emile Lapalme, Pour une politique, VLB Editeur, Montréal, 1988. p. 69.
- 18- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie de Lapalme sur le bill 34, Organisation libérale provinciale, Montréal, le 28 mai 1956. p. 1.
- 19- Georges-Emile Lapalme, Pour une politique, op. cit., pp. 213 à 219.
- 20- Ibid. , p. 71.
- 21- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Octrois statutaires, Parti Libéral du Québec, Montréal, 1956. pp. 1 à 18.
- 22- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), La culture canadienne-française, dans Paris-Match, Paris, 1962. p. 28.
- 23- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Humanisme et turbines, 1962. p. 1.
- 24- Georges-Emile Lapalme, Pour une politique, op. cit., pp. 76 à 82.
- 25- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Notre langue et notre culture, Montréal, 1962. p. 22.
- 26- Georges-Emile Lapalme, Pour une politique, op. cit. , p. 82.
- 27- Ibid. , p. 97.

28- Ibid. , pp. 82-83.

29- Ibid. , pp. 87 à 91.

30- Ibid. , p. 112 à 115.

31- Ibid. , pp. 100 à 113.

Chapitre IV

Culture, langue et gouvernement libéral (1960-64)

Les idées de Lapalme furent acceptées et les libéraux choisirent de composer leur programme électoral en s'inspirant très fortement de "Pour une politique". Une fois au pouvoir, les luttes internes de pouvoir et les conflits au niveau administratif minèrent l'enthousiasme de Lapalme et amenuisèrent les efforts de pensée politique qu'il avait investis lors de ces quelques années de réflexion.

Jean Lesage et son équipe ont décidé d'aller de l'avant avec le document Pour une politique comme programme officiel du Parti Libéral du Québec pour les élections du 22 juin 1960. Maurice Duplessis et Paul Sauvé disparus, l'Union Nationale se donna Antonio Barrette comme chef, Barrette qui fut longtemps l'ennemi juré de Lapalme. Jean Lesage fit confiance à Lapalme principalement en raison de sa connaissance profonde de l'Etat québécois, de ses problèmes et de sa capacité à amener des solutions à ceux-ci. Gagné d'avance au type de "révolution culturelle" que proposait Lapalme, Lesage promut les idées politiques de son parti. A la suite de la Commission Tremblay et des intellectuels québécois, le Parti Libéral représentait en 1960 l'agent promulgateur et rassembleur de l'utilisation de l'Etat québécois pour intervenir dans le développement culturel, social et économique et faire du Québec une nation semblable à ses contemporaines. Le mot "culture" devenait de plus en plus à la mode et était employé à satiété.

Bref, on sentit souffler sur le Québec un vent de renouveau réformiste qui amena les libéraux au gouvernement avec, en plus, une majorité. La question qui devient centrale après cette victoire est la suivante: est-ce que ces réformes seront mises sur pied suivant l'esprit et la signification que leur avait donnés Georges-Emile Lapalme? C'est à cette question que tentera de répondre ce chapitre.

1. Les réformes du Parti Libéral du Québec de 1960.

Le projet de programme qu'avait pensé Georges-Emile Lapalme fut accepté et adopté à l'unanimité par ses collègues libéraux et Jean Lesage y donna l'aval également. L'empreinte de Lapalme est perceptible dès les premières lignes de ce document: les priorités étant la culture, la langue et l'éducation, trois des caractéristiques propres à la réflexion de Lapalme. Examinons ensemble ces réformes.

a. Langue et culture

L'Etat, selon Lapalme, devait prendre en charge ces deux éléments-clés de notre civilisation française en Amérique pour ainsi coordonner l'action devant se réaliser dans ces domaines. Et c'est ce que les libéraux firent. Dans l'introduction à son programme politique, le Parti Libéral par la voix de son chef Jean Lesage rappelait que ce programme partait des gestes et décisions de la Fédération Libérale, donc de la base du parti, et que le but des idées et positions énumérées dans ce document était...:

"...que le gouvernement provincial leur assure une vie organisée de façon à mettre en valeur leurs caractéristiques propres."¹

Ces caractéristiques, Lesage et son parti les explicitèrent dans les pages suivantes et par ordre de priorité. L'article 1 de ce document concernait la vie culturelle et le fait français et décrétait la création d'un Ministère des Affaires culturelles ayant sous sa juridiction l'Office de la langue française, le Département du Canada-français d'outre-frontières, le Conseil provincial des Arts, la Commission des monuments historiques et le Bureau provincial d'urbanisme. Bref, cela résumait ce que Lapalme avait écrit lors de sa période de réflexion de 1959 notamment et qui mena au manifeste politique qu'il intitula Pour une politique.

On soulignait, entre autre, que l'élément le plus universel de la société québécoise se voulait le fait français que nous devons développer autant que possible. Il fallait mettre l'accent sur la langue et la culture car c'est par leur entremise que passait l'affirmation de notre présence française en Amérique. C'est finalement le 8 mars 1961 que l'Assemblée législative du Québec adopta le "Bill 18" cette loi instituant le ministère des Affaires culturelles qui réunissait les quatre composantes suivantes: l'Office de la langue française veillant à la correction et à l'enrichissement de la langue parlée et écrite, le département du Canada-français d'outre-frontières devant favoriser le rayonnement de la culture française à l'extérieur des frontières du Québec, le conseil provincial des Arts chargé de recommander au ministre les moyens les plus efficaces pour accentuer l'avancement des arts et des lettres dans la province et, finalement la Commission des monuments historiques. Aucun document consulté ne nous indique la raison pour lequel la composante de l'urbanisme fut mise de côté. Le 1er avril de la même année, le ministère était en fonction.²

Un élément complémentaire et fort important vint se souder à l'action culturelle et linguistique tout en privilégiant les liens avec la France, cette chère mère-patrie dont Georges-Emile Lapalme disait, avec raison, qu'elle était la source de notre peuple. Toute sa vie, il se fit l'avocat défenseur de notre obligation de restaurer et d'instaurer des liens avec la France essentiels à notre survie comme bastion de la civilisation française en Amérique. C'est par elle que passait la santé de notre âme : la langue et la culture françaises.

C'est ainsi qu'en complétant sa réflexion culturelle, Georges-Emile Lapalme avait pensé à l'instauration d'une Maison du Québec à Paris, mieux connue aujourd'hui sous le nom de "Délégation générale du Québec à Paris" dont les buts seraient d'une part culturels et d'autre part économiques. Du point de vue culturel, cette "résidence" québécoise en terre française devait seconder dans leurs tâches les services culturels des Ambassades, répandre une image du Canada-français correspondant à sa définition actuelle, intensifier les échanges culturels avec la France et les autres pays de langue et de culture françaises et, sur une base de coopération, mener une action commune auprès des pays de langue et de culture françaises ayant récemment accédé à l'indépendance.

Au niveau économique, l'action de la Délégation générale devait prétendre à rapprocher le Québec des Etats-Unis d'Europe afin de se "libérer" de l'étreinte des Etats-Unis d'Amérique puisque dans l'optique de Lapalme, la force assimilatrice américaine représentait la principale menace à laquelle faisait face le Québec. Aussi à souligner, le pouvoir d'attraction des richesses naturelles devant être utilisé pour séduire le capital et l'expertise européens par le biais du bureau québécois installé à Paris.³ C'est surtout avec des objectifs clairement culturels que Georges-Emile

Lapalme rencontra André Malraux le ministre de la Culture au sein du gouvernement français du général De Gaulle au mois d'octobre 1960 et des liens unirent les deux représentants de la Culture des deux gouvernements. Cette amitié et l'influence de chacun des deux hommes dans leur propre gouvernement expliquent la célérité avec laquelle fut traitée et réalisée la question de la Délégation générale du Québec à Paris qui inaugura ses locaux le 5 octobre 1961, un an seulement après que Lapalme eut rencontré André Malraux pour la première fois. Quel était donc le but derrière l'établissement d'une telle délégation québécoise à Paris? Maurice Riel, un intime de Lapalme, nous l'explique:

"Convaincu et ayant prôné qu'il fallait retrouver nos racines, qu'il fallait nous ressourcer, que le Québec devait amorcer sa renaissance culturelle, améliorer sa langue, et établir un contact vivant et revivifiant avec le foyer même de la civilisation française, il (Lapalme) voulait établir la présence du Québec à Paris, sur la base d'un lien et d'un statut privilégiés et il ne croyait pas que l'Ambassade du Canada fut le véhicule effectif pour ce faire."⁴

Puisque notre renaissance culturelle passait par des liens étroits avec la France, celle-ci devait servir de base pour restructurer le seul et unique agent promulgateur de culture et langue françaises au Québec: l'éducation. Regardons ce que le gouvernement libéral accomplit dans ce domaine au cours des années 1960-66.

b. Le domaine de l'éducation.

L'accessibilité et la démocratisation furent les premiers principes sur lesquels furent mis les efforts au lendemain de l'élection de 1960. Ces principes correspondaient à l'élément démocratique de la pensée politique de Georges-Emile Lapalme selon laquelle la force du nombre serait un atout primordial dans la

renaissance culturelle du Québec. On se devait d'éduquer les enfants et leur fournir tout le support voulu pour relever le niveau d'éducation de la population québécoise nonobstant la superficie du territoire à couvrir; tout le monde devait avoir droit à la même qualité d'enseignement quel que soit l'endroit où l'on demeurait en province.

Si l'on se réfère au programme libéral de 1960, l'éducation se veut la seconde priorité du gouvernement Lesage après la langue et la culture. En premier lieu, le Parti Libéral s'engageait, s'il était élu, à garantir la gratuité scolaire à tous les niveaux d'éducation sur son territoire, du primaire jusqu'à l'université favorisant ainsi l'élévation du degré de scolarité de la province. Cette gratuité s'étendait aussi au matériel comme aux livres nécessaires à l'apprentissage et au développement de l'étudiant dont les coûts seraient défrayés par l'Etat. Il fixait à 16 ans l'âge jusqu'où la fréquentation scolaire était obligatoire. De plus, le futur gouvernement Lesage s'impliquait au niveau de l'aide financière aux commissions scolaires en soumettant un nouveau programme de financement et en payant les dettes déjà accumulées par celles-ci. Finalement, pour favoriser l'épanouissement et l'émergence d'une classe scientifique et technique au Québec, l'équipe libérale proposait la création de la Commission provinciale des Universités, agent de liaison entre le monde universitaire et le gouvernement. De plus, cette commission avait pour but d'étudier des modes d'allocation de soutien ou de pré-salaire pour l'étudiant. Les libéraux souhaitaient aussi adapter l'enseignement dans les écoles techniques et les instituts technologiques aux conditions nouvelles et au progrès constant de la science dans l'industrie. En conclusion, le gouvernement libéral créerait une commission royale d'enquête sur l'éducation s'il était porté au pouvoir.

Cette dernière décision nous renseigne quelque peu sur la ligne de pensée que suivront les libéraux de Jean Lesage pendant leurs six années de gouvernement. Tant Gérin-Lajoie que Jean Lesage percevaient la nécessité de rendre accessible l'éducation, cette nécessaire éducation pour former des gens aptes au travail quel qu'il soit et ainsi amener le Québec au rang des peuples contemporains les plus avancés dans tous les domaines. Les libéraux furent élus et, dans le domaine de l'éducation particulièrement, les choses se bousculèrent. Paul Gérin-Lajoie hérita du ministère de la Jeunesse qui, à ce moment-là, avait sous sa juridiction toutes les questions se rapportant au domaine de l'éducation scolaire. Le programme de 1960 fut établi tel quel avec en plus quelques autres considérations ayant rapport à l'éducation supérieure surtout et fut connu, à cette époque, sous le nom de "Grande charte de l'éducation de 1961". Effort louable de démocratisation de l'éducation au Québec visant à élever le niveau général de scolarité au sein de la population québécoise en général, clamèrent la plupart des observateurs du domaine public. Georges-Emile Lapalme appuya sans réserve toutes ces transformations. C'est avec le slogan "Qui s'instruit, s'enrichit" qu'on mena la campagne visant à vendre cette charte de l'éducation. La Commission Parent, tirée du nom de son président Monseigneur Alphonse-Marie Parent, fut créée en avril 1961 et soumit la première tranche de son rapport lors du deuxième mandat de l'équipe libérale en avril 1963 qui proposait, entre autres choses, la création d'un ministère de l'Éducation ainsi que celle d'un Conseil supérieur de l'Éducation. Ces annonces avaient trois buts aux yeux des commissaires :

"Donner à chacun la possibilité de s'instruire; rendre accessibles à chacun les études les mieux adaptées à ses aptitudes et à ses goûts; préparer l'individu à la vie en société."⁵

Peu ou plutôt pas d'allusion à la culture et à la langue mais, tout de même, Georges-Emile Lapalme s'y rallia. La question était de savoir à quel moment le gouvernement relierait les questions de langue et culture à celles de l'éducation, ses priorités de 1960. Dès cette annonce, Paul Gérin-Lajoie travailla très fort à la rédaction d'un projet de loi (le bill 60) qui fut présenté, en première lecture, le 26 juin de la même année mais des déclarations de la part des autorités ecclésiastiques de la province retardèrent la bonne marche des étapes du bill 60.

Il fut décidé, lors d'une réunion du Cabinet au début juillet 1963, de reporter l'adoption de ce projet de loi à la prochaine session pour ainsi faciliter son acceptation dans la population. Georges-Emile Lapalme et Claire Kirkland-Casgrain furent les deux seuls ministres à appuyer Gérin-Lajoie dans sa démarche de faire adopter le bill 60 le plus tôt possible. Le reste de l'équipe ministérielle libérale décida le contraire. Le projet de loi 60 fut finalement adopté le 19 mars 1964 et entra en vigueur le 13 mai 1964, le jour même où Paul Gérin-Lajoie fut assermenté ministre de l'Éducation du Québec. Démocratisation, démocratie appliquée, démocratie organique, voies nouvelles de la démocratie et valeurs démocratiques firent partie intégrante du discours de Gérin-Lajoie pendant ces années où il fit accepter ses idées. Jamais, par ailleurs, l'a-t-on entendu parler des liens devant exister entre la culture et l'éducation. Nous tenterons, au cours de la seconde partie de ce chapitre, de voir la vision de Lapalme en matière d'éducation, composante liée de très près à celles déjà définies de culture, langue et État. Peut-être cela nous aidera-t-il à comprendre les raisons motivant la démission hâtive de Georges-Emile Lapalme en 1964.⁶

2. Lapalme et ce qu'auraient dû être les réformes libérales de 1960 à 1964

Comme on a pu le constater en lisant le troisième chapitre de ce texte, Georges-Emile Lapalme vit les principales composantes de sa pensée politique ayant rapport à la langue, à la culture ainsi qu'à la démocratisation du système politique adoptées par son parti politique. Il faut bien comprendre qu'au moment où Jean Lesage décide d'atterrir dans le paysage libéral provincial en 1958, personne sauf peut-être Lapalme lui-même, n'est en mesure de donner au PLQ les éléments nécessaires à un véritable programme politique. Lapalme sent que Lesage lui voue le plus grand respect au niveau des idées de politiques et profite de cet état de fait pour faire passer ce qu'il perçoit comme étant nécessaire au développement sous toutes ses formes du peuple québécois: la langue, la culture, le rôle de l'Etat, la démocratisation d'un système politique ainsi que l'éducation. Mais, dans ce domaine précis de l'éducation, il se trouve qu'un homme qui s'est taillé une belle réputation dans les officines du Parti Libéral du Québec, Paul Gérin-Lajoie, en vient à avoir davantage d'influence que Lapalme.

Georges-Emile Lapalme ne considère pas moins que l'éducation représente une composante interdépendante de sa conception politique de l'Etat et du développement de la société québécoise qui veut que la langue et la culture en plus de l'éducation soient les phares de l'intervention étatique. Revenons quelque peu en arrière pour démontrer la place de l'éducation dans la pensée politique de Lapalme.

Lors du dernier chapitre nous vous expliquions que la langue et la culture se représentaient les composantes essentielles au développement et à la survie du peuple

québécois car une culture, c'est ce qui reste d'une société quand tout le reste est disparu et que la langue représente le véhicule de cette culture et de ses différents modes d'expression. Cette langue et cette culture devaient se voir confier un rôle des plus importants et méritaient qu'on y apporte des améliorations quant à leur qualité et leur diffusion. Il s'avère que, dans l'optique politique de Lapalme, l'éducation représentait le réseau créateur et dispensateur de cette langue et de cette culture améliorée. En résumé, Georges-Émile Lapalme, considérant l'état de peuple minoritaire des Canadiens-français en Amérique, pensait que la survivance de celui-ci ne passait que par la force de la langue française et de la culture chez chaque individu québécois. Et justement, cette force devait être intégrée au système d'éducation qui était l'élément dispensateur de langue et de culture pures et fortes. C'est ainsi que les principes démocratiques énoncés dans ce qui deviendra "La Grande charte de l'éducation" amèneront une élévation du taux de scolarité des Québécois, du plus grand nombre possible. C'est pour cette raison que Lapalme proposa la gratuité totale de l'éducation non seulement au niveau élémentaire, comme le préconisait la Fédération Libérale Nationale, mais à tous les niveaux du système. Pour Lapalme,

"Dans une population démocratique, si la masse peut s'abreuver aux sources du savoir, les élites surgissent d'elles-mêmes pendant que la moyenne s'élève partout."⁷

En bref, si on essaie de résumer l'esprit de la pensée de Lapalme, l'être humain, possédant parfaitement sa langue, sa culture et étant de surcroît éduqué par des pédagogues, trouverait sa voie et une place dans une société moderne. Encore fallait-il que le domaine de l'éducation soit entre les mains de véritables pédagogues car le Québec de cette époque était l'un des seuls pays civilisés où l'éducation reposait dans les mains de l'Eglise. Donc, en tout premier lieu, Georges-Émile Lapalme, s'inspirant de la Commission Tremblay, suggérait la création d'un véritable ministère de

Administration publique (qui sera connu sous le nom de ministère de l'Éducation) qui assurerait l'implantation des conditions nécessaires à l'épanouissement linguistique et culturel des générations futures de Québécois au sein d'un système d'éducation étant géré par une politique précise. Ce ministère se voudrait le réseau dispensateur de culture et de langue française et créerait une pénétration culturelle qui permettrait à tous de bénéficier de la même qualité d'enseignement.

Puis, il fallait remettre l'éducation dans les mains des pédagogues et non plus d'ecclésiastiques obligatoirement comme cela se faisait depuis trop longtemps. Pour empêcher la dissolution et la perméabilité de notre force française en Amérique du Nord, on devait enseigner une langue et une culture la plus pure et fidèle possible à ce qu'elle est vraiment dans la mère-patrie, la France. Donner un statut véritable et un rang social équitable à la profession d'instituteur et d'institutrice pour inciter des jeunes à choisir de plein gré cette option de carrière et ainsi former nos pédagogues à nous. Comme cela prendrait presque une génération complète pour combler ce vide nefaste, Georges-Émile Lapalme suggérait l'immigration massive d'instituteurs et d'institutrices de France pour rattraper le temps perdu, et ainsi laisser le temps à notre génération future de pédagogues de se former. C'est donc comme un réseau dispensateur et comme élément de pénétration par excellence pour la langue et la culture françaises que Lapalme percevait l'éducation. Reste maintenant à faire ressortir les principaux points de discordance entre la vision Lapalme et celle de Paul Gérin-Lajoie qui en vint à personnifier les transformations dans le monde de l'éducation au Québec pendant la Révolution tranquille.

Deux facteurs peuvent expliquer le fait que Georges-Émile Lapalme affiche son désaccord avec les actions prises par son gouvernement lors du deuxième mandat des

libéraux provinciaux. Premièrement, Georges-Émile Lapalme percevait l'éducation comme étant au service de la culture et de la langue puisque c'est elle qui permettait de démocratiser et de rejoindre le plus efficacement possible le plus grand nombre de personnes possible. C'est par l'éducation que Lapalme pouvait voir se réaliser son rêve d'un Québec fort culturellement et linguistiquement. Mais, toutes ces actions étatiques devaient être complémentaires et bénéficier d'un développement basé sur l'égalité. Point n'est besoin d'insister sur le fait que "le fait français" par exemple, devait bénéficier d'autant de subsides gouvernementaux que la construction d'écoles. A quoi cela servirait-il d'avoir des écoles partout au Québec si on ne disposait pas des ressources humaines nécessaires pour bien enseigner aux jeunes notre culture et notre langue? De même, pourquoi avoir un système parfait doté de l'infrastructure et de la structure à la mesure de sa population si le contenu de l'enseignement ne change pas et ne reflète pas la société québécoise culturelle telle qu'elle apparaît en 1961-62?

Première critique de Lapalme en 1963-64, alors que la frustration commence à prendre le dessus aux Affaires culturelles en raison de contraintes budgétaires,

"Le ministère de l'Éducation a des moyens énormes par rapport aux ressources des Affaires culturelles: "Quand je vois, réfléchit encore M. Lapalme, l'éducation absorber 500 millions alors que la culture n'a que 5 millions pour développer harmonieusement l'homme qui sera le produit de l'éducation, je dis que l'on construit une route qui ne conduit nulle part, c'est-à-dire à la stagnation de l'état primaire, du primaire lui-même."

Bien sûr, Lapalme laisse transparaître sa frustration mais il s'aperçoit de plus en plus lorsqu'il discute avec des fonctionnaires provinciaux du ministère de l'Éducation que le développement de l'action étatique se fait dans la mauvaise direction. Guy Frégault, premier sous-ministre au ministère des Affaires culturelles et proche de

Lapalme, raconte dans son volume intitulé Chroniques des années perdues que son ministère proposa, par l'entremise de l'Office de la langue française, la mise en place d'une commission mixte sur le contenu des volumes scolaires pour que soit révisé au niveau de la grammaire et de la syntaxe tout volume existant ou à l'état de manuscrit. Il y eut une rencontre avec un haut-fonctionnaire du ministère de l'Education qui lui expliqua que ces volumes scolaires n'avaient plus l'importance de jadis et que ce qui comptait vraiment, c'était plutôt la qualité du français parlé (le foin de l'enseignement livresque)! Frégault eut beau lui faire comprendre que ces livres scolaires représentaient les seuls ouvrages qu'une majorité de Québécois et Québécoises connaît, respecte et calque, rien n'y fit. Frégault conclut ainsi:

"Discussion stérile: les technocrates de la pédagogie ne s'inquiètent que des choses sérieuses. Bâtir un système, par exemple, bâtir des immeubles, bâtir un empire."⁹

Et la qualité de la langue française continuait de se détériorer. La pensée de Georges-Emile Lapalme rejoint celle de son sous-ministre sur ce point en particulier; à quoi bon cela sert-il de monter tout un système quand on oublie de se préoccuper de l'essentiel du contenu de ses structures: de la qualité de la langue française et de la culture? Démocratiser, c'est bien beau mais pour qui et dans quelle optique précise? Si l'éducation ne sert qu'à préparer des gens pour le marché du travail, elle ne saura jamais prendre sa véritable place dans une société en danger d'extinction comme la nôtre, pensa Lapalme. En cela, Paul Gérin-Lajoie mit sur pied une coquille vide, si on suit la pensée politique de Lapalme. Une bien belle structure sans âme ni essence supérieure!

Georges-Emile Lapalme raconte qu'après l'institution et la création du ministère des Affaires culturelles, celui-ci resta plusieurs mois sans locaux officiels, ne disposant

que d'une poignée d'hommes à son service. Mais cette instauration lui valut l'établissement de nombreux liens avec la francophonie mondiale à commencer par la France, puis la Belgique et quelques pays africains.¹⁰ Or, Lapalme ne disposait pas de fonds nécessaires pour mettre en valeur toute l'étendue de sa pensée culturelle et linguistique. Paul Gérin-Lajoie et son méga-projet de ministère de l'Education prirent toute la place sans laisser la chance à la langue ni à la culture.

Nous pouvons émettre trois hypothèses expliquant ce manque d'intérêt à l'endroit de la culture et de la langue: en premier lieu, l'image de Georges-Emile Lapalme projetant un élitisme culturel dans une société qui n'en était encore qu'à ses premières initiatives culturelles et linguistiques. Est-il allé trop vite? Sa vision était-elle réaliste et concevable en 1960 au Québec d'alors? Était-il en avance sur son temps? Sa vision personnelle, pouvait-on l'adapter à une vision d'Etat? Deuxièmement, parlons de la personnalité de l'homme; plusieurs de ses collègues au caucus libéral commençaient à être fatigués de ses sautes d'humeur, de son image de bourru qui, lorsque les choses n'allaient pas comme il le voulait, boudait et menaçait de tout laisser tomber. Et finalement, la vision alternative de Gérin-Lajoie maximisant le lien entre l'éducation et le développement économique était tellement puissante que Lapalme ne pouvait pas gagner la bataille d'influence en se fiant plutôt à sa vision culturelle.

Désabusé par le pouvoir et peut-être un peu trop sensible pour le monde politique Georges-Emile Lapalme démissionna de son poste de ministre des Affaires culturelles le 3 septembre 1964. Il eut le temps de mettre sur pied quelques infrastructures avec des moyens modestes: locaux, personnel, nombre d'oeuvres d'art mais surtout des lois permettant à l'Etat québécois de prendre en main tous les leviers reliés à la culture sous toutes ses formes. Puisqu'il sentit que tous les beaux principes énoncés

dans les projets de loi ne se matérialiseraient jamais, il commença dès lors à afficher publiquement un scepticisme qui irrita profondément ses collègues au Cabinet. Quelque temps plus tard, il démissionna.

REFERENCES

- 1- Service des Archives de l'Université du Québec à Montréal, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Projet d'un programme pour l'élection de 1960, Fédération Libérale du Québec, 1959. p. 2.
- 2- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Loi instituant le Ministère des Affaires culturelles (ré: bill 18), Imprimeur de la Reine, le 8 mars 1961. pp. 1 à 4.
- 3- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), A propos de la Délégation générale du Québec à Paris, Parti Libéral du Québec, 1962. pp. 7-8.
- 4- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), La fondation de la Maison du Québec à Paris, Réminiscences du Sénateur Maurice Riel, juin 1987. p. 2.
- 5- Paul Gérin-Lajoie, Combats d'un révolutionnaire tranquille, Centre éducatif et culturel Inc.. Montréal, 1989. p, 243.
- 6- Paul Gérin-Lajoie, Combats d'un révolutionnaire tranquille, Centre éducatif et culturel Inc., Montréal, 1989. pp. 177 à 285.
- 7- Georges-Emile Lapalme, Pour une politique, VLB Editeur, Montréal, 1988. p. 109.
- 8- Guy Frégault, Chronique des années perdues, Leméac, Montréal, 1976. p. 52.
- 9- Ibid. , p. 53.
- 10- Georges-Emile Lapalme, Le paradis du pouvoir, Mémoires vol. III., Leméac, Ottawa, 1973. pp. 97 à 99.

CONCLUSION

Nous avons choisi le titre "Comprendre la pensée politique de Georges-Émile Lapalme" parce qu'à la lumière de ce que nous avons lu, précédemment au travail de recherche lui-même, nous avons constaté que sa pensée n'avait que très peu été étudiée. Nous avons par la suite privilégié une approche biographique qui nous permettait de réaliser vraiment ce que nous voulions faire : faire ressortir les concepts importants de cette pensée de Lapalme et voir comment se sont formées ces idées à travers le vécu politique quotidien de cet acteur politique. Enfin, nous voulions aussi expliquer les liens logiques entre ces concepts.

Nous avons donc découvert trois grands thèmes chapeautant la pensée de Georges-Émile Lapalme : le nationalisme, la démocratie de la politique ainsi que la culture. Si vous le voulez bien, reprenons ces thèmes brièvement pour résumer mon ouvrage. Quand Georges-Émile Lapalme parle de nationalisme, il utilise ce concept en termes de traditions d'un peuple, de traits distinctifs d'un peuple habitant sur un territoire défini et partageant la même culture canadienne-française. Ce concept de nationalisme s'affirme chez Lapalme dès son jeune âge : par exemple la ségrégation dans les troupes de l'armée canadienne passant par Joliette son village natal. Plus tard, lorsqu'il constate la pauvreté de notre langue française, la misère rurale, le peu de manifestation culturelle au Québec, Lapalme se dit qu'il faut faire quelque chose pour réhabiliter ce peuple canadien-français. Il y a ici un lien entre les concepts de nationalisme et culture.

Lorsqu'il arrive ensuite à Ottawa, notre capitale fédérale, et qu'il s'aperçoit qu'il est comme à l'étranger, que le français n'est que matière négligeable au Parlement de surcroît, cela le choque et le force à revendiquer des changements. Surtout en référence au peu de considération accordée aux Canadiens français au Parlement canadien. Cela oriente Lapalme vers l'arène provinciale. Ce peu de considération à l'égard des francophones et de la langue française réveilla chez Lapalme un nationalisme basé sur l'affirmation nationale et culturelle.

Deuxièmement, nous avons noté la démocratisation du système politique dans la pensée politique de Georges-Émile Lapalme. Ce concept mérite qu'on s'y attarde puisqu'il est omniprésent dans tous ses écrits. Chronologiquement, on retrouve cette facette de la démocratisation dans sa pensée lors de son passage à Ottawa. D'après lui, il faut se servir du système politique en place pour faire avancer la cause du peuple canadien en général. Il faut aussi rapprocher la politique du peuple et une des voies privilégiées par Lapalme pour se faire se veut la modernisation de la Constitution canadienne. La moderniser bien sûr pour qu'elle réponde davantage aux besoins des citoyens.

Puis, à Québec, le thème de la démocratisation prit une autre tournure. Il y a lien ici entre ce thème et le nationalisme. Lapalme s'appliqua à travailler davantage sur son environnement de leader politique des années '50 en implantant une structure démocratique au PLQ. C'est en donnant une grande importance à la base militante du PLQ par le biais de la création de la Fédération Libérale du Québec que Lapalme tenta d'introduire le "parti de masse". Aussi, face à son adversaire de toujours Maurice Duplessis, Lapalme en vint à réclamer la fin des octrois discrétionnaires favorisant

plutôt la définition de statuts rendant ainsi sa noblesse au concept d'égalité des chances pour tous.

À l'égard du plus démocratique des droits du citoyen, le droit de vote, Lapalme proposa un remaniement de la carte électorale pour que chaque vote soit égal où que l'on se trouve dans la province de Québec. Lapalme voulait aussi qu'une loi électorale voit le jour reconnaissant le rôle de l'État dans le choix des officiers d'élections et précisant les règles sur le financement des partis politiques. On se devait de publier la provenance des fonds des partis pour faire preuve de transparence et donner l'occasion à chaque parti de lutter également.

Finalement, le rapport démocratisation - éducation : Lapalme voulait que tous aient le droit à une éducation, avec la même accessibilité, la même qualité de service dispensée partout peu importe que l'on demeure en Gaspésie ou à Montréal. Et cette éducation devait être gratuite pour tous. Contrairement à Gérin-Lajoie qui percevait l'éducation, l'école comme moyen de préparer des jeunes au milieu du travail, Lapalme accordait un but plus noble à cette éducation : rendre les jeunes conscients et experts de leur culture.

Passons maintenant au troisième thème majeur dans la pensée politique de Georges-Émile Lapalme, soit la culture. Qu'est-ce que la culture selon Lapalme? Ce sont les connaissances et réflexions, les expériences dispensées d'une génération à une autre. Cette culture est dispensée via l'art (et nous incluons là-dedans la peinture, la sculpture, le chant, la musique, la cinématographie, le théâtre et l'architecture) sous toutes ses formes mais surtout via une langue française (si l'on s'intéresse au cas des Canadiens-français). Lapalme pensa que l'on devait renforcer cette langue française

partout à l'intérieur de toutes les couches sociales car la santé de la culture (qui, soit dit en passant se veut le coeur de toute civilisation) passait par une langue forte et parfaite.

Le meilleur moyen de la renforcer était d'y impliquer l'État qui s'occuperait de mettre sur pied un ministère de l'Éducation qui dispenserait justement une éducation de façon uniforme à tous les citoyens du Québec. L'éducation, à ce titre, représentait la fonction pénétrante et dispensatrice par excellence dans l'optique de Lapalme.

Georges-Émile Lapalme impliquait aussi l'État dans la création d'un bureau de législation française pour filtrer l'état du français dans les textes législatifs ainsi que dans la création d'un organisme ayant pour tâche de réviser les textes et documents des sociétés d'État. Enfin, la création de ce que Lapalme appelait un Office de la linguistique pour défendre et créer le français.

En conclusion, nous aimerions dire que ce travail de recherche a amené chez-nous une grande part de découverte et de compréhension de ce qu'a ou n'a pas été ce mouvement de modernisation de la société québécoise mieux connu comme la Révolution tranquille. Tout en tenant compte du fait que très peu de recherche a été faite sur la pensée de Georges-Émile Lapalme, cet ouvrage se veut notre synthèse à nous de ce que représente l'oeuvre de Georges-Émile Lapalme.

BIBLIOGRAPHIE

- Bergeron, Gérard, Le Canada Français, Editions du Seuil, Paris, 1967. 281 pages.
- Bergeron, Gérard, Pratique de l'Etat au Québec, Québec-Amérique, Montréal, 1984. 442 pages.
- Black, Conrad, Maurice Duplessis, Les Editions de l'Homme, Montréal, 1977. 623 pages.
- Boismenu, Gérard, Le Duplessisme, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1981. 432 pages.
- Desbiens, Jean-Paul, Les insolences du Frère Untel, Les Editions de l'Homme, Montréal, 1988. 253 pages.
- Frégault, Guy, Chronique des années perdues, Leméac, Montréal, 1976. 251 pages.
- Gérin-Lajoie, Paul, Combats d'un révolutionnaire tranquille, Centre éducatif et culturel Inc., Montréal, 1989. 378 pages.
- Lapalme, Georges-Emile, La politique canadienne, Imprimerie nationale, Joliette, 1949. 54 pages.
- Lapalme, Georges-Emile, Le bruit des choses réveillées, Mémoires vol. 1., Leméac, Ottawa, 1969. 356 pages.
- Lapalme, Georges-Emile, Le vent de l'oubli, Mémoires vol. II., Leméac, Ottawa, 1970. 295 pages.
- Lapalme, Georges-Emile, Le paradis du pouvoir, Mémoires vol. III., Leméac, Ottawa, 1973. 263 pages.
- Lapalme, Georges-Emile, Pour une politique, VLB Editeur, Montréal, 1988. 348 pages.

Latouche, Daniel, La Vraie Nature de... la Révolution tranquille, Revue canadienne de science politique, VII:3, septembre 1974. 10 pages.

Léonard, Jean-François, Georges-Emile Lapalme, Presses de l'Université du Québec, Québec, 1988. 299 pages.

McRoberts, Kenneth et Dale Postgate, Développement et modernisation du Québec, Boréal Express, Montréal, 1983. 351 pages.

Monière, Denis, André Laurendeau, Québec-Amérique, Montréal, 1983. 347 pages.

Nadeau, Jean-Marie, Carnets Politiques, Parti Pris, Montréal, 1966. 174 pages.

Rioux, Marcel, La Question du Québec, L'Hexagone, Montréal, 1987. 273 pages.

Robert, Jean-Claude, Du Canada français au Québec libre, Flammarion, Paris, 1975. 324 pages.

Rumilly, Robert, Maurice Duplessis et son temps, vol.2, Fides, Montréal, 1973. 750 pages.

Schull, Joseph, Laurier, Editions HMH, Montréal, 1968. 530 pages.

Sénécal, Yoland, Georges-Emile Lapalme, le duplessisme et la prérévolution tranquille, dans Cahiers d'histoire, vol. IX, no.2, Département d'histoire de l'Université de Montréal, Montréal, 1988. 17 pages.

Service des Archives de l'UQAM (AUQAM), Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours à l'attention du Secrétariat des syndicats catholiques de Joliette, le 14 mai 1944. 5 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours de la Saint-Jean-Baptiste, Joliette, le 24 juin 1944. 6 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours sur le syndicalisme, Joliette, le 15 août 1944. 5 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Le Guide de l'Orateur Libéral, Parti Libéral du Québec, Montréal, 1948. 11 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours sur les changements constitutionnels possibles, Joliette, le 28 novembre 1948. 14 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours sur la réforme parlementaire à Ottawa, Ottawa, le 4 février 1949. 10 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Programme de Jean-Marie Nadeau lors du congrès à la chefferie de 1950, Montréal, mai 1950. 8 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours sur la colonisation, Montréal, le 10 août 1950. 7 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours lors de l'investiture libérale au congrès à la chefferie du PLQ, Québec, le 20 mai 1950. 5 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours devant le Club de Réforme de Québec, Québec, le 9 décembre 1950. 9 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), M. Duplessis peut-il se vanter du centième d'une réalisation en matière d'autonomie?, Montréal, Le Devoir, lundi le 11 décembre 1950. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), A quand le crucifiement?, Montréal, Le Devoir, le 12 décembre 1950. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours prononcé devant l'Association des Femmes libérales de St-Antoine de Westmount, Montréal, le 20 mars 1952. 15 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Programme du Parti Libéral du Québec lors des élections de 1952, Montréal, 1952. 23 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), M. Geo. Lapalme définit l'attitude de son parti devant le problème des relations fédérales-provinciales, Montréal, Le Devoir, le 24 mai 1952. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Projet de constitution visant la création de la Fédération Libérale Provinciale, Québec, le 5 janvier 1954. 4 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Constitution de la Fédération Libérale Provinciale, Québec, le 29 mars 1954. 6 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Lettre expliquant la naissance d'un projet d'hebdomadaire du PLQ, Montréal, le 22 novembre 1954. 2 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique intitulée "En marge de la vie canadienne", Montréal, le 25 novembre 1954. 8 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Annonce publique de la création de l'hebdomadaire "La Réforme", Montréal, le 29 novembre 1954. 2 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Historique de la Fédération Libérale Provinciale (FLP), Montréal, 1954. 5 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), FLP: constitution et règlements, Montréal, 1954. 12 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Série d'articles du Devoir sur les richesses naturelles, du 2 au 9 mars 1951. 6 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique de G-E Lapalme sur les richesses naturelles, Montréal, le 22 mars 1951. 7 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), La réponse de M. Lapalme à M. Saint-Laurent, Montréal, Le Devoir, le 29 mars 1951. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), L'inoubliable discours de Louis St-Laurent, Montréal, Le Canada, le 23 avril 1951. 3 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), De Mossadegh au chah de Perse et autres lieux, Montréal, Le Devoir. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), L'Ungava sera l'Iran du Québec, dit M. Lapalme, Montréal, La Presse, le 27 août 1951. 2 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), M. Lapalme a raison, Montréal, Le Devoir, le 20 octobre 1951. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), M. Lapalme expose ses idées sur la nationalisation de nos ressources naturelles, Montréal, Le Devoir, 21 janvier 1952. 2 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Les deux crimes de l'Ungava, Montréal, L'Action nationale, vol. XLIV, no. 1, septembre 1954. 18 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), M. Georges-Emile Lapalme devra préciser son programme de justice sociale, Montréal, Le Devoir, le 10 septembre 1950. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Le programme de justice sociale du Parti libéral, Sherbrooke, La Tribune, le 6 novembre 1950. 2 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie sur la justice sociale, Montréal, le 20 mars 1952. 6 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Votez pour l'honnêteté, et pour la justice sociale, Montréal, Le Devoir, le 9 juin 1952. 2 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), La politique sociale, Montréal, Parti Libéral du Québec, le 23 août 1956. 19 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), La démagogie de M. Lapalme, Montréal, Le Montréal-Matin, le 22 mai 1951. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Message de J-M Nadeau aux organisateurs du parti, Montréal, Le Canada, juillet 1951. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Qu'attendez-vous les indécis?, Montréal, Le Devoir, le 12 février 1952. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Réponse d'un électeur indépendant, Montréal, Le Devoir, le 27 février 1952. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Correspondance entre Elisée Thériault et Georges-Emile Lapalme, Joliette, du 27 juin 1950 au 16 juillet 1954. 14 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Lettre de Lapalme à ses députés, Joliette, le 10 mars 1954. 2 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours de Hull sur l'agriculture, Hull, le 31 mai 1951. 10 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Lettre d'un partisan au sujet de l'agriculture, Saint-Joseph-de-Beauce, le 22 juin 1951. 6 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours- Le mal agricole, Joliette, le 8 juillet 1951. 6 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours sur l'éducation, Joliette, le 19 novembre 1951. 3 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), M. Lapalme se prononce sur la question de l'aide aux universités, Montréal, Le Devoir, le 20 novembre 1951. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), L'autonomie de la province dangereusement menacée, Montréal, Le Canada, novembre 1951. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), L'aide fédérale aux universités passera par le canal provincial, Montréal, Le Devoir, le 29 novembre 1951. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Boite-t-elle?... Non, elle se meurt (ré: la colonisation), Montréal, L'Action nationale, juin 1950. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie de Lapalme sur le libéralisme, Montréal, Organisation libérale provinciale, le 17 juin 1956. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie de Lapalme sur le bill 34, Montréal, Organisation libérale provinciale, le 28 mai 1956. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours lors de l'ouverture du congrès de la FLP, Montréal, Parti Libéral du Québec, le 4 novembre 1955. 8 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Programme du premier congrès de la FLP, Montréal, Parti Libéral du Québec, les 4 et 5 novembre 1955. 16 pages.

- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Organigramme de la FLP, Montréal, Fédération Libérale Provinciale, le 19 août 1957. 9 pages.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Télégramme démontrant le patronage, Grand-Mère, Canadian National, le 24 mai 1956. 1 page.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Les octrois statutaires: pourquoi?, Montréal, Parti Libéral du Québec, le 28 avril 1956. 24 pages.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Programme du PLQ lors des élections de 1956, Montréal, Parti Libéral du Québec, 1956. 11 pages.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Débat entre St-Laurent et Duplessis sur l'impôt provincial, Montréal, La Presse, 1954. 16 pages.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Unité d'action de toutes les forces d'opposition, Montréal, Fédération Libérale Provinciale, 1955. 2 pages.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Série d'articles sur l'avenir du PLQ, Montréal, Le Devoir, les 29, 30 avril et 1er mai. 3 pages.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Le départ de M. Lapalme, Québec, Le Soleil, le 1er mai 1958. 1 page.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Dernier discours comme chef du PLQ de Lapalme, Québec, Parti Libéral du Québec, 1958. 14 pages.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Lettre d'un militant à Georges-Emile Lapalme (ré: manque d'organisation), Montréal, le 13 juin 1956. 5 pages.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours de Louis St-Laurent au premier congrès de la FLP, Montréal, Fédération libérale provinciale, le 4 novembre 1955. 1 page.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Résolutions du comité politique ses relations fédérales-provinciales, Montréal, Fédération libérale provinciale, 1955. 1 pages.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), L'exploitation déficitaire de notre minerai de fer, Montréal, Le Devoir, le 2 septembre 1955. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie sur l'éducation, Montréal, Organisation libérale provinciale, le 1er juin 1956. 2 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Les libéraux préconisent une autonomie "positive", Montréal, La Presse, le 7 novembre 1955. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie sur l'importance de l'éducation, Montréal, Parti Libéral du Québec, le 10 janvier 1958. 5 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie sur la démocratie, Montréal, Parti Libéral du Québec, le 7 mars 1958. 5 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie sur l'agriculture, Montréal, Parti Libéral du Québec, le 7 juin 1956. 2 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours de Jean-Marie Nadeau sur la démocratie, Fédération Libérale Nationale, 1957. 9 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours de Lapalme au 5e congrès de la FLN, Fédération Libérale Nationale, 1959. 16 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours de Jean Falardeau sur l'éducation et la culture, Parti Libéral du Québec, le 30 mai 1958. 11 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Historique de la Fédération libérale provinciale, Parti Libéral du Québec, 1962. 19 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie sur les élections de 1960, Parti Libéral du Québec, 1960. 4 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Ce que nous pouvons faire ensemble (ré: visite d'André Malraux), Le Devoir, le 16 octobre 1963. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), L'étude des crédits gouvernementaux explique la démission de Lapalme, La Presse, le 12 janvier 1965. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Lapalme déplore le peu d'intérêt que porte le gouvernement à la culture, Le Devoir, le 8 décembre 1964. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Education sans culture: une route qui reconduit nulle part, Le Soleil, le 9 décembre 1964. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Notre langue et notre culture, Conférence prononcée devant la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal, le 12 janvier 1965. 24 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Correspondance avec Jean Lesage et René Arthur son chef de Cabinet, du 8 juin au 20 août 1964. 17 pages

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique no.2, (ré:politique économique), 1952. 6 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique no.3, (ré:politiques sociales), 1952. 6 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique no.10, (ré:statutaire vs discrétionnaire), 1952. 6 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique no.19, (ré:justice sociale), 1952. 6 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique no.32, (ré:justice sociale), 1952. 7 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique no.33, (ré:statutaire vs discrétionnaire), 1952. 7 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique no.57, (ré:justice sociale), prononcée le 6 janvier 1952. 6 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique no.58, (ré:épuration du système), prononcée le 20 janvier 1952. 6 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique no 58A, (ré:épuration du système), prononcée le 12 janvier 1952. 6 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique no.59, (ré:religion vs politique), prononcée le 20 janvier 1952. 7 pages.

- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique no.61, (ré:législation sociale du PLQ), 1952. 6 pages.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique no.66, (ré:justice sociale), 1952. 7 pages.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique no.67, (ré:carte électorale), 1952. 7 pages.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique no.68, (ré:éducation), 1952. 7 pages.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique no.69, (ré:immigration), 1952. 7 pages.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique no.70, (ré:ressources naturelles), 1952. 7 pages.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique no.73, (ré:statutaire vs discrétionnaire), 1952. 7 pages.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique no.75, (ré:éducation), 1952. 6 pages.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique no.76, (ré:éducation), 1952. 7 pages.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Guy Frégault ou d'un inconnu mal aimé, Le Devoir, le 21 janvier 1978. 2 pages.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), A propos de Guy Frégault, Le Devoir, le 6 février 1978. 1 page.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Georges-Emile Lapalme entreprend une lutte contre le "joual", Le Devoir, le 22 novembre 1973. 1 page.
- AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Notre langue, résumé d'une conférence prononcée par G-E Lapalme devant la Ligue des Cercles des Fermières, le 13 novembre 1973. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), M. Lapalme commente son programme, Le Devoir, le 12 mars 1952. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), M. Lapalme voudrait que la province s'occupe du problème de l'immigration, Le Devoir, le 7 avril 1952, 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), L'unité doit se faire surtout autour de la doctrine; Lapalme, Le Droit, le 2 juin 1958. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), M. Georges Lapalme a dit de dures vérités, Le Nouvelliste, le 20 octobre 1964. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Le dégoût de M. Georges Lapalme, Le Droit, le 19 septembre 1964. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), M. Georges Lapalme, Le Droit, le 12 septembre 1964. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Lapalme avait rêvé trop grand pour son ministère: "Que je parte, mon successeur va obtenir ce qui m'a été refusé!", Le Devoir, le 5 septembre 1964. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), M. Lapalme démissionne, Le Soleil, le 5 septembre 1964. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Brisé par la politique, Le Devoir, le 5 septembre 1964. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Lapalme démissionne comme ministre et député, Le Devoir, le 4 septembre 1964. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Le français en Amérique, son passé et son avenir, Conférence prononcée devant les membres de l'Alliance Française de New York, le 1er mars 1962. 11 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), French Canada Today, Conférence prononcée à l'Université de la Colombie-Britannique lors d'un colloque sur le Canada français, le 3 juillet 1962. 20 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Humanisme et turbines, Les Nouvelles Littéraires, le 5 juillet 1962. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours lors du diner-bénéfice de la Fédération Libérale du Québec de 1962, Fédération Libérale du Québec, le 30 septembre 1962. 4 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Méconnu en 1956. Georges Lapalme est aujourd'hui un homme dont on parle abondamment, La Presse, le 4 janvier 1960. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours d'André Malraux lors de l'inauguration de la Délégation Générale du Québec à Paris, le 5 octobre 1961. 3 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Mémoire au Conseil des Ministres du Gouvernement du Québec, 1960. 15 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Le Canada à Paris, Les Nouvelles Littéraires, le 5 octobre 1961. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), La première réalisation d'une politique de grandeur longuement pensée et réfléchie, Le Rivière-Du-Loup, octobre-novembre 1961. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), La fondation de la Maison du Québec à Paris, Réminiscences du Sénateur Maurice Riel, juin 1987. 14 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Loi instituant le Ministère des Affaires Culturelles (ré:bill 18), Imprimeur de la Reine, le 8 mars 1961. 5 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Le Ministère des Affaires culturelles. Discours prononcé par Jean Lesage lors de la présentation du projet de loi relatif à la création du Ministère des Affaires culturelles, 1961. 13 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Quelques considérations sur "L'office de la Langue française", 1961. 11 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Note générale sur la conception et le fonctionnement de l'office de la Langue française, 1961-62. 6 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), La culture et la vie au Canada français, 1961. 13 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), La culture canadienne-française, Paris-Match, 1962. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Projet d'un programme pour l'élection de 1960, Fédération Libérale du Québec, 1959. 20 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), L'industrie touristique, Le Soleil, le samedi 26 décembre 1959. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours de M. René Hamel en réponse au discours du budget, le 12 février 1957. 42 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Discours de Georges-Emile Lapalme devant le congrès des jeunes libéraux, le 22 septembre 1950. 11 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Lapalme est mort, Le Journal de Montréal, le 6 février 1985. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Georges-Emile Lapalme fut le vrai père de la Révolution tranquille, La Presse, le 7 février 1985. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Il était un réformiste mais pas un politicien, Le Devoir, le 7 février 1985. 2 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Lévesque salue en lui le "père de la révolution tranquille", Le Devoir, le 7 février 1985. 2 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Oraison prononcée aux funérailles de M. Georges-Emile Lapalme par Maurice Riel, Le Devoir, le 9 février 1985. 1 page.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Conférence de presse sur la Fédération Libérale du Québec, Société Radio-Canada, le 16 mai 1965. 18 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Réponse au discours du budget. Imprimeur de la Reine, le 8 février 1955. 21 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Réponse au discours du budget, Imprimeur de la Reine, le 7 février 1956. 63 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique (ré: le gouvernement duplessiste), juillet 1948. 7 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique (ré: l'immigration), le 17 juin 1948. 8 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Causerie radiophonique (ré: politique sociale), le 15 juillet 1948. 10 pages.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Lapalme et la Fédération Libérale du Québec, Enregistrement sonore d'un interview, 1965. 180 minutes.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Hommage à Malraux, Enregistrement d'une émission radiophonique avec André Patry, conseiller en relations internationales et ami de Malraux interviewé par Denise Bombardier, Société Radio-Canada, le 25 novembre 1976. 50 minutes.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Déjà 20 ans avec Georges-Emile Lapalme, Emission de télévision avec Pierre Nadeau, Société Radio-Canada, 1984. 15 minutes.

AUQAM, Fonds Georges-Emile Lapalme (109P), Propos et Confidences avec Georges-Emile Lapalme, 6 émissions de 30 minutes sur ses Mémoires contées, Société Radio-Canada, 1975. 180 minutes.